

RAPPORT DURABILITÉ ET HÉRITAGE

AOÛT 2021



AVANT-PROPOS

04 - 11

SECTION 1

À VOS MARQUES : RESPONSABILITÉS ET AMBITIONS

Présentation des enjeux et des principales ambitions de Paris 2024, ainsi que d'outils et de leviers pour mettre en oeuvre les stratégies en matière d'héritage et de durabilité.

12 - 45

SECTION 2

PRÊTS : CHIFFRES CLÉS ET DÉMARCHÉ DE SUIVI

Chiffres-clés en matière d'héritage et de durabilité et futur tableau de bord des indicateurs de performance et d'impact de Paris 2024

46 - 51

SECTION 3

PARTEZ : RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES

Sélection d'exemples de l'engagement de Paris 2024 et de son écosystème¹.

52 - 101

SECTION 4

LES ENJEUX PRIORITAIRES

Fiches thématiques sur chacun des 17 enjeux identifiés par Paris 2024 en matière d'héritage et de durabilité.

102 - 135

ANNEXES

136 - 149

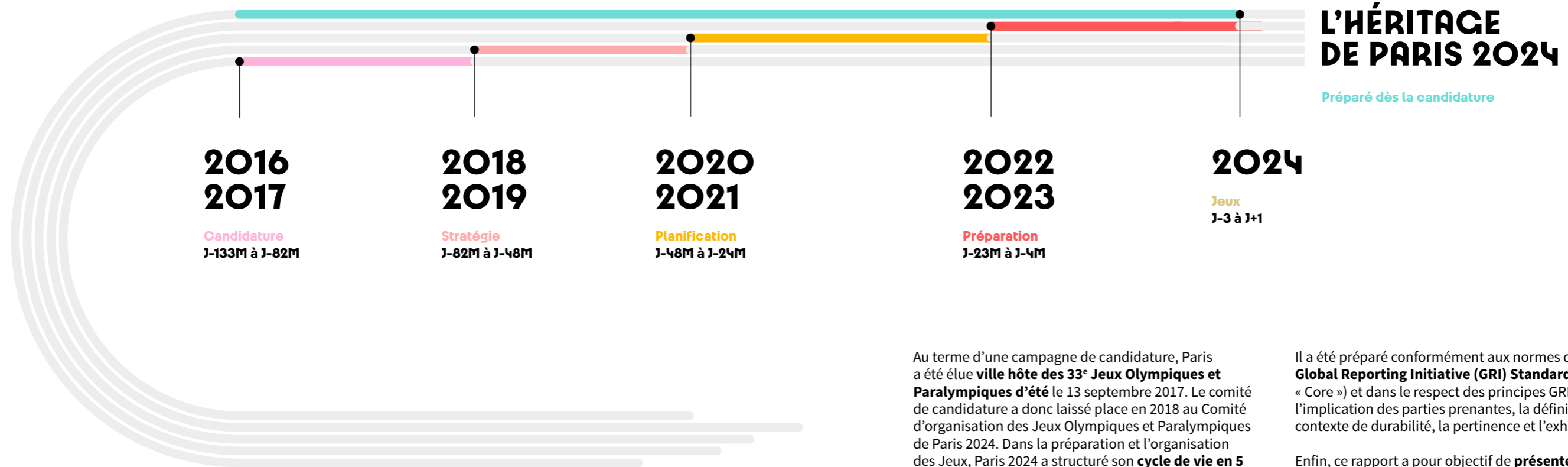
¹ Les réalisations de l'écosystème présentées dans ce rapport ne sont pas exhaustives et illustrent comment Paris 2024 travaille avec différents acteurs.



© Westend61 | Getty Images

AVANT- PROPOS

CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIFS DU RAPPORT



L'HÉRITAGE DE PARIS 2024

Préparé dès la candidature

Au terme d'une campagne de candidature, Paris a été élue **ville hôte des 33^e Jeux Olympiques et Paralympiques d'été** le 13 septembre 2017. Le comité de candidature a donc laissé place en 2018 au Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans la préparation et l'organisation des Jeux, Paris 2024 a structuré son **cycle de vie en 5 grandes phases** : la mise en place de la stratégie, la planification des services, la préparation, la livraison des Jeux et l'héritage.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de la phase stratégique pendant laquelle Paris 2024 a défini **sa vision** et **ses différentes stratégies**, a identifié les **principaux leviers d'action** et défini les **mécanismes de gouvernance** et de **financement** associés.

Ce rapport a pour périmètre la durabilité et l'héritage des Jeux dans le cadre des activités du Comité et - sans être exhaustif - illustre celles de ses parties prenantes.

Il a été préparé conformément aux normes de la **Global Reporting Initiative (GRI) Standards**, (option « Core ») et dans le respect des principes GRI, à savoir l'implication des parties prenantes, la définition du contexte de durabilité, la pertinence et l'exhaustivité.

Enfin, ce rapport a pour objectif de **présenter l'état d'avancement** de la mise en oeuvre des stratégies en matière de durabilité et d'héritage des Jeux et de décrire avec précision et transparence les **progrès réalisés par rapport aux ambitions fixées**. Alors que le [plan Héritage et Durabilité](#) se concentre essentiellement sur la description des engagements et des objectifs partagés de Paris 2024 concernant l'héritage et la l'excellence environnementale des Jeux, le périmètre retenu pour ce rapport est élargi et introduit une grille de lecture plus complète et détaillée permettant de suivre le chemin parcouru par le Comité.

LA VISION DE PARIS 2024

Convaincu de la capacité du sport à changer des vies, Paris 2024 place le sport au cœur de son ambition et de son action. Par les émotions qu'il suscite et les valeurs qu'il porte, le sport est un vecteur incomparable de cohésion et un formidable levier au service de la transformation écologique et de l'innovation sociale.



Cette vision s'applique aux trois piliers de Paris 2024 :

CÉLÉBRATION



Pour tous, dans toutes les villes. La célébration sera nationale avec le parcours du relais de la flamme, les collectivités hôtes des épreuves de voile, surf et football, et d'une manière générale dans tout le pays. C'est la France entière qui sera une Terre de Jeux

ENGAGEMENT



Dès aujourd'hui, Paris 2024 engage les Français et l'ensemble des territoires à ses côtés : mouvement sportif, acteurs publics et collectivités territoriales, grand public, entreprises partenaires...

HÉRITAGE ET DURABILITÉ



L'héritage des Jeux est pensé pour bénéficier largement à toute la société.

LES MOTS D'INTRODUCTION



© Rudy Waks

TONY ESTANGUET,
PRÉSIDENT DE PARIS 2024



Dès le début de l'aventure Paris 2024, nous avons tous été portés par la conviction que pour pouvoir continuer à vivre les Jeux, il fallait transformer les Jeux. Avec l'ensemble des parties prenantes du projet avec qui nous avons porté le projet, nous avons donc imaginé des Jeux plus sobres, plus responsables, plus ouverts, plus paritaires, plus inclusifs. Des Jeux à l'image de la société qui se transforme et dans laquelle nous sommes convaincus que le sport a un rôle à jouer. La crise sanitaire que nous traversons renforce ces convictions : Paris 2024 est un horizon commun et positif, qui nous rassemble tous.

Depuis la création du Comité d'organisation, nous avons donc posé les bases pour relever ce défi : nous avons défini notre Stratégie Responsable des Achats, signé une charte sociale, sécurisé les engagements climatiques des Jeux grâce à un plan de réduction et de compensation ambitieux, créé un Fonds de dotation pour soutenir des projets d'impact social et environnemental par le sport...

Ce rapport Héritage et Durabilité est un premier rendez-vous pour faire le point, avant d'attaquer les années à venir qui seront celles de l'opérationnalisation de nos engagements. Il reste encore beaucoup de travail, nous sommes mobilisés à 100% et j'ai confiance dans la détermination de notre écosystème à réussir à livrer des Jeux dont nous serons tous fiers.



© Rudy Waks

GEORGINA GRENON,
DIRECTRICE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



Les Jeux de Paris 2024 ont placé la barre très haut en matière environnementale, avec une ligne directrice forte : livrer des Jeux responsables alignés sur l'Accord de Paris et l'agenda 2030 de l'ONU, dont les Objectifs de Développement Durable.

Dans ce contexte, Paris 2024 s'est fixé des ambitions inédites à l'échelle des Jeux, qui ont nécessité de définir un cadre méthodologique nouveau, permettant de faire des enjeux climatiques et environnementaux l'un des critères de la décision.

Ce premier rapport Héritage et Durabilité présente l'organisation et les actions de Paris 2024 depuis la création du Comité d'Organisation pour définir ce cadre méthodologique : comment nous avons fait de l'empreinte carbone une donnée d'entrée plutôt qu'un bilan, sécurisé la contribution de ces Jeux à la lutte contre le changement climatique, construit la stratégie responsable des achats autour des enjeux environnementaux et sociaux, mis en œuvre du Système de Management Durable en vue de la certification ISO 20121...

Et parce que la victoire sera collective, nous y présentons également certaines actions de l'écosystème Paris 2024. Les Jeux nous rassemblent et nous donnent l'opportunité de mettre le sport au service de la transformation écologique, saisissons-la !



© Rudy Waks

MARIE BARSACQ,
DIRECTRICE IMPACT & HÉRITAGE



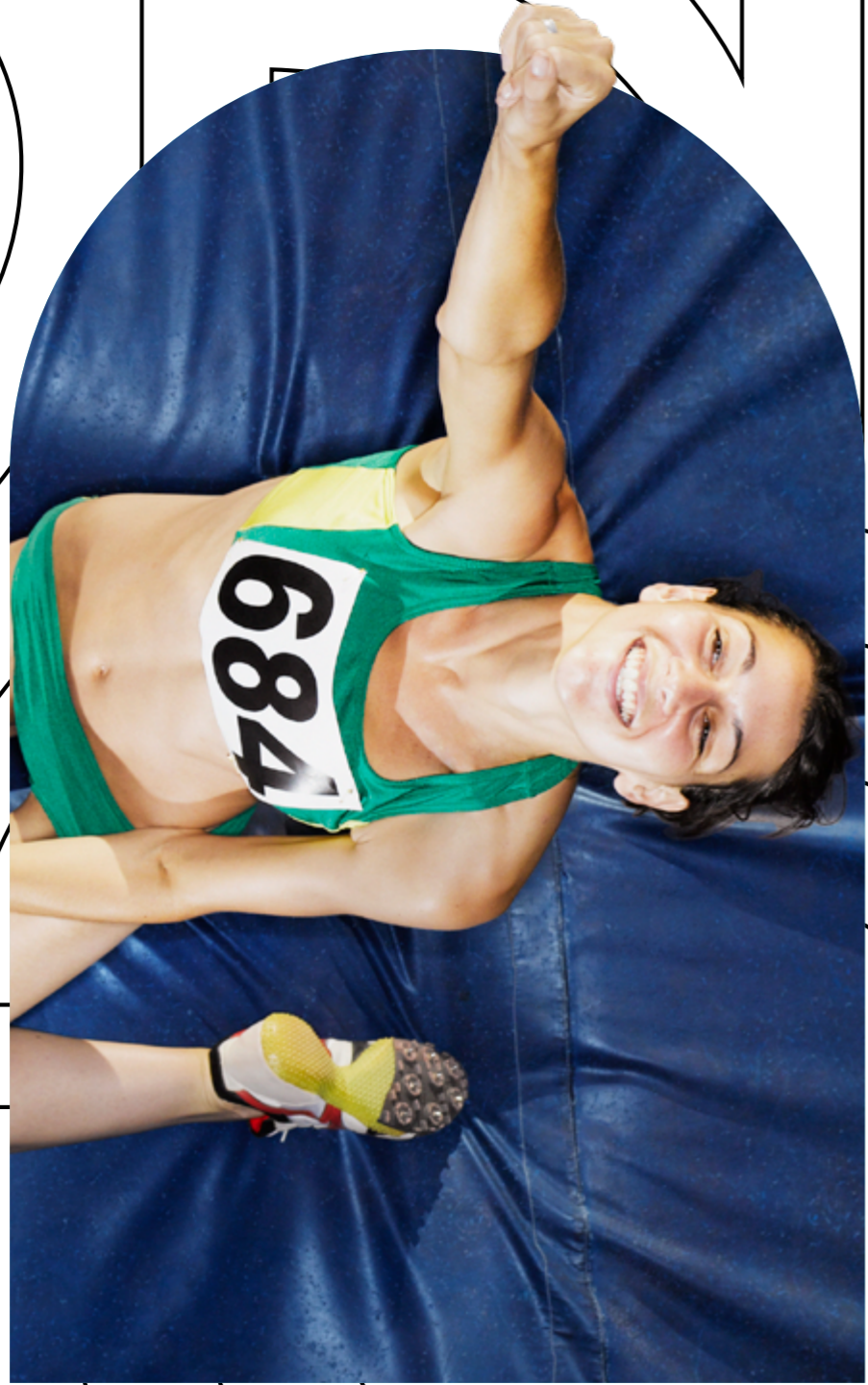
Ce rapport paraît à un moment charnière, où l'Olympiade de Paris 2024 démarre. Avec un budget et une équipe dédiés, une stratégie partagée avec tous les acteurs qui nous entourent, des outils opérationnels - notamment le fonds de dotation Paris 2024 - et des coopérations désormais solidement ancrées, tous les leviers pour agir sont réunis, et les premiers résultats sont là.

Des résultats en matière de retombées économiques, sociales et territoriales d'abord, en particulier pour les TPE-PME et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui mettent leur capacité d'innovation et leurs savoir-faire au service du projet Paris 2024.

Des résultats en matière de promotion de l'activité physique et sportive également : de plus en plus d'écoles s'engagent pour proposer aux élèves 30 minutes d'activité physique et sportive quotidienne en complément de l'EPS ; les projets soutenus par le fonds de dotation pour développer l'impact social du sport grandissent ; les villes Terre de Jeux 2024 se mobilisent pour engager leurs territoires dans cette dynamique nationale.

Ce rapport reflète notre méthode : nous inspirer de ce qui marche ; soutenir le mouvement sportif ; encourager le travail d'équipe ; évaluer l'impact ; et veiller à la pérennité des actions, afin qu'elles se poursuivent bien au-delà de 2024.

Enfin, ce rapport est une invitation à agir ensemble. Chacun peut contribuer à bâtir un héritage positif, durable et partagé. À vos projets !



© Robert Daly / Getty Images

SECTION 7

À VOS MARQUES : RESPONSABILITÉS ET AMBITIONS

TABLE DES MATIÈRES

1.	ORGANISER LES JEUX : UN DÉFI D'ENVERGURE, UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE	15
2.	LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DU MONDE FACE À DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX SANS PRÉCÉDENTS	19
3.	LA STRATÉGIE DE COURSE DE PARIS 2024 EN MATIÈRE D'HÉRITAGE ET DE DURABILITÉ	20
4.	UNE STRATÉGIE CO-CONSTRUITE ET UNE MOBILISATION COLLECTIVE	22
5.	L'ÉQUIPE ET SES OUTILS	29

1. ORGANISER LES JEUX : UN DÉFI D'ENVERGURE, UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques est en soi un projet hors-norme. Mais Paris 2024 s'est donné une ambition encore plus grande : celui d'organiser cet événement, par nature gigantesque et éphémère, en mettant la durabilité et l'héritage des Jeux au cœur du projet. Un défi stimulant qui sera relevé collectivement, avec le vaste écosystème mobilisé pour les Jeux.

Si le projet est de taille, les Jeux sont aussi une opportunité unique de rassembler, d'engager l'ensemble de la société d'ici 2024. De fédérer toutes les forces vives d'un pays - mouvement sportif, pouvoirs publics, associations, entreprises, société civile - pour utiliser le sport comme levier de vivre ensemble et inspirer les générations. De penser plus loin que les Jeux en 2024 pour accélérer des transformations qui contribueront à une société plus durable et plus solidaire, dans le pays-hôte et au-delà.

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES : LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DE LA PLANÈTE

Cent ans après les Jeux d'été de Paris, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront le **plus grand événement jamais organisé en France**.

L'équivalent de **42 championnats du monde organisés simultanément** ; symbole d'ouverture, de diversité et d'universalité, les Jeux de Paris 2024 accueilleront près

de **15 000 athlètes** venus représenter **206 délégations différentes**. Les spectateurs et téléspectateurs seront invités du monde entier pour vivre des émotions incomparables et assister à des performances sportives exceptionnelles. Environ **45 000 volontaires** seront aussi mobilisés pour accompagner l'organisation et **20 000 journalistes** couvriront l'événement sur l'ensemble des sites olympiques et paralympiques.



→ Paris2024,
Stade de
France, Stade
Olympique

CHIFFRES CLÉS

4 350
ATHLÈTES
PARALYMPIQUES



10 500
ATHLÈTES
OLYMPIQUES

22
SPORTS
PARALYMPIQUES



28
SPORTS OLYMPIQUES
(+ 4 NOUVEAUX)

182
DÉLÉGATIONS PARALYMPIQUES



206
DÉLÉGATIONS OLYMPIQUES

13
MILLIONS DE BILLETS



4
MILLIARDS
DE TÉLÉSPECTATEURS

60 000
REPAS SERVIS
PAR JOUR AU VILLAGE
DES ATHLÈTES

20 000
PERSONNELS
MÉDIAS
ACCREDITÉS

150 000
EMPLOIS DIRECTS
MOBILISÉS ENTRE 2019
ET 2024
SUR L'ORGANISATION
DES JEUX



45 000
VOLONTAIRES

39
SITES DE
COMPÉTITIONS
OLYMPIQUES



18
SITES DE
COMPÉTITIONS
PARALYMPIQUES

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS
DE PARIS 2024

Cet événement d'envergure est porté par le **Comité International Olympique** (CIO), chef de file du Mouvement olympique, le **Comité International Paralympique** (IPC), l'instance internationale dirigeante du mouvement paralympique et enfin le **Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques** d'été de Paris 2024 (Paris 2024).

En tant que **responsable de l'organisation**, de la **planification**, du **financement** et du **déroulement** des Jeux, le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 doit se conformer à la Charte olympique, au contrat ville hôte conclu entre le CIO, l'IPC, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris², ainsi qu'aux instructions de la commission exécutive du CIO.

Dans le respect du contrat de ville hôte, Paris 2024 est notamment chargé de :

- **Planifier, organiser, financer** et **livrer** les Jeux de Paris 2024, ainsi que les événements associés ;
- **Promouvoir** les Jeux de Paris 2024 en France et à l'international ;
- **Participer** aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux de Paris 2024 ;
- Contribuer à **maximiser l'impact positif** des initiatives lancées en amont des Jeux et à garantir l'héritage des Jeux de Paris 2024 ;
- **Répondre aux besoins des médias** afin d'offrir au public la meilleure information possible sur le déroulement des Jeux de Paris 2024 ;
- **Organiser des manifestations culturelles**, éléments essentiels de la célébration des Jeux.

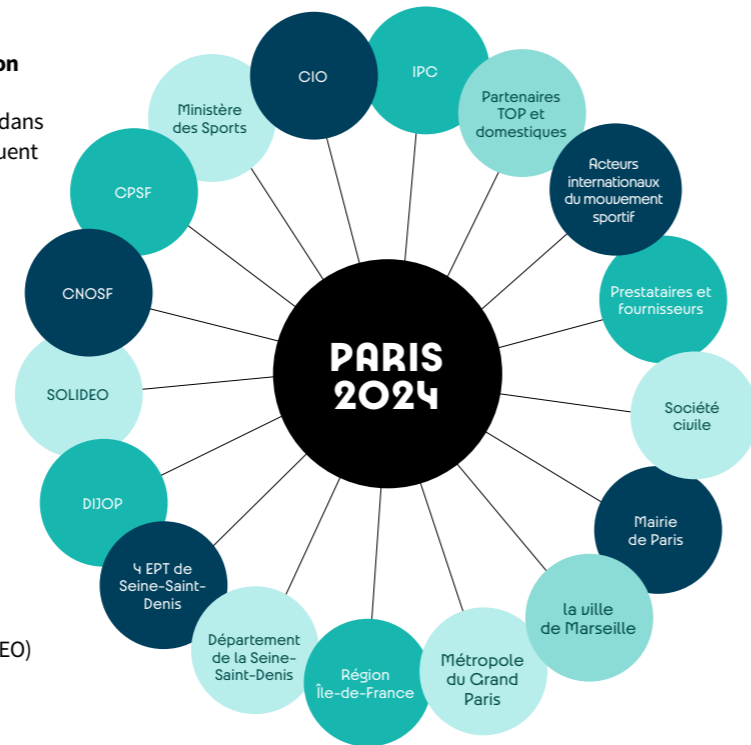
En matière de durabilité et d'héritage des Jeux, Paris 2024 joue principalement un rôle de catalyseur en :

- **Définissant et déployant une stratégie** de durabilité et d'héritage ;
- Favorisant un **partage des bonnes pratiques** et un lien entre les projets d'héritage et de durabilité de chaque partie prenante ;
- Facilitant une **bonne coordination autour des objectifs partagés** concernant la durabilité et l'héritage ;
- **Soutenant des projets d'innovation sociale par le sport** portés par les acteurs du mouvement sportif, les organismes publics et les organisations à but non lucratif grâce au Fonds de dotation ;
- Proposant un **cadre commun de mesure de l'impact** des Jeux.

² Conformément à un accord signé entre le CIO et l'IPC, les intérêts de l'IPC sont décrits dans la section « Jeux Paralympiques » du contrat ville-hôte.

UN ÉCOSYSTÈME INDISPENSABLE AUX JEUX

L'organisation des Jeux est impensable sans la **mobilisation collective de tout un écosystème**. Quels que soient leurs rôles, leurs responsabilités et leurs niveaux d'engagement dans le projet, les acteurs de l'écosystème de Paris 2024 contribuent tous à la livraison des Jeux et à leur héritage.



LES NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ORGANISATION DES JEUX

- Le **Comité international olympique (CIO)**
- Le **Comité international paralympique (IPC)**
- La **Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO)**
- **Les acteurs publics :**
 - L'**État** (Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Secrétariat d'Etat chargée des personnes handicapées)
 - La **Ville de Paris**
 - La **Région Île-de-France**
 - **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**
 - La **métropole du Grand Paris**
 - La **Ville de Marseille**
 - Les **intercommunalités** et les **communes**
- Les **acteurs** du mouvement sportif :
 - Les **athlètes**, représenté par les Commissions des athlètes (du CIO et de Paris 2024)
 - Le **Comité national olympique et sportif français (CNOSF)**
 - Le **Comité paralympique et sportif français (CPSF)**
 - Les **comités olympiques et paralympiques nationaux**
 - Les **Fédérations sportives internationales**
 - Les **Fédérations sportives nationales**
 - Les **associations sportives et les clubs**
- **20 entreprises partenaires** engagées dans l'aventure – 13 partenaires mondiaux et 7 domestiques (au 14/07/21)
- Les **prestataires et fournisseurs**
- La **société civile**

ORGANISER LES JEUX DE PARIS 2024, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE AVEC LE CIO ET L'IPC

- **LA COMMISSION DE COORDINATION**
Afin d'organiser les Jeux, plusieurs équipes du CIO sont mobilisées à la co-construction du projet Paris 2024 dont la **commission de coordination (COCOM)** qui a pour rôle de faire le suivi du projet des Jeux et d'orienter Paris 2024 sur les sujets de la planification, de l'organisation et du financement des Jeux, ainsi que sur la collaboration avec les autorités du pays hôte concernées. La COCOM comprend des représentants du CIO, des fédérations internationales, des comités nationaux olympiques, des athlètes et des experts.
- **LE JOINT STEERING FORUM**
Une coordination générale est également mise en place entre le CIO, l'IPC et Paris 2024 à travers le **Joint Steering Forum**, qui vise à créer un pont entre les gouvernances internationales et nationales. Elle est sous la responsabilité du président du COCOM et du président de Paris 2024.

2. LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DU MONDE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Changement climatique, protection de la biodiversité, lutte contre les discriminations et l'exclusion, la sédentarité ou encore les fractures territoriales sont autant de défis qui interpellent le monde du sport et celui des Jeux.

→ **Les défis environnementaux menacent le monde sportif au même titre que le reste de la société.**

La concentration dans l'atmosphère des **gaz à effet de serre** liés aux activités humaines atteint de nouveaux records et menace la planète et les écosystèmes. Les modes de production et de consommation actuels, ainsi que l'**utilisation excessive des ressources naturelles** mènent à la détérioration des terres et des eaux, à la déforestation, à la sécheresse et à la désertification et mettent en péril la biodiversité. Le monde du sport est interpellé par ces constats : la nature étant souvent leur terrain de jeu, les sportifs observent au quotidien la **dégradation des rivières, des montagnes, des océans**. La pratique de certaines disciplines et les performances des sportifs pâtissent directement de la dégradation de l'environnement. Certaines organisations sportives, maillon clé des territoires, sont exposées à ces bouleversements.

Face à ces différents constats Paris 2024 a la conviction que les Jeux sont plus que jamais nécessaires. Dans un monde post-coronavirus, il est indispensable de recréer des moments de fraternité et de cohésion universelle. Quel autre événement le permet, à si grande échelle ? Les Jeux sont une plateforme de promotion unique pour relayer de grandes causes et promouvoir d'autres pratiques. Les Jeux sont l'occasion pour notre pays de mobiliser ses forces vives pour montrer au monde, le meilleur de ses valeurs et de ses savoir-faire.

Mais des Jeux qui prennent leurs responsabilités, qui incarnent une nouvelle ère : sobres et compacts, tout autant spectaculaires que durables. Des Jeux pour progresser pour l'environnement, pour l'emploi et l'économie, pour l'éducation.

Car plus loin que les Jeux, Paris 2024 a la conviction que le sport, par son incroyable pouvoir de mobilisation, doit être en première ligne pour agir. Reconnu par les Nations Unies comme contributeur important à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, le sport, source d'engagement, d'intégration, d'épanouissement personnel, à toute sa place pour transformer la société.

→ **Des défis sociaux fragilisant la cohésion sociale.**

Les modes de vie actuels poussent à la **sédentarité** et à l'**inactivité physique**. Les chiffres de la sédentarité sont tous les jours plus alarmants : seuls 13% des collégiens français respectent le seuil d'activité physique recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé pour les adolescents, et près de 25% des enfants en classe de 3^{ème} sont en surpoids ou obèses³. Les **effets positifs de l'activité physique et sportive sont pourtant bien connus**, notamment ses bienfaits sur le système immunitaire, en plus de son rôle essentiel dans la prévention et le traitement de nombreuses pathologies, ainsi que dans le maintien global de la santé physique et mentale.

Au-delà, le **regard sur le handicap**, les **enjeux d'accessibilité** et l'**inclusion** de toutes les personnes, sont également autant de problématiques affectant la société française. De nombreux obstacles freinent encore l'accessibilité aux infrastructures ou à la pratique sportive.

Enfin, de **nombreux territoires souffrent de fractures** : aux portes de Paris, la Seine-Saint-Denis figure parmi les dix départements avec les taux de chômage et de pauvreté les plus élevés en France métropolitaine. Le Nord-Est de Paris est également touché par de nombreuses **fractures urbaines, sociales et territoriales**. Ces territoires qui présentent des **atouts exceptionnels**, par leur jeunesse, leur dynamisme économique et leur diversité, souffrent par exemple d'un fort déficit d'équipements aquatiques.

³ Etude financée par l'OMS en 2019, menée par des chercheurs de l'OMS, de l'Imperial College London et de l'Université d'Australie occidentale et publiée le 22 novembre 2019 dans la revue médicale The Lancet Child & Adolescent Health.

3. LA STRATÉGIE DE COURSE DE PARIS 2024 EN MATIÈRE D'HÉRITAGE ET DE DURABILITÉ

Face à ces grands enjeux sociaux et environnementaux, **les Jeux de Paris 2024 constituent un horizon commun pour relever les défis qui nous attendent.** C'est fort de cette conviction que Paris 2024, s'engage à :

- Livrer des Jeux exemplaires sur le plan social et environnemental** dans tous les actes associés à l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec une exigence permanente : inscrire l'organisation du plus grand événement au monde au service de l'environnement, du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires hôtes.
- Bâtir un héritage social et environnemental fort et durable** qui mette le sport au service de l'individu, de la société et de la planète : créer une prise de conscience sur l'importance de l'activité physique et sportive pour la santé, donner envie de bouger plus et renforcer l'accès à la pratique, utiliser le sport à des fins pédagogiques, éducatives et citoyennes, s'appuyer sur le sport pour l'inclusion, la solidarité et l'égalité, et faire du sport un levier au service de la transformation écologique.

Sur le volet de l'**accessibilité** en particulier, Paris 2024 a mis en place une **Stratégie d'Accessibilité Universelle**, approuvée à l'unanimité lors du Comité d'Administration du 16 mars 2021. La tenue des Jeux Paralympiques engage le territoire hôte à **accueillir les para athlètes** et les **visiteurs en situation de handicap** dans les meilleures conditions possibles. Dans ce contexte, Paris 2024 va veiller à l'**intégration exemplaire de l'accessibilité universelle** dès la conception de tous les projets relatifs à l'organisation et au bon déroulement des Jeux et à tous les événements qui y sont associés, afin d'assurer une **expérience inclusive, novatrice et unique** pour tous les publics. Mais l'exemplarité de Paris 2024 s'étend au-delà de ces stratégies, et c'est pour cela que le Comité a identifié **d'autres enjeux de responsabilité** à l'image de la lutte contre la **corruption**, la protection des **données personnelles**, l'établissement de **bonnes conditions de travail** et de **dialogue social** ou encore la promotion de la **fraternité** et du **lien social à l'international**.

La définition de ces enjeux prioritaires a été réalisée à travers un travail collectif mené par Paris 2024 avec les parties prenantes, et ce dès la phase de candidature. **La liste complète des enjeux identifiés est à retrouver en section 4.**

1

LIVRER DES JEUX EXEMPLAIRES

Des Jeux éco-responsables, vecteurs de solutions durables

- Garantir des Jeux neutres en carbone et une contribution positive pour le climat
- Fournir 100% d'énergies renouvelables pendant les Jeux
- Déployer une économie circulaire pour les Jeux et viser le zéro-déchet
- Proposer une mobilité propre pour les athlètes, délégations, média et organisateurs et favoriser l'accès à une mobilité active et en commun pour les spectateurs
- Proposer des services de restauration durable

Des Jeux moteurs d'attractivité et de développement des territoires

- Contribuer au développement économique de la Seine-Saint-Denis
- Développer l'accès à la pratique sportive

Des Jeux partagés porteurs d'opportunités pour tous

- Favoriser l'emploi local et la montée en compétences, notamment des publics fragiles
- Favoriser l'accès des TPE-PME, des structures de l'ESS et du secteur adapté aux marchés des Jeux
- Faire des Jeux une plateforme de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion et de la lutte contre toutes formes de discriminations

2

BÂTIR L'HÉRITAGE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le sport pour la santé, l'éducation et l'engagement citoyen

- Donner envie de bouger plus
- Bouger plus au quotidien
- Soutenir le rôle du club sportif
- Bouger plus de la maternelle à l'université
- Utiliser le sport pour le plaisir d'apprendre
- Découvrir les Jeux et leurs valeurs pour mieux vivre ensemble
- Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté

le sport pour plus d'inclusion, d'égalité et de solidarité

- Utiliser le sport pour l'égalité et la lutte contre les discriminations
- Utiliser le sport pour l'inclusion sociale
- Utiliser le sport pour soutenir l'insertion professionnelle

le sport au service de la transformation écologique

- Soutenir la transformation écologique des événements sportifs
- Mobiliser en faveur du climat et de l'environnement
- Soutenir les mobilités actives du quotidien

Ces éléments ne sont pas exhaustifs mais constituent quelques-uns des engagements phares de Paris 2024.

4. UNE STRATÉGIE CO-CONSTRUITE ET UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Paris 2024 s'est engagé en collaboration étroite avec tout son écosystème dans ce défi d'organiser des Jeux d'une nouvelle ère qui place la durabilité et l'héritage au cœur du projet. Car le cap fixé est ambitieux et sera uniquement atteint en équipe.

La stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024 est le fruit d'une collaboration et d'un travail collectif engagé dès 2016 pour définir une ambition partagée. Ce travail a réuni tous

les acteurs engagés dans la préparation des Jeux de Paris 2024 présentés précédemment : CIO ; IPC ; Ville-hôte ; Etat et collectivités territoriales ; CNOSF, CPSF, athlètes et les acteurs du mouvement sportif ; entreprises partenaires ; partenaires sociaux et acteurs de la vie économique de notre pays ; habitants et acteurs de la société civile partout en France.



© COCOM - Robin Christol

↑
Commission
de coordination
de Paris 2024,
11 juin 2019

4.1 UNE STRATÉGIE COHÉRENTE AVEC LES FEUILLES DE ROUTE INTERNATIONALES, NATIONALES ET LOCALES

Cette stratégie donne ainsi le cadre à une ambition forte, fondée sur la vision de Paris 2024. Elle doit aussi permettre de relever un défi majeur : **refléter la diversité des priorités et engagements de l'écosystème de Paris 2024** en matière d'héritage et durabilité tout en assurant une cohérence d'ensemble et en garantissant un impact fort.

ALIGNEMENT AVEC LES FEUILLES DE ROUTE INTERNATIONALES

Paris 2024 a intégré dès la construction de sa stratégie les **17 Objectifs de développement durable (ODD)** définis par les Nations Unies qui « donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous⁴ ». Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable et répondent aux défis majeurs auxquels fait face l'humanité. Rassemblés dans l'Agenda 2030 de l'ONU, ils définissent **169 cibles communes** à tous les pays engagés.

Paris 2024 s'est aussi engagé à **déployer à l'international la stratégie de Paris 2024** et construire un héritage propre et inédit au service du mouvement sportif international, et ce en bâtissant des **coopérations innovantes**, impactantes et pérennes. Ce déploiement de la stratégie à l'international passe par la signature d'**accords de coopération** avec des acteurs institutionnels internationaux, par la mise en oeuvre d'**appels à projets mettant le sport au service du développement** ou encore par la mobilisation d'acteurs autour du thème du **sport et de la paix**.

De plus, la stratégie de Paris 2024 s'aligne sur les objectifs de l'**Accord de Paris**⁵, en visant l'objectif de diviser par deux le bilan carbone des Jeux. Paris 2024 a signé officiellement en décembre 2018 l'initiative « Sport for Climate Action » de la

CCNUCC⁶, qui incite le monde du sport à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. A travers ce cadre, Paris 2024 s'engage à promouvoir des **pratiques environnementales exemplaires**, à **réduire l'impact climatique** des Jeux de 2024, à mener des **actions pédagogiques** sur les enjeux climatiques et à promouvoir des **modes de consommation plus durables et responsables**. Paris 2024 s'aligne également sur les recommandations menées par l'**IUCN**⁷ et le **CIO** à travers les différents guides sur « **Sport et biodiversité** » visant à aider les organisations sportives à mieux comprendre l'impact de leurs activités sur la nature et à identifier de nouvelles opportunités pour améliorer la conservation de l'environnement.

Enfin, Paris 2024 s'inscrit dans les efforts internationaux pour promouvoir le rôle du sport pour la mise en oeuvre des ODD, encadrés par le **Plan d'Action de Kazan**. À ce titre, Paris 2024 fait partie des acteurs engagés dans la définition d'indicateurs généraux de contribution du sport aux ODD, menée conjointement par le **Commonwealth** et l'**UNESCO**.

⁴ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

⁵ L'Accord de Paris, signé par près de 200 pays en 2015 afin de lutter contre le changement climatique a pour objectif principal de limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C

⁶ Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques

⁷ Union internationale pour la conservation de la nature

LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

L'ensemble des ODD ont été pris en compte dans la définition de la stratégie d'héritage et de durabilité de Paris 2024. À travers son action et en prenant en compte l'ensemble des enjeux d'exemplarité définis précédemment, Paris 2024 contribue à **56 cibles** des 17 ODD comme spécifié dans le tableau ci-dessous.

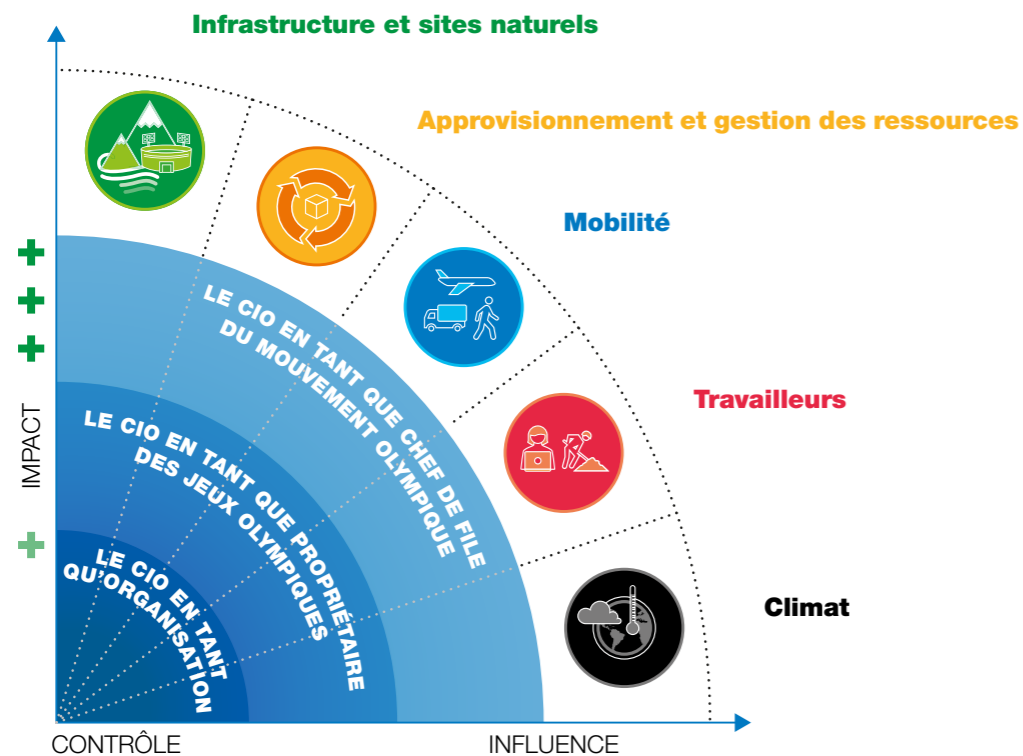
	1 PAS DE PAUVRETE	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTE ET BIEN-ÊTRE	4 EDUCATION DE QUALITE	5 EGALITE ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Développement de l'accessibilité universelle										9.1	10.2	11.7					
Atteinte de la neutralité carbone et contribution positive pour le climat							7.2/7.3					11.2/11.3	12.2	13.1			
Préservation et régénération de la biodiversité						6.6								14.1	15.2/15.5		
Développement de l'économie circulaire								8.3	9.1			12.2/12.3/12.5					
Renforcement de la résilience environnementale									9.1		11.3/11.4		13.1				
Accélération de la transformation écologique		2.4									11.2	12.2/12.8	13.3				16.10
Attractivité sociale, économique et territoriale des collectivités-hôtes								8.1/8.9	9.2/9.5								
Inclusion, égalité, solidarité	1.2/1.5				5.1/5.5			8.5		10.2							
Promotion de l'engagement et de la citoyenneté				4.4/4.7													
Santé : promotion du bouger plus			3.4									11.3					
Opportunités économiques et sociales	1.5			4.4				8.3/8.5/8.6/8.5		10.2	11.1						
Promotion du sport et ses valeurs pour l'éducation			3.4	4.7													
Lutte contre la corruption																	16.15/16.6
Protection des données personnelles																	16.6
Établissement de bonnes conditions de travail								8.8									
Avancement du dialogue social								8.8									
Action pour la fraternité et le lien social à l'international				4.7													

ALIGNEMENT AVEC L'AGENDA OLYMPIQUE

Attaché à la sauvegarde du caractère unique des Jeux et au renforcement du sport dans la société, le CIO a adopté, en 2014, l'**Agenda olympique 2020**. À travers 40 recommandations, cet agenda a constitué jusqu'en 2021 la feuille de route stratégique pour préparer l'**avenir du Mouvement olympique** et lui permettre de s'adapter aux besoins des territoires qui les organisent.

En matière de durabilité, un des trois piliers de l'Agenda olympique 2020, le CIO a identifié **cinq thèmes prioritaires** : infrastructure et sites naturels, approvisionnement et gestion des ressources, mobilité, personnel et climat. La stratégie de durabilité du CIO définit des objectifs et plans d'action pour chacun de ces thèmes clés à travers le prisme de **trois sphères de responsabilité** :

- Le CIO en tant qu'**organisation**.
- Le CIO en tant que **propriétaire des Jeux Olympiques**.
- Le CIO en tant que **chef de file du Mouvement olympique**.



Tiré de la Stratégie du CIO en matière de durabilité, qui s'articule autour de trois sphères de responsabilité et de cinq thèmes clés.

<https://olympics.com/cio/developpement-durable>

En 2017, le CIO a également défini son **approche stratégique en matière d'héritage** : « L'héritage olympique est le fruit de la mise en oeuvre d'une vision commune, issue de la rencontre de deux visions : celle du Mouvement olympique qui aspire à édifier un monde meilleur par le sport, et celle d'un territoire qui cherche à concrétiser cet objectif dans un contexte spatiotemporel donné. »

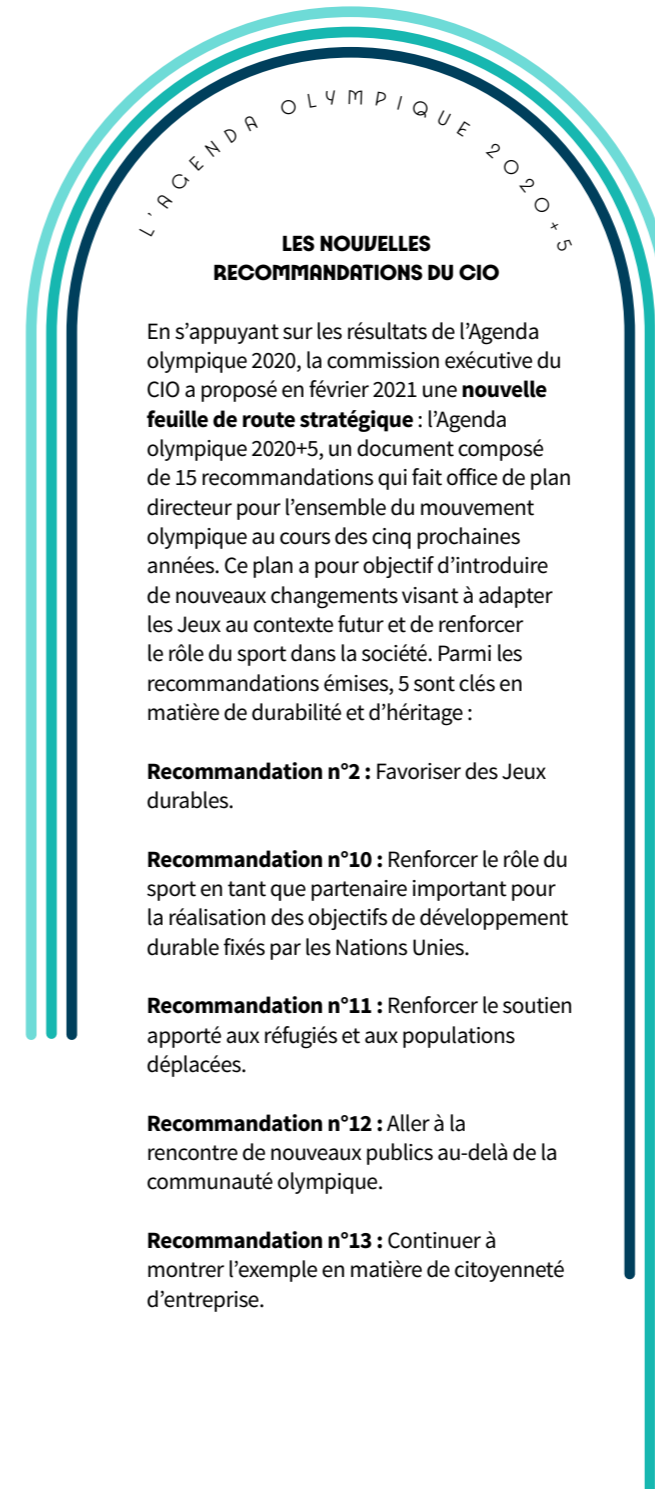
Aujourd'hui, les Jeux se doivent d'être fermement fondés sur la **volonté de bâtir un héritage**, à savoir ce que l'événement laissera bien après les compétitions sportives.

Tant en matière de durabilité que d'héritage des Jeux, Paris 2024 a intégré au coeur de son projet, et ce dès la candidature, la feuille de route, les stratégies et les recommandations émises par le CIO.

ALIGNEMENT AVEC LES FEUILLES DE ROUTE NATIONALES ET LOCALES⁸

Paris 2024 a adopté sa vision et sa stratégie en **cohérence avec les feuilles de route préexistantes de son écosystème proche**, via une gouvernance partagée, mais aussi en s'alignant avec divers acteurs de la société civile, experts et associations, qui sont régulièrement consultés.

Au niveau national et local, **les parties prenantes institutionnelles de Paris 2024 se sont engagées** de leur côté à contribuer au défi de livrer des Jeux exemplaires et de bâtir un héritage durable à travers l'élaboration de plans d'action sur leurs périmètres de responsabilité. Le Comité d'organisation joue un rôle de catalyseur et travaille au quotidien avec elles pour répondre collectivement aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques posés par les Jeux.



L'AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS DU CIO

En s'appuyant sur les résultats de l'Agenda olympique 2020, la commission exécutive du CIO a proposé en février 2021 une **nouvelle feuille de route stratégique** : l'Agenda olympique 2020+5, un document composé de 15 recommandations qui fait office de plan directeur pour l'ensemble du mouvement olympique au cours des cinq prochaines années. Ce plan a pour objectif d'introduire de nouveaux changements visant à adapter les Jeux au contexte futur et de renforcer le rôle du sport dans la société. Parmi les recommandations émises, 5 sont clés en matière de durabilité et d'héritage :

Recommandation n°2 : Favoriser des Jeux durables.

Recommandation n°10 : Renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies.

Recommandation n°11 : Renforcer le soutien apporté aux réfugiés et aux populations déplacées.

Recommandation n°12 : Aller à la rencontre de nouveaux publics au-delà de la communauté olympique.

Recommandation n°13 : Continuer à montrer l'exemple en matière de citoyenneté d'entreprise.

LES VALEURS DE L'OLYMPISME

AMITIÉ
EXCELLENCE
RESPECT

LES VALEURS DU PARALYMPISME

COURAGE
DÉTERMINATION
INSPIRATION
ÉGALITÉ

⁸ Retrouvez en annexes ainsi que dans le Plan Héritage et Durabilité les feuilles de routes nationales et locales des différentes parties prenantes.

4.2 LES MÉTHODES DE TRAVAIL DE PARIS 2024 AVEC SES PARTIES PRENANTES

La mise en place et le suivi de la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024 fait l'objet d'un **co-pilotage avec les parties prenantes**. A travers la mise en place de comités de suivi, de pilotage ou de groupes de travail, Paris 2024 promeut une **démarche collaborative**, enrichie par les contributions de nombreux acteurs :

- Le **Comité de Pilotage Héritage et Durabilité** pour partager les travaux sociaux et environnementaux du Comité d'Organisation et des parties prenantes ;
- Le **Comité d'Excellence Environnementale**, annoncé lors du Conseil d'Administration (CA) Paris 2024 du 16 mars 2021 et constitué d'experts de différentes thématiques environnementales, il sera chargé d'analyser et d'enrichir la stratégie d'excellence environnementale du Comité ;
- Le **Comité de suivi de la Charte sociale** afin de veiller à la bonne application de la Charte sociale signée par Paris 2024 ;
- Le **Comité stratégique ESS 2024** pour suivre le bon avancement des actions portées par le programme d'accompagnement ESS 2024 ;
- Le **Collectif pour une France en forme** identifie des actions concrètes pour lutter contre la sédentarité et encourager l'activité physique ;
- Le **Comité Horizon 2024** prépare la Semaine Olympique et Paralympique, la Journée Olympique et permet de déployer dans chaque rectorat le label Génération 2024 ;
- Le **Comité Héritage des Jeux Paralympiques** se réunit pour partager et écrire une feuille de route commune autour de l'accessibilité universelle des Jeux, du développement de la pratique sportive et de l'inclusion socioprofessionnelle des PSH ;
- Le **Conseil de l'environnement et du climat** (CEC), piloté par la DIJOP, qui permet un suivi des différents engagements environnementaux et climatiques dans la préparation et l'organisation des Jeux ;
- Le **Comité Egalité et Diversité** a pour mission d'écrire une feuille de route partagée pour faire des Jeux de Paris 2024 des Jeux pour l'égalité et contre les discriminations ;
- Le **Conseil de l'Energie** se réunit pour gérer les risques liés à l'approvisionnement des sites en énergie ;
- Le **Comité des Mobilités** pour coordonner l'organisation des transports liés aux Jeux.

Avec cette approche volontariste, les actions engagées par les parties prenantes dans le cadre de leurs plans d'accompagnement des Jeux sont intégrées dans la stratégie Héritage et Durabilité en tout ou en partie selon la volonté de chaque acteur et d'un commun accord avec Paris 2024. Le **pilotage est partagé** et permet le **suivi de l'ensemble des actions**, et tout particulièrement des indicateurs-clés de performance.

5. L'ÉQUIPE ET SES OUTILS

Les ambitions en matière d'héritage et de durabilité de Paris 2024 mobilisent et vont mobiliser d'ici les Jeux d'importantes ressources humaines et financières pour impliquer tout le Comité dans la poursuite de ses objectifs.

20121, la stratégie responsable des achats et le Fonds de dotation en sont aujourd'hui les plus structurants. Enfin, à travers sa démarche de mesure d'impact, Paris 2024 élabore également des outils concrets pour mesurer la performance et le suivi de sa stratégie.

Au-delà de ces ressources, des outils opérationnels ont été pensés pour déployer cette stratégie : le système de management durable (SMD) conforme à la norme ISO

5.1 LES RESSOURCES HUMAINES : LE CAPITAL HUMAIN DE PARIS 2024

L'équipe de Paris 2024 reflète la diversité d'un événement aussi grand que les Jeux, en combinant les compétences et les expertises d'athlètes, de spécialistes de l'organisation de grands événements, d'experts et d'acteurs issus des secteurs publics et privés et de la société civile. Fin 2020, Paris 2024 comptait **379 collaborateurs** (CDI, CDD, stagiaires et alternants) d'une **dizaine de nationalités**.

L'ÉQUIPE DE PARIS 2024 EN QUELQUES CHIFFRES



379
COLLABORATEURS
FIN 2020, DONT 291 EN CDI

100
COLLABORATEURS
RECRUTÉS SUR L'ANNÉE
2020, DONT 78 EN CDI

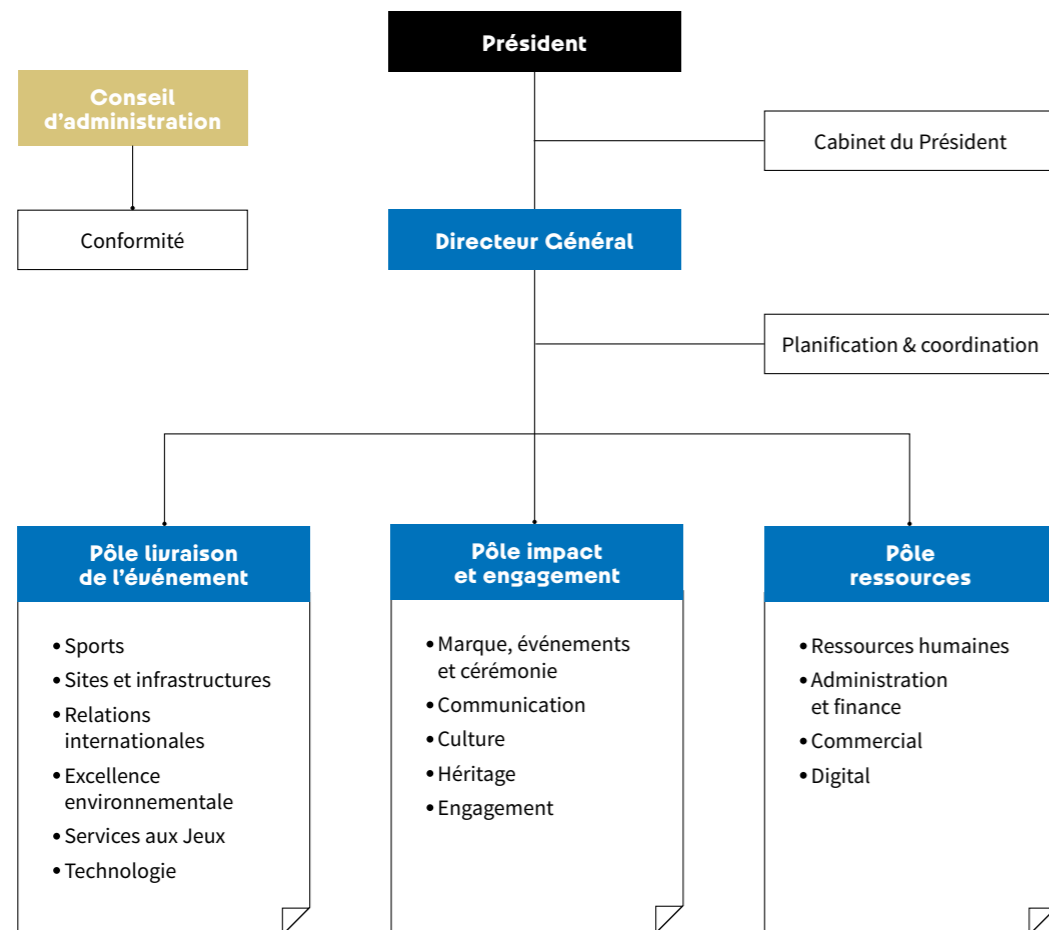
12
ATHLÈTES OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
COLLABORATEURS
DE PARIS 2024


93%
INDEX ÉGALITÉ
HOMMES / FEMMES


51%
DE FEMMES ET 49%
D'HOMMES AU TOTAL


5,01%
DE PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP

ORGANIGRAMME PARIS 2024



LE RÔLE DE L'ÉQUIPE PEOPLE MANAGEMENT DANS LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ DE PARIS 2024

L'équipe PEM assure l'**intégration** des nouveaux arrivants et l'animation quotidienne de la politique des Ressources Humaines, veillant à une **appropriation rapide de la**

culture propre à l'organisation, notamment des valeurs olympiques et paralympiques, du projet de Paris 2024 et de sa mission en matière de durabilité et d'héritage.

La **Direction People Management (PEM)**, en concertation le cas échéant avec le CA de Paris 2024, assure un pilotage rigoureux de ces évolutions dans un double objectif d'affecter des ressources suffisantes, diverses et compétentes aux différentes directions mais aussi de maîtriser cette croissance au regard du budget.

Au-delà de l'équipe de Paris 2024, en première ligne pour livrer les opérations, la **mobilisation sera bien plus large**. Sur la période s'étalant de 2018 à 2024, **150 000 emplois** pourraient être mobilisés dans les secteurs directement concernés par les Jeux : le tourisme, la construction, l'événementiel⁹. Parmi ces emplois, sur les 78 000 concernant directement l'organisation des Jeux, environ 4 500 (6%) seront occupés par les **salariés** du comité Paris 2024 ou des Event Delivery Entities. Les 73 500 (94%) restants devraient être mobilisés par **les prestataires investis sur l'organisation des Jeux**.

Autres ressources essentielles pour la livraison des Jeux, les volontaires, ambassadeurs des valeurs olympiques et paralympiques, joueront aussi un rôle essentiel dans le succès des Jeux. Un nombre maximum de **45 000 volontaires** devrait être recruté pour accomplir des missions variées. Levier d'engagement des habitants des collectivités hôtes, la campagne de recrutement sera ouverte et inclusive.

Enfin, pour garantir la **montée en compétences de l'ensemble des personnes impliquées dans la livraison** (collaborateurs, prestataires, volontaires) notamment sur les sujets en lien avec la durabilité et l'héritage, Paris 2024 élabore des **parcours de formation et d'intégration spécifiques** permettant à tous d'évoluer au-delà des Jeux. Via la création de l'Académie Paris 2024 et la mise en place de ces parcours, Paris 2024 travaille à devenir une **organisation apprenante**, tirant le meilleur de chacun des individus qui vont contribuer à l'organisation des Jeux.



©Thierry Courmaceul

LA FORMATION

L'ACADÉMIE PARIS 2024

Paris 2024 a créé en septembre 2020, avec le CNOSF et le CPSF, un organisme de formation, véritable université des Jeux, qui a vocation à permettre à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de disposer des connaissances et des compétences pour contribuer à la réussite de l'événement.

À terme, ce sont plus de 130 000 personnes, salariés, volontaires comme prestataires, qui bénéficieront d'un accompagnement pour développer leurs compétences. D'autres publics, comme les membres des fédérations sportives, les agents des collectivités, les jeunes en service civique ou encore les partenaires pourront être sensibilisés et formés. À long terme, l'Académie Paris 2024, qui restera après les Jeux comme un élément d'héritage, aura pour mission d'enrichir durablement la performance du mouvement sportif et de la filière des grands événements.

DES PARCOURS D'INTÉGRATION ET DE FORMATION EN INTERNE

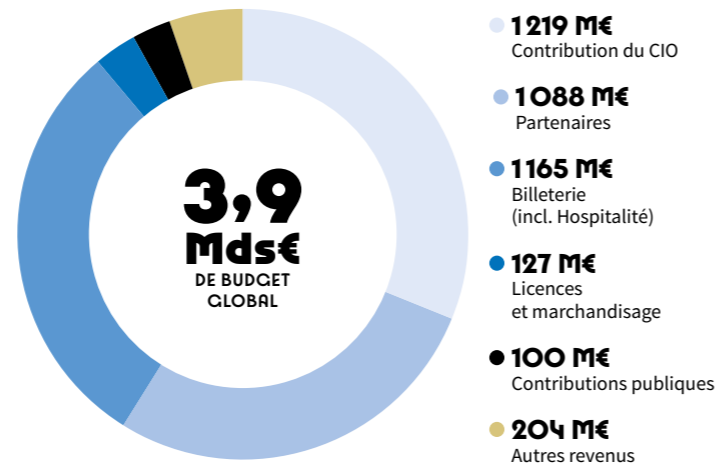
Afin de mobiliser et responsabiliser les collaborateurs en matière de durabilité et d'héritage, Paris 2024 a élaboré un parcours d'intégration en mettant en place des sessions de formation spécifiques mais aussi des modules thématiques portant sur l'éthique et la conformité ou bien les règles de la commande publique.

5.2 LES RESSOURCES FINANCIÈRES : LE BUDGET DE PARIS 2024

LE BUDGET DE PARIS 2024

La **sobriété budgétaire** est au cœur du concept des Jeux de Paris 2024. Le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 dispose d'un budget de fonctionnement prévisionnel de 3,9 milliards d'euros, défini au moment de la candidature, revu et validé par le CA du 17 décembre 2020, pour permettre l'organisation des Jeux. Ce budget est constitué à **97% de fonds privés et à 3% de financements publics**, destinés à l'organisation des Jeux Paralympiques. Le budget de fonctionnement de Paris 2024 permet de financer tous les aspects liés à l'organisation des Jeux : location, aménagement et fonctionnement des sites, organisation des compétitions, accueil des délégations, hébergement et transports des athlètes, sécurité des lieux de compétition, etc.

Budget d'organisation porté par Paris 2024 : (en milliards d'euros)



LE BUDGET DE LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ DE PARIS 2024

Les modalités de financement de la stratégie Héritage et Durabilité ont été définies lors du CA du 24 janvier 2019 et actualisées en décembre 2020. Un **budget de 102 M€** (hors budget engagement, hors masse salariale), est donc

exclusivement dédié à la mise en œuvre de cette stratégie, dont **52 M€ dédiés à l'Excellence environnementale** et **50 M€ dédiés à la direction en charge de la direction Impact et l'héritage**.

DES RESSOURCES FINANCIÈRES LIÉES AUX JEUX MAITRISEES ET CONTRÔLÉES

Le cadre réglementaire des activités de Paris 2024 est strict. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 est une **association de droit privé loi 1901**. Dans certaines conditions, l'organisation peut bénéficier d'une garantie budgétaire de l'Etat. Elle est **soumise au Code de la commande publique** et assujettie notamment, au contrôle de la Cour des comptes et de l'Agence française anti-corruption. Au quotidien, le contrôle général économique et financier valide ses engagements de dépenses les plus importants. Ses dirigeants transmettent également une déclaration d'intérêts et de patrimoine à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Paris 2024 a souhaité s'engager au plus **haut niveau des standards de contrôle et d'éthique** afin d'organiser les Jeux dans des conditions de confiance et de transparence. Pour y parvenir, le CA de Paris 2024 a créé **trois comités pour le conseiller et auditer son action**, auxquels participe le contrôle général économique et financier de l'Etat : le Comité d'audit, le Comité d'éthique et le Comité des rémunérations.

LES TROIS COMITÉS DE SUPERVISION DES ACTIVITÉS DE PARIS 2024

LA RICQUEUR ET LA TRANSPARENCE COMME CADRE DE TRAVAIL

LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit de Paris 2024 comprend neuf membres¹⁰ et a pour mission d'assister Paris 2024 dans sa gestion du projet, notamment en ce qui concerne :

- La **soutenabilité** de l'ensemble de ses **engagements** et de ses **dépenses**.
- La mise en œuvre des **prescriptions** du contrat de ville hôte conclu avec le CIO.
- La politique du Comité Paris 2024 en matière de **gestion des risques financiers, opérationnels ou juridiques**.
- La pertinence, la permanence et la fiabilité des **méthodes comptables** mises en œuvre pour l'établissement des comptes annuels et pour les informations financières auxquelles ils donnent lieu.

Les principales contributions du comité d'audit de Paris 2024 en 2020 :

- Révision budgétaire pluriannuelle
- Stratégie **assurantielle**
- Cartographie des **risques**
- Consolidation des **procédures internes**
- Mise en place du **Fonds de dotation**

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, **un comité d'éthique¹¹** est intégré au sein du comité d'organisation des Jeux. Il est chargé de superviser la **politique éthique de Paris 2024** et de veiller au respect, par les collaborateurs, des valeurs individuelles et collectives portées par Paris 2024.

Une **Charte d'éthique de Paris 2024**, a été adoptée par le CA du 17 avril 2019, pour rappeler les principes d'intégrité, de neutralité et de fair-play que l'ensemble des membres engagés dans l'organisation des Jeux devront respecter.

Les **principales contributions** du comité d'éthique de Paris 2024 en 2020 :

- Prévention des **conflits d'intérêts**
- Encadrement des modalités de recours aux **partenariats marketing**
- Formation et sensibilisation aux **bonnes pratiques**
- **Dispositif d'alerte** interne

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le comité des rémunérations de Paris 2024¹² supervise et approuve la **politique de rémunération** et contrôle les politiques relatives aux **ressources humaines**.

En 2020, le comité des rémunérations a suivi la politique salariale de Paris 2024.

¹⁰ Dont 3 représentants désignés par le CNOSF, la Ville de Paris et l'Etat. Les 6 autres membres sont désignés sur proposition du Président de Paris 2024 au regard de leurs compétences et de leurs expertises dans la gestion de projets complexes ou de très grands événements.
¹¹ Le comité est composé de 6 personnalités indépendantes, représentants des plus hautes juridictions françaises et de l'OCDE, ayant voix délibérative. En outre, un député et un sénateur désignés par les présidents respectifs des assemblées siègent au comité d'éthique avec voix consultative.
¹² Le comité est composé de 6 membres désignés respectivement par le CNOSF, l'Etat, la Ville de Paris, le Parlement, de 5 membres proposés par le Président de Paris 2024 et approuvés par le CA, et d'un membre invité issu du contrôle général économique et financier, participant aux travaux du comité au titre de leur compétence de contrôle de Paris 2024.

5.3 LES LEVIERS D'ACTION PERMETTANT LA MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

Le déploiement de la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024 passe par la mise en place de différents **outils transverses** et **leviers d'actions** : les deux leviers internes les plus structurants de ce déploiement sont aujourd'hui le **système de management durable** et la **stratégie responsable des achats** qui permettent d'assurer que la stratégie soit correctement intégrée dans l'ensemble des activités du Comité.

Le **Fonds de dotation** joue également un rôle important en sécurisant les moyens dédiés à l'héritage et durabilité et en déployant la vision et la stratégie de Paris 2024 aux fédérations sportives, aux acteurs publics et à la société civile.

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DURABLE (SMD)

Le système de management durable (SMD) est un **levier crucial et innovant du déploiement de la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024**, pour assurer une **mise en oeuvre transverse** et une intégration systématique des différents enjeux retenus dans l'ensemble des activités du Comité. Construit en alignement avec la **norme de management de l'événementiel responsable ISO 20 121**, l'obtention de la certification (prévue pour 2022) permettra d'obtenir une reconnaissance externe des ambitions du projet.

Strictement guidée par l'utilité et l'intégration au coeur du Comité, cette démarche de gouvernance permet de soutenir les équipes dans la livraison de Jeux exemplaires et dans la construction de l'héritage des Jeux, en apportant des outils de pilotage, de planification et de maîtrise de la performance.

Le SMD de Paris 2024 comporte donc les éléments suivants :

- La **politique du système de management durable** qui résume les objectifs environnementaux et sociétaux pour la livraison et l'héritage des Jeux et engage Paris 2024 à la mise en oeuvre d'un système de management durable.
- Des **processus**, formalisés par des procédures lorsque cela s'avère nécessaire, qui définissent des façons de faire : sur l'évaluation des enjeux, le dialogue avec les acteurs de l'écosystème des Jeux, la veille réglementaire, la gestion des compétences, la maîtrise des opérations, la collecte de données pour le reporting, etc. Ces éléments sont déclinés au plus près des équipes opérationnelles.
- Les **directions de l'Excellence Environnementale, Impact et Héritage et de la Planification et Coordination** veillent à la mise en place et au bon fonctionnement général du système de management durable, et définissent les modalités de revue et d'évolution.

LA STRATÉGIE RESPONSABLE DES ACHATS¹³

Portée par les directions de l'Excellence Environnementale, d'Impact et Héritage et des Achats, la stratégie responsable des achats **permet de déployer la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024 sur l'intégralité du processus achat**, de la formulation du besoin à l'exécution du contrat, et s'étend jusqu'à l'après-Jeux grâce à l'évaluation de l'empreinte environnementale, sociale et économique des achats.

L'ensemble de cette stratégie a été conçue pour que **l'impact positif des achats de Paris 2024** puisse être visible dès maintenant et rester tangible longtemps après la fin des Jeux tout en répondant aux exigences des normes internationales ISO 26 000 et 20 400, ainsi qu'à celles de la commande publique française.

La stratégie responsable des achats de Paris 2024 s'appuie sur trois **principes fondamentaux** : la prise en compte de **l'après-Jeux**, un **sourcing inclusif** et **accessible** à tous et un **effet démultiplicateur** de la stratégie, grâce à l'engagement de l'écosystème de Paris 2024.

La **déclinaison opérationnelle** de ces principes repose sur la mobilisation générale des fournisseurs et des partenaires de Paris 2024 autour de 5 engagements prioritaires : **l'économie circulaire** pré et post-Jeux, la **neutralité carbone** et la **préservation de l'environnement**, **l'innovation sociale**, **l'inclusion des publics**, travailleurs et usagers en situation de handicap ainsi que la **création de valeur** sur les territoires.



↑
LANCLEMENT OFFICIEL DE LA TOURNÉE « ENTREPRENDRE 2024 », ORGANISÉE PAR LE GROUPE BPCE (PARTENAIRE PREMIUM DE PARIS 2024), LE 30 JANVIER 2020 À BORDEAUX.

¹³ La stratégie responsable des achats est présentée de manière plus détaillée dans le Plan Héritage et Durabilité.



L'atteinte de nos fortes ambitions sociales et environnementales repose fortement sur comment nous allons acheter les biens et services nécessaires au bon déroulé des Jeux. C'est pourquoi chez Paris 2024, on a une et une seule manière d'acheter : c'est la stratégie responsable des achats. Très concrètement, cela veut dire au quotidien identifier les meilleures solutions existantes en France, ouvrir nos marchés pour qu'ils soient des opportunités pour toutes les entreprises, valoriser la qualité sociale et environnementale des offres proposées.

Pour suivre notre performance tout au long de la vie du Comité, nous avons défini 5 indicateurs prioritaires pour nos 5 engagements :

1. La part de produits loués ou achetés pour les besoins des Jeux dont la seconde vie a été anticipée, à travers des solutions de réemploi, réutilisation et/ou recyclage.
2. Respect du budget carbone (en teqCO₂) lié aux achats de Paris 2024.
3. Le nombre d'emplois (ETP) mobilisés pour les Jeux attribués à des personnes en insertion, notamment via l'Economie Sociale et Solidaire, en France et par territoire.
4. Les montants des marchés des Jeux attribués à des entreprises du secteur du handicap, dont les TIIH en France et par territoire.
5. La part des marchés des Jeux attribués à des TPE/PME et aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, en France et par territoire.

Olivier Debargue,
Directeur délégué aux Achats



UN EXEMPLE D'APPLICATION DE LA STRATÉGIE : LES 24 OBJECTIFS POUR UNE RESTAURATION DURABLE

Nourrir les millions de participants aux Jeux constitue la plus grande opération logistique en temps de paix : 15 millions de repas servis en 2 fois 15 jours, jusqu'à 60 000 repas juste sur le Village des athlètes, des milliers de tonnes d'aliments consommés... Le défi de livrer une restauration durable est énorme.

C'est pourquoi, sur la base des 5 engagements prioritaires de la stratégie responsable des achats, auxquels ont été ajoutés l'accessibilité des produits à tous et la garantie des produits, des services et de l'expérience client, Paris 2024 a défini 24 objectifs pour une restauration durable.

Dans une démarche de co-construction, Paris 2024 a lancé le 6 mai 2021 une consultation avec de nombreux acteurs pour définir des critères de réussite ambitieux et atteignables. Le résultat de cette démarche sera la « Food Vision » de Paris 2024 dont la publication est prévue pour la fin de l'année 2021.

LE FONDS DE DOTATION DE PARIS 2024¹⁴

Afin de mobiliser les ressources financières et de décliner opérationnellement la stratégie Héritage et Durabilité, le **Fonds de dotation** de Paris 2024 a officiellement été créé le 27 juin 2019. Le Comité d'organisation des Jeux, via cet outil, a pour ambition de **soutenir des projets d'innovation sociale par le sport** portés par les acteurs du mouvement sportif, les organismes publics et les organisations à but non lucratif. **Cet outil et son approche méthodologique ont vocation à être pérennisés après 2024.**

Présidé par Tony Estanguet, Président de Paris 2024, le **Fonds de dotation est géré par un Conseil d'Administration** qui fixe ses orientations stratégiques, décide des soutiens et s'accorde sur les montants à allouer aux projets. Les ressources financières allouées au Fonds de dotation peuvent provenir de trois sources : le **budget du Comité d'organisation**, les leviers d'action et **financements des parties prenantes**, que Paris 2024 peut valoriser et des **financements complémentaires**, issus des partenaires de Paris 2024.

Le Fonds de dotation a pour objectif de soutenir les projets et initiatives d'intérêt général qui utilisent le sport comme outil d'impact social au sein de quatre grandes thématiques¹⁵ : le sport pour **bouger plus**, le sport pour **éduquer et s'engager**, le sport pour plus **d'inclusion, d'égalité et de solidarité et le sport pour l'environnement**.

Il a été imaginé autour de **trois principes directeurs**, qui illustrent également un état d'esprit - **la créativité, l'exigence et le partage** - et poursuit trois objectifs principaux : **susciter, détecter et financer** des projets d'innovation sociale par le sport à fort potentiel, **accompagner les porteurs de projets** dans la conception, la mise en place et l'évaluation de l'impact de ces projets ; **valoriser et faire connaître ces projets** pour encourager leur réplique et démontrer l'impact social du sport.

¹⁴ La démarche de mesure d'impact est présentée de manière plus détaillée dans le Plan Héritage et Durabilité.

¹⁵ Lorsqu'elles contribuent à ces trois domaines d'intervention, des initiatives mêlant sport et culture et participant par le sport à la transformation écologique sont éligibles à un soutien du Fonds de dotation. Il soutient en priorité des projets à destination de publics éloignés de la pratique sportive et/ou en situation de fragilité, mis en œuvre dans un territoire carencé.

¹⁶ Les fédérations au programme des Jeux de Paris 2024, certaines collectivités hôtes, ainsi que l'Etat et la société civile (mouvement associatif et sportif).



LES PRINCIPES STRUCTURANTS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DU FONDS DE DOTATION ÉTABLI PAR PARIS 2024

Paris 2024 a validé les trois grands types d'accompagnement proposé aux futurs bénéficiaires¹⁶ du Fonds de dotation :

1. Un accompagnement sur le **principe du volontariat** (ne conditionnant pas le financement).
2. Un accompagnement sur toute la **durée du projet** (de la candidature/préparation au déploiement du projet).
3. Un accompagnement à **géométrie variable** (selon la nature et ambitions du projet, le type d'expertise à mobiliser, le positionnement géographique du projet, la maturité du projet etc.).

Le **dispositif d'accompagnement** du Fonds de dotation sera ainsi co-piloté par Paris 2024 et les représentants du mouvement sportif (CNOSF, CPSF) et l'Agence Nationale du Sport (ANS), avec l'appui d'un consortium d'acteurs constitué d'un cabinet de conseil, d'un acteur spécialisé dans l'innovation sociale et d'un acteur chargé de la mesure d'impact. La mise en œuvre du dispositif d'accompagnement du Fonds de dotation est prévue pour septembre 2021.

LES AUTRES LEVIERS D'ACTION

Au-delà de la mise en place d'outils transverses spécifiques comme le SMD, la stratégie responsable des achats ou le Fonds de dotation, **Paris 2024 a identifié d'autres leviers d'action pertinents et distinctifs** qui lui permettent de concrétiser sa stratégie.

- **Innovation**
Paris 2024 a placé **l'innovation et la créativité au coeur du projet des Jeux** pour garantir la réussite des hautes ambitions et objectifs fixés. Sur les questions de durabilité et d'héritage, l'ambition de Paris 2024 est de faire émerger des **idées nouvelles et créatives** favorisant l'innovation sociale et environnementale (voir section 3).
- **Nouveau modèle de livraison**
En lien avec le CIO, Paris 2024 a décidé de définir un nouveau modèle pour la **livraison des épreuves sportives**. Ce modèle vise à s'appuyer sur les **meilleurs acteurs** pour organiser les événements sportifs des Jeux (fédérations sportives, organisateurs d'événements, propriétaires / exploitants de sites, etc.), là où, jusqu'à présent, tout reposait sur les comités d'organisation. Plusieurs **dialogues compétitifs** ont déjà été lancés pour identifier ces acteurs, appels d'offres d'envergure dans lesquels **les enjeux d'héritage et de durabilité** sont intégrés. En développant ce nouveau modèle, **plus efficace, plus opérationnel**, qui pourrait devenir la « norme » lors des prochains grands événements sportifs internationaux, Paris 2024 entend laisser un **héritage fort** en matière d'organisation d'événement, sur le plan **écologique, économique et social**.
- **Création de valeur commerciale**
Le déploiement de la stratégie Héritage et Durabilité de Paris 2024 comporte de nombreuses opportunités pour le Comité de **travailler avec ses partenaires pour créer de la valeur** par des innovations développées à l'occasion des Jeux ou un soutien aux initiatives de Paris 2024, dans une logique de démultiplication de l'impact et d'accélération de la transformation de la société (voir section 3).
- **Engagement des territoires**
Les Jeux de Paris 2024 seront les Jeux de toute la France. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, Paris 2024 engage l'ensemble des territoires et du mouvement sportif dans ce projet. C'est pour atteindre cet objectif final que **label « Terre de Jeux 2024 »** a été créé. Il a pour ambition **d'impliquer** et de **rassembler** les collectivités territoriales¹⁷ et les acteurs du mouvement sportif¹⁸ dans l'aventure des Jeux pour promouvoir la place du sport dans la société et construire avec Paris 2024, **l'héritage sportif des Jeux dans les territoires**. Les collectivités labellisées s'engagent à développer des actions répondant aux enjeux de durabilité et d'héritage identifiés par Paris 2024 (voir section 3).
- **Coopération internationale**
La stratégie de coopération internationale consiste à **prolonger l'héritage et l'engagement de Paris 2024 hors des frontières**, via des coopérations innovantes. La mise en oeuvre de cette stratégie permettra de construire un héritage international unique, et en pleine cohérence avec la mise en place de l'héritage et la durabilité nationale.
- **Communication**
La communication est un levier essentiel pour accélérer la transformation recherchée par Paris 2024. Une **communication ciblée** sera déployée pour permettre de diffuser les messages clés en matière de durabilité et d'héritage.
- **Expériences clients**
Des milliers d'individus de publics différents, que ce soient les athlètes, les délégations olympiques et paralympiques, les **spectateurs** et même les **télespectateurs**, seront présents à Paris 2024. Dès lors, les Jeux sont une **opportunité unique de les mobiliser** afin d'accélérer la transformation de la société et impulser des changements de comportement.
- **Charte sociale**
La Charte sociale de Paris 2024, engagement phare pris pendant la phase de candidature, permet notamment une mise en place d'une **gouvernance** et d'un **pilotage** garantissant l'exemplarité sociale des Jeux. (voir section 3).

¹⁷ Villes, intercommunalités, métropoles, départements, régions.

¹⁸ Fédérations, ligues et clubs sportifs.

5.4 LA DÉMARCHE DE MESURE D'IMPACT DE LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ DE PARIS 2024¹⁹

Dans une logique de suivi de la performance, Paris 2024 travaille à **l'élaboration d'indicateurs de résultats** pour chacun des objectifs de la stratégie héritage et durabilité (ce travail sera finalisé courant 2021).

De plus, pour contribuer à une prise de conscience sur la contribution du sport à l'intérêt général, Paris 2024 s'est engagé dans une **démarche exigeante d'évaluation de ses résultats et de son impact**. Ces efforts, encouragés et soutenus depuis leurs débuts par le CIO dans le cadre de sa nouvelle approche stratégique en matière d'héritage, s'appuient également sur un travail engagé avec l'OCDE²⁰ dans le cadre du protocole d'accord de juillet 2019 qui le lie au CIO, visant à renforcer leur collaboration en vue de promouvoir l'éthique, l'intégrité et la bonne gouvernance, ainsi que la paix et le développement durable dans le sport.

Dans ce cadre, **Paris 2024**²¹ travaille, avec l'appui du CIO et l'expertise de l'OCDE, à l'élaboration d'outils permettant d'évaluer la contribution des événements mondiaux au développement local et au bien-être des citoyens, sur la base d'analyses rigoureuses et fondées sur des données probantes. Lorsqu'ils auront été définis, les indicateurs d'impact seront alimentés et suivis grâce à **plusieurs démarches complémentaires** (outils de recensement, protocole de mesure de l'impact social et travaux de recherche).

En complément de la démarche d'évaluation de l'impact portée par Paris 2024 et en cohérence avec elle, **l'Etat** et les **grandes collectivités territoriales de la région parisienne** envisagent de réaliser des études permettant d'**évaluer l'impact des Jeux sur la France et, plus spécifiquement, des collectivités hôtes**, en tenant compte des politiques d'héritage et d'accompagnement prévues par l'ensemble des administrations. La nature et la méthode de ces études ne sont pas encore précisément définies aujourd'hui, **mais 13 sujets ont d'ores et déjà été considérés comme prioritaires** par un premier groupe de travail, portant sur la pratique sportive, l'économie, la société, le climat et l'environnement, la technologie et l'urbanisme.

¹⁹ La démarche de mesure d'impact est présentée de manière plus détaillée dans le Plan Héritage et Durabilité

²⁰ Organisation de coopération et de développement économiques

²¹ Cette coopération s'inscrit dans le prolongement de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur les manifestations internationales et le développement local de mai 2018. Ces efforts s'inscrivent également au service de l'ambition du Plan d'action de Kazan de juillet 2017 adopté par la Sixième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO.

²² Les sites et infrastructures de Paris 2024 sont développés de manière plus exhaustive dans le Plan Héritage et Durabilité

²³ Directement ou via des externalisations.

²⁴ Les « ouvrages » font ici référence à l'ensemble des travaux de construction ou de rénovation concernant les sites de compétition, les sites d'entraînement, les infrastructures et les opérations d'aménagement.

²⁵ Les 62 projets olympiques et paralympiques et les 29 maîtres d'ouvrage : <https://www.ouvrages-olympiques.fr/fr/missions/supervision>

5.5 LA SOBRIÉTÉ AU SERVICE DU SPECTACULAIRE : LES PRINCIPAUX SITES ET INFRASTRUCTURES²²

Reposant sur **95% de structures temporaires ou existantes**, le modèle des Jeux de Paris 2024 est basé sur la **sobriété**. Il est aussi **compact**, puisque près de 85% des athlètes seront à moins de 30 minutes de leurs sites de compétition (90% pour les Jeux paralympiques) et 24 sports olympiques seront dans un rayon de 10km autour du village (18 pour les Jeux paralympiques). Il se veut également **utile et au service des territoires** et de ses habitants : les différents sites et infrastructures ont vocation à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au renforcement de l'accès au sport de proximité.

Paris 2024 a la responsabilité des sites temporaires et de l'opération de l'ensemble des sites pendant les Jeux²³. Paris 2024 est par ailleurs partie prenante, mais non décisionnaire, dans la définition des cahiers des charges des nouvelles infrastructures. La **SOLIDEO** assure la supervision du programme d'investissement des **62 ouvrages²⁴ olympiques et paralympiques pérennes**. À ce titre, elle accompagne les 29 maîtres d'ouvrage publics et privés afin de garantir la livraison des projets dans le respect du programme, des coûts et des délais, mais aussi de ses ambitions²⁵.

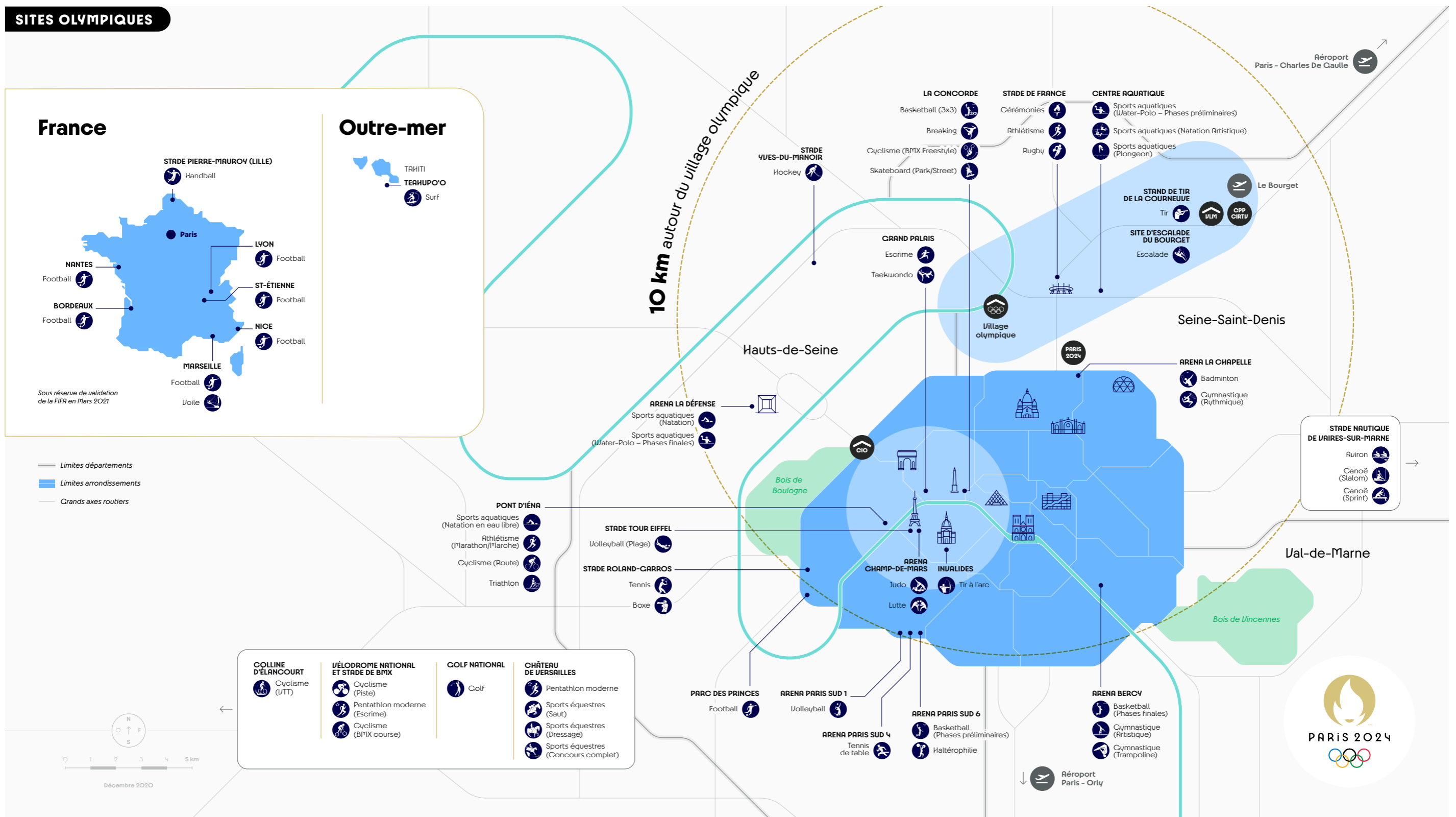
Les sites et infrastructures des Jeux construits ou rénovés à l'occasion des Jeux s'inscrivent pleinement dans les **stratégies d'excellence environnementale et d'accessibilité universelle de la SOLIDEO** (voir section 3). L'adoption du nouveau modèle de livraison pour les Jeux en décembre 2020, a permis de garder une **ambition environnementale intacte**. Les **sites temporaires**, sous la responsabilité de Paris 2024, seront alignés avec la stratégie de durabilité et d'héritage de Paris 2024 et respecteront les engagements présentés précédemment.

De plus, ce modèle des Jeux s'est construit autour d'un concept qui permet **d'engager et d'accélérer** encore plus le **développement des territoires**. Il ancre notamment les Jeux en **Seine-Saint-Denis**, territoire jeune et plein de promesses qui accueillera non seulement de nombreuses compétitions sportives, mais également le **Village des athlètes**, le **Cluster des médias** ou le **Centre aquatique olympique**, qu'il recevra en héritage à l'issue des Jeux. A travers des infrastructures publiques utiles aux territoires (équipements, logements, transports...) les Jeux de Paris 2024 laisseront un héritage durable au territoire et à ses habitants.

Il y aura donc 3 types de sites pour les **Jeux Olympiques et Paralympiques**²² tous au service de la durabilité et de l'héritage des Jeux :

- **Les nouvelles infrastructures** laissées en héritage.
- **Les sites de compétitions existants**, dont certains seront adaptés et rénovés pour les Jeux.
- **Les sites temporaires**, détournant des sites iconiques en arènes sportives.

SITES OLYMPIQUES



Il y aura donc 3 types de sites pour les **Jeux Olympiques et Paralympiques**²⁶ tous au service de la durabilité et de l'héritage des Jeux :

- Les **nouvelles infrastructures** laissées en héritage ;
- Les **sites de compétitions existants**, dont certains seront adaptés et rénovés pour les Jeux ;
- Les **sites temporaires**, détournant des sites iconiques en arènes sportives.

²⁶ La cartographie a été optimisée suite à un travail de concertation et de co-construction entre Paris 2024 et ses parties prenantes et validée lors du CA du 17 décembre 2020.

SITES PARALYMPIQUES

- Limites départements
- Limites arrondissements
- Grands axes routiers

10 km autour du village paralympique



VÉLODROME NATIONAL ET STADE DE BMX
Para Cyclisme (Piste)

CHÂTEAU DE VERSAILLES
Para Équitation (Dressage)



INFRASTRUCTURE	LIEU
----------------	------

SITE CONSTRUIT POUR LES JEUX	
Le Centre Aquatique Olympique	Saint-Denis

EXEMPLES DE SITES DONT LA REALISATION EST ACCELEREE GRÂCE AUX JEUX	
Le Village des athlètes	Saint-Ouen, Saint-Denis, L'Ile Saint-Denis
Le Cluster des médias	Dugny, Le Bourget, La Courneuve
Le Stade Nautique	Vaires-sur-Marne
L'Arena la Chapelle	Paris

EXEMPLES DE SITES EXISTANTS QUI SERONT ADAPTES ET MODERNISES POUR LES JEUX	
Stade de France	Saint-Denis
Marina du Roucas Blanc	Marseille
Stade Yves-du-Manoir	Colombes
Grand Palais	Paris

EXEMPLES DE SITES TEMPORAIRES	
Tour Eiffel	Paris
Invalides	Paris
Versailles (château)	Versailles
Place de la Concorde	Paris
Arena	Paris
Stand de tir	Paris





SECTION 2

PRÊTS : CHIFFRES CLÉS ET DÉMARCHÉ DE SUIVI

Cette section présente le futur tableau de bord et les premiers chiffres-clés de Paris 2024 en matière d'héritage et de durabilité. Il explique comment, à date, Paris 2024 compte suivre des engagements emblématiques. D'autres indicateurs pourront venir le compléter au fil du temps via des travaux en cours avec les acteurs de l'écosystème Paris 2024.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION ET DE SÉLECTION DES INDICATEURS

Pour suivre sa **performance**, Paris 2024 élabore et sélectionne des indicateurs selon une **démarche exhaustive** :

- en s'alignant avec les critères du **CIO** de robustesse intellectuelle, de faisabilité pratique et de communicabilité ;
- en accord avec différents **cadres structurants** (engagements de candidatures, Objectifs de Développement Durable, Charte des 15 engagements écoresponsables du Ministère des Sports et Global Reporting Initiatives standards) ;
- en co-construction avec des acteurs-clés de son écosystème.

Les indicateurs s'expriment au travers :

- **des indicateurs de résultats**, qui rendent compte de la maîtrise par Paris 2024 de **la livraison des Jeux** ;
- **des indicateurs d'impact**, qui évaluent la **performance** des Jeux sur le long terme en faveur de **l'héritage social et environnemental des Jeux** (voir section 1, présentation de la démarche de mesure d'impact).

Il est important de souligner le **caractère temporel** des indicateurs ; la performance de Paris 2024 va se mesurer différemment dans le temps depuis la création du comité jusqu'à après la tenue des Jeux. Répondant ainsi à **ces périodicités**, les données des indicateurs seront disponibles **au fur et à mesure** jusqu'en 2024 et bien après les Jeux.

15 001

teq CO₂
BILAN CARBONE
2018 - 2019

100%

DES ACHATS RÉALISÉS
EN APPLIQUANT
LA STRATÉGIE
RESPONSABLE DES
ACHATS

100%

ÉNERGIES
RENOUVELABLES
FRANÇAISES
ET TRAÇABLES
SUR LE NOUVEAU
SIÈGE

+1200

PROJETS CANDIDATS
LORS DE L'APPEL À PROJETS
IMPACT 2024

+450 000

ÉLÈVES SENSIBILISÉS DURANT
LA SEMAINE OLYMPIQUE ET
PARALYMPIQUE (SOP) 2020

	ENGAGEMENT	INDICATEUR	
DES JEUX EXEMPLAIRES	Garantir des Jeux neutres en carbone et une contribution positive pour le climat	Budget carbone prévisionnel / engagé / émis et émissions compensées (teq CO ₂)	
	Fournir 100% d'énergies renouvelables pendant les Jeux	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique des Jeux (%)	
	Préserver et valoriser la biodiversité sur les sites Paris 2024		Part des sites naturels et espaces verts préservés (%)
			Nombre d'hectares sur lesquels la qualité des habitats a été améliorée
	Déployer une économie circulaire pour les Jeux et viser le zéro déchet		Part (en € et en T) des produits loués pour les besoins des Jeux
			Part (en € et en T) des produits achetés ayant fait l'objet d'une démarche d'éco-conception (produit ou emballage)
			Part (en € et en tonnes) des produits achetés pour les besoins des Jeux dont la seconde vie a été anticipée, qui feront l'objet de réemploi, de réutilisation et/ou recyclage après les Jeux
	Favoriser l'accès à une mobilité propre et active pour les athlètes, délégations, médias, organisateurs et spectateurs		Caractéristiques, volumes et modes de traitement des déchets de consommation en période de Jeux ²⁷
Part des véhicules propres (électriques, hydrogène, gaz naturel) pour la famille Olympique et Paralympique (%)			
		Part des sites accessibles en transport en commun et en mobilité active (%)	

²⁷ Le périmètre et la définition précises de ce indicateur seront présentés dans le plan management ressources et la politique zéro déchet en cours d'élaboration

DES JEUX EXEMPLAIRES

ENGAGEMENT	INDICATEUR
Proposer des services de restauration durable	Part d'alimentation durable servie par Paris 2024 pendant les Jeux (%) ²⁸
	Gaspillage alimentaire évité par Paris 2024 ²⁹
Des Jeux positifs pour l'emploi, les TPE-PME et l'ESS	Part de marchés des Jeux attribués à des TPE-PME en nombre de marchés et en montants (%)
	Part de marchés des Jeux attribués à des structures de l'ESS en nombre de marchés et en montants (%)
	Pourcentage des travailleurs des Jeux, habitant en Ile-de-France, ayant bénéficié d'une formation comparé à la moyenne régionale (Ile-de-France) sur les 3 secteurs d'activités ciblés par la cartographie des emplois (150 000 emplois mobilisés) (%)
	Nombre des emplois (en ETP) mobilisés pendant les Jeux attribués à des personnes en insertion, notamment via l'ESS, en France et par territoire
Renforcer le système d'accueil des personnes en situation de handicap et leur assurer une expérience fluide et confortable	Part des employés de Paris 2024 ayant suivi au moins un module de formation sur les sujets d'accessibilité universelle (%)
	Part des volontaires formés à l'accueil des personnes en situation de handicap (%)
Veiller à ce que Paris 2024 et tous ses collaborateurs aient connaissance des réglementations et des engagements de la Charte éthique dès leur intégration	Part des collaborateurs sensibilisés ou formés aux bonnes pratiques éthiques (%)
Garantir la meilleure expérience des salariés en termes d'engagement, de reconnaissance et de qualité de vie au travail.	Enquête satisfaction : «Etes-vous fiers de travailler pour Paris 2024 ?» - part des employés ayant répondu de façon positive à la question

²⁸ Le périmètre et la définition de cet indicateur seront précisés dans la Food Vision, en cours d'élaboration

²⁹ Le périmètre et la définition de cet indicateur seront précisés dans la Food Vision, en cours d'élaboration

ENGAGEMENT	INDICATEUR
Donner envie de bouger plus	Évolution 2021 – 2023 – 2025 – 2029 de la perception des bienfaits de l'APS par les personnes sensibilisées
Bouger plus de la maternelle à l'université	Part annuelle d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur labélisés Génération 2024 (%)
Utiliser le sport pour l'égalité, la lutte contre les discriminations et l'inclusion sociale	Parité femme / homme dans les actions mises en place dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage
	Évolution de la perception des stéréotypes à l'encontre des PSH par les bénéficiaires des projets accompagnés dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage
Utiliser le sport pour l'inclusion sociale	Part des bénéficiaires accompagnés dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage ayant acquis des soft-skills (savoir-être, compétences transversales, leadership, etc.) (%)
Utiliser le sport pour soutenir l'insertion professionnelle	Taux de sorties positives à 1 an des bénéficiaires des actions d'insertion par le sport dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage (%)
Renforcer les dispositifs mis en place pour garantir une accessibilité universelle de tous les sites permanents des Jeux, qu'ils soient existants ou nouveaux et les temporaires.	Part des sites de compétition et de célébration accessibles aux 4 grandes familles de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) (%)

BÂTIR L'HÉRITAGE



© Klaus Vedfelt | Getty Images

SECTION 3

PARTEZ : RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES

Cette section présente une sélection d'engagements de Paris 2024 et de son écosystème. Les réalisations présentées ne sont pas exhaustives et illustrent comment Paris 2024 travaille avec différents acteurs.

TABLE DES MATIÈRES

3.1	ORGANISER DES JEUX SOBRES ET ÉCO-RESPONSABLES GRÂCE AUX INNOVATIONS QUE PARIS 2024 PORTE ET STIMULE	56
3.2	CONTRIBUER À LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU MOUVEMENT SPORTIF ET DES TERRITOIRES	68
3.3	OUVRIR LES OPPORTUNITÉS DES JEUX AU PLUS GRAND NOMBRE	73
3.4	METTRE PLUS DE SPORT DANS LA SOCIÉTÉ	87



© Rudy Waks

ETIENNE THOBOIS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PARIS 2024



Paris 2024 est une opportunité pour changer le modèle d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour des Jeux qui continuent de faire vivre des émotions uniques, tout en s'adaptant aux enjeux, besoins et réalités de notre époque et des territoires dans lesquels ils sont organisés, et nous sommes fiers de porter ce changement de paradigme aux côtés du CIO/IPC pour que Paris 2024 marque un tournant dans l'histoire des Jeux.

C'est pourquoi Paris 2024 est une organisation en mouvement permanent, grâce au dialogue avec les acteurs du sport et de l'événementiel avec qui nous allons organiser ces Jeux. En proposant un nouveau modèle de livraison qui repose sur les organisations et les savoir-faire déjà existants notamment, nous avons l'opportunité de faire perdurer nos avancées en faveur d'événements plus responsables sur le plan social et environnemental, bien au-delà des Jeux.

Ainsi, après avoir construit des fondations solides qui vont permettre de guider l'ensemble des acteurs de l'écosystème impliqués dans l'organisation des Jeux Paris 2024, il est temps désormais de les déployer opérationnellement. Nous sommes tous engagés dans l'atteinte des engagements environnementaux et sociaux des Jeux, et nous serons tous les garants de leur héritage au-delà des Jeux.

3.1 ORGANISER DES JEUX SOBRES ET ÉCO-RESPONSABLES GRÂCE AUX INNOVATIONS QUE PARIS 2024 PORTE ET STIMULE

Paris 2024 s'engage avec tout son écosystème à livrer des Jeux qui font la preuve qu'il est possible de faire différemment.

Pour proposer une nouvelle manière de livrer les Jeux et un concept spectaculaire, mais plus sobre et éco-responsable, Paris 2024 développe et stimule actuellement des nouvelles solutions et méthodes, ainsi que des outils

3.1.1 LES INNOVATIONS MÉTHODOLOGIQUES PORTÉES PAR PARIS 2024

Les premières **innovations** portées par Paris 2024 sont d'ordre **méthodologique**. Elles permettent de répondre à la problématique de la réalisation des objectifs environnementaux fixés. Elaborées en interne, elles ont vocation à être diffusées et réappropriées par le plus grand nombre. Ces innovations méthodologiques sont orientées pour l'instant sur les enjeux du **climat**, de la **biodiversité** et de **l'économie circulaire** :

- Via une **méthode spécifique et un outil de suivi des impacts carbone** créés par et pour le Comité, le carbone est pris en compte dans l'ensemble des activités et à travers l'organisation.
- Et Paris 2024 va plus loin en visant une contribution positive pour le climat.
- Concernant la **biodiversité**, Paris 2024 a mis en place une méthodologie et un plan d'action pour la préserver mais aussi la valoriser et la régénérer.

innovants amenés à perdurer bien après les Jeux, pour accélérer la transformation écologique du mouvement sportif et des territoires. Car si les constats sont clairs, les ambitions définies et des premières solutions existent pour de grands événements qui tendent vers l'exemplarité, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux ambitions.

- La méthodologie précise en matière d'**économie circulaire** est en cours de développement (prévue pour fin 2021), mais des principes ont déjà été définis et constituent le premier des cinq engagements prioritaires de la stratégie responsable des achats de Paris 2024.
- Symbole des engagements de Paris 2024, le **nouveau siège « Pulse »** reflète et illustre une nouvelle manière plus responsable de concevoir et d'exécuter des achats de produits, prestations et services.

3.1.1.1 SUR LE CLIMAT

LA NEUTRALITÉ CARBONE : UN OBJECTIF MAJEUR DE PARIS 2024 QUI S'APPUIE SUR UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE

Paris 2024 a mis en place **une méthode spécifique** pour atteindre son objectif de neutralité carbone. Pour la première fois, un Comité d'organisation se fixe un budget carbone à respecter, pensé bien en amont des Jeux et intégré, avec une nouvelle méthode, à la stratégie et aux opérations globales.

L'approche ERC était déjà connue et employée : **éviter, réduire puis compenser**. Pour maîtriser son impact, Paris 2024 ajoute deux étapes à cette approche : **anticiper** les émissions et **mobiliser** grâce à la force d'attraction des Jeux.

Au-delà de cette approche et sur la base de la méthode carbone recommandée par le CIO et publiée en 2018, Paris 2024 s'est doté d'un **outil informatique d'estimation de l'impact carbone**, créé par et pour le Comité d'organisation afin de piloter ses choix dès à présent et tout au long du cycle de préparation de l'organisation des Jeux.

Une première version de l'outil a été réalisée pour le **recalcul des émissions prévisionnelles des Jeux**. Il est en cours d'évolution afin de permettre un partage plus étendu avec les acteurs de Paris 2024. L'outil s'enrichira ainsi de données complémentaires permettant d'améliorer la précision des calculs et de fiabiliser l'évaluation de l'impact carbone.

Cet outil innovant s'adresse à la fois aux équipes de Paris 2024 et aux acteurs du monde du sport afin de les accompagner dans l'évaluation et la réduction de leur empreinte carbone. Il permettra de **léguer un héritage positif et durable** pour le sport et la société dans son ensemble.

En étroite collaboration avec son écosystème, Paris 2024 s'est engagé à suivre les émissions de GES lors de chaque phase du projet et autour de 3 volets prioritaires : **les constructions** et leurs fonctionnements (construction et rénovation des sites), **les transports** (infrastructures et moyens de transport), et **les opérations** des Jeux.

Ces sources principales d'émission sont autant de moyens d'agir pour Paris 2024. Les objectifs de réduction des émissions s'illustrent ainsi par de nombreuses initiatives en lien avec les 3 volets prioritaires identifiés :

- **La réduction des sites à construire**, une initiative fondée sur un principe de sobriété reposant sur 95% de sites existants ou temporaires ;
- **Avec la construction de bâtiments bas carbone** par la SOLIDEO, en privilégiant **l'utilisation de matériaux biosourcés**, en réalisant des économies de matières à travers **le réemploi et le recyclage** et en choisissant **une logistique propre**, la SOLIDEO et ses parties prenantes s'alignent sur les ambitions écologiques de Paris 2024 ;
- **La compacité**, avec plus de 80% des sites parisiens situés dans un rayon de 10km autour du Village Olympique et 85% des athlètes hébergés à moins de 30 minutes de leur site de compétition ;
- **La réduction des durées de trajet** aura un impact vertueux sur les consommations de CO₂ émises lors du transport des athlètes ;
- L'accès aux sites par le réseau de **transport en commun** et la favorisation des moyens de **mobilité douce** pour les spectateurs, ainsi que l'utilisation de véhicules non polluants pour les athlètes, et les délégations ;
- La mise en place d'un **service de restauration durable**, aligné sur la charte des engagements éco-responsables établie par le ministère chargé des Sports. A travers ce service, Paris 2024 s'engage à **réduire ses émissions** et à participer à la **préservation de l'environnement** en proposant par exemple une offre alimentaire bas carbone et végétalisée, en optimisant les choix logistiques pour diminuer l'empreinte carbone et en soutenant les pratiques agroécologiques.



ANTICIPER

Dès 2015 en s'alignant sur l'Accord de Paris



ÉVITER

Un maximum d'émissions en misant sur un concept sobre reposant sur 95% d'infrastructures existantes ou temporaires



RÉDUIRE

En divisant par deux les émissions, en se fixant un objectif de 1,5 millions de teqCO₂



COMPENSER

100% des émissions liées aux Jeux sur le périmètre le plus large et au-delà pour laisser une contribution positive pour le climat



MOBILISER

100% de l'écosystème de Paris 2024

LES PREMIERS JEUX À CONTRIBUTION POSITIVE POUR LE CLIMAT

Pour contribuer activement à la lutte contre le dérèglement climatique, Paris 2024 ne se contentera pas de réduire de moitié son bilan carbone par rapport aux éditions précédentes, puis de compenser l'intégralité des émissions résiduelles de gaz à effet de serre liées aux Jeux.

Le 16 mars 2021, le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité l'engagement du Comité à organiser les premiers Jeux à contribution positive pour le Climat, sur la base de 3 piliers : réduction des émissions (selon la méthode présentée ci-dessus), soutien massif à des projets positifs pour le climat et la mobilisation pour démultiplier l'impact de son action.

À travers cette stratégie, Paris 2024 s'engage à compenser l'intégralité des émissions qui ne pourront être évitées, en retenant le périmètre le plus large (incluant le transport international des spectateurs). Au-delà d'avoir sécurisé la neutralité carbone des Jeux dès 2021, via une solution innovante de contribution climat à l'international, le Comité d'organisation s'est engagé à pousser l'engagement en faveur du climat un cran plus loin. Ainsi, Paris 2024



Grâce à sa nouvelle Stratégie Climat, Paris 2024 envoie un signal fort au monde sur l'importance d'une action climatique ambitieuse et inclusive. C'est un signal de leadership que la ville, où l'Accord de Paris sur les changements climatiques a été adopté en 2015, accueille également les premiers Jeux Olympiques positifs pour le climat. Si nous voulons atteindre les objectifs de l'accord de Paris et éviter le pire impact du changement climatique, il ne nous reste que dix ans pour réduire les émissions mondiales de 50 %.

Niclas Svenningsen, Manager for Global Climate Action, UNFCCC

compensera plus d'émissions qu'il n'en émet, en soutenant des projets d'évitement ou de captation de carbone, répartis sur les 5 continents, qui répondent aux meilleurs standards internationaux de certification.

En s'engageant, avec ses parties prenantes à soutenir l'émergence et le développement sur le territoire national de projets qui ont un impact positif pour le climat, Paris 2024 devient ainsi le premier grand événement sportif à compenser plus d'émissions qu'il n'en émet, avec de premiers projets engagés dès cette année. Pour relever ce défi, Paris 2024 va mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes pour faire émerger collectivement ces projets.



→ Les premiers ateliers de co-construction concernant le soutien de projets à impact positif pour le climat sur le territoire national ont été mis en place en mars 2021.

→ Paris 2024 soutiendra, à titre d'exemple, des projets de restauration et de conservation de forêts et des océans, qui sont de puissants capteurs de CO₂ ; ou encore des projets qui évitent des impacts (par exemple en fournissant des foyers améliorés à des populations encore dépendantes d'outils de cuisson rudimentaires). Ces premiers projets seront lancés dès 2021.

→ Paris 2024 contribue à développer et à structurer des projets locaux très concrets qui sont indispensables à la lutte contre le réchauffement climatique, et qui apportent des bénéfices pour la biodiversité et pour améliorer la qualité de vie des habitants.

→ Afin de faire des Jeux une plateforme d'accélération de la transformation écologique, Paris 2024 partage des outils pour aider tous les acteurs à réduire leurs émissions de CO₂ :

- Paris 2024 a lancé le « Coach Climat », une application conçue par Paris 2024 pour aider ses collaborateurs à réduire leur impact climat personnel et professionnel.
- Paris 2024 applique des critères de durabilité et de neutralité carbone pour 100% des achats des Jeux, dans le cadre de sa Stratégie responsable des achats.

3.1.1.2 SUR LA BIODIVERSITÉ

LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE L'IMPACT DES SITES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Alors que des outils et méthodes existent pour les sites permanents, Paris 2024 a dû définir une **approche innovante** pour établir une **vision des enjeux et des effets** de chacun des sites temporaires sur la biodiversité. Cette approche se caractérise par la définition et l'utilisation d'un **outil d'évaluation** notant chacun des sites sur cinq axes précis. Celle-ci a été construite en cohérence avec les ambitions et méthodes du CIO et de l'UICN³⁰ présentées dans les différents guides « Sport et biodiversité »³¹. Elle repose sur quatre étapes distinctes :

- 1. Une définition des catégories d'analyse** sur la base des contenus des études d'impact environnementales, de différentes réglementations et de certaines spécificités locales.
- 2. Une évaluation des enjeux environnementaux identifiés** (présence d'espèces, paysage, qualité de l'air et de l'eau, proximité des transports en commun, etc.) grâce à des outils cartographiques précis et homogènes entre les secteurs.
- 3. Une évaluation des effets potentiels** du site sur ces enjeux environnementaux.
- 4. Une formulation d'un plan d'action opérationnel** pour atténuer ces effets potentiels.

Cet outil d'évaluation itératif permet donc d'évaluer dans le temps, depuis la conception et jusqu'à fin 2024, les effets des aménagements et des manifestations sur l'environnement et a ainsi facilité la prise de décisions et ce de manière exhaustive pour déployer les actions nécessaires à la préservation, la valorisation et la régénération de la biodiversité des aménagements.

UN PLAN D'ACTION POUR LA BIODIVERSITÉ

Le plan **d'action pour la biodiversité** a été établi afin de définir une stratégie de long terme, jusqu'à la phase « héritage ». Ce plan repose sur trois axes principaux :

AXE 1 : Révéler les enjeux environnementaux sur chaque site et sensibiliser les populations à la réalité de la biodiversité. La biodiversité concerne l'ensemble des espèces communes non protégées mais tout aussi en régression, telles que les mésanges, le crapaud commun, le renard, qui elles aussi doivent faire l'objet d'attentions particulières. C'est la biodiversité que l'on pourrait qualifier de « quotidienne ».

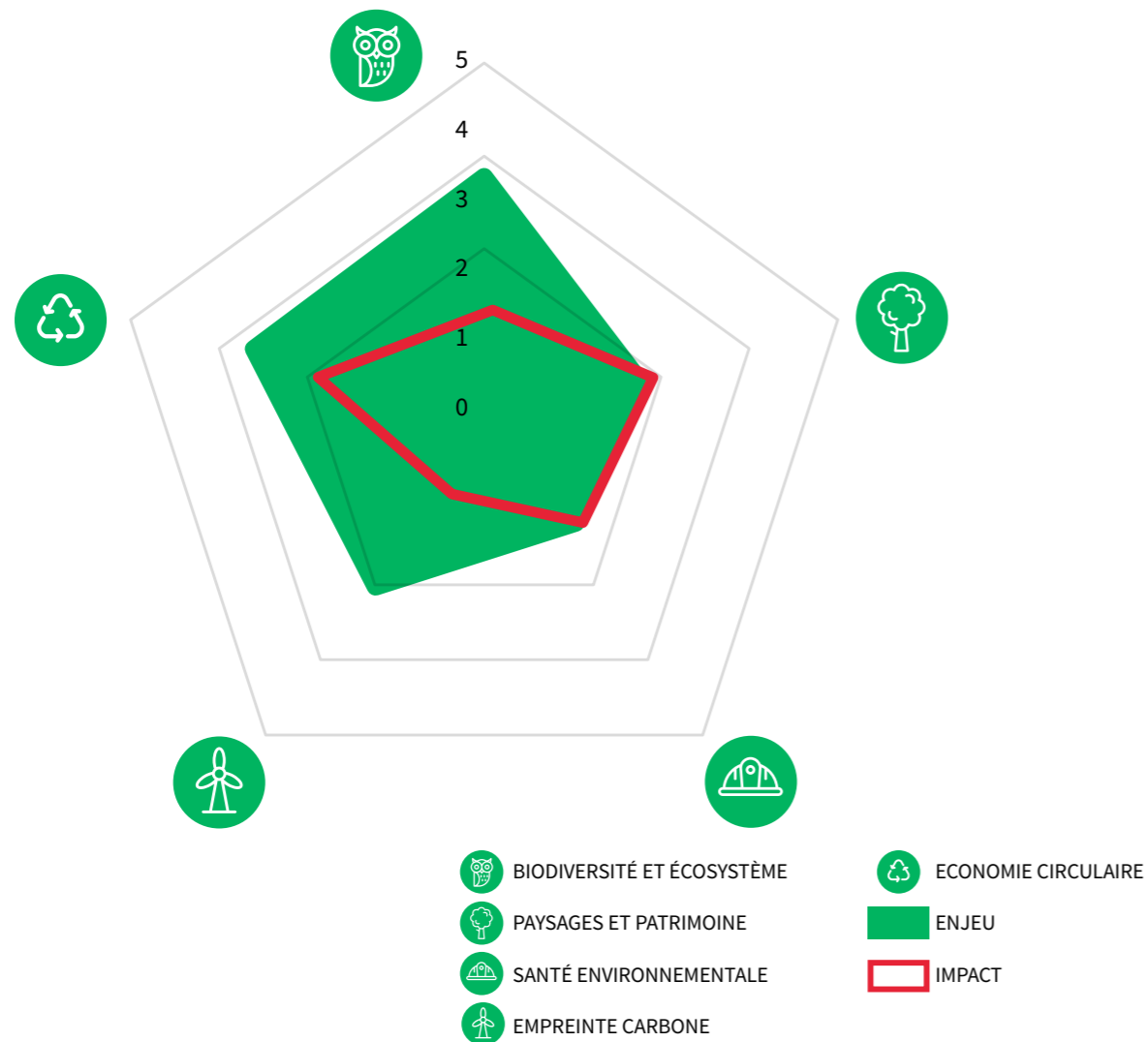
AXE 2 : Préserver la valeur environnementale et écologique de chaque site avec des actions techniques sur les sites, notamment des actions de réduction des impacts, de sobriété et réutilisation maximale, de protection des usagers, de maintien des qualités paysagères et du patrimoine des sites.

AXE 3 : Régénérer les sites sur lesquels la qualité écologique est dégradée et où les potentiels de renaturation sont importants.

³⁰ Union Internationale pour la Conservation de la Nature

³¹ « Mitigating biodiversity impacts of sports events » - <https://www.iucn.org/fr/node/33050>

L'OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION DISTINGUE
LES CINQ AXES D'ANALYSES CI-DESSOUS :



→ Ces **cinq axes** ont permis ensuite de définir **les exigences et les points d'anticipation** à appliquer et respecter site par site.

→ Il est possible d'affirmer à ce stade que :

- La quasi-totalité des sites sont situés dans des écosystèmes **transformés issus d'artificialisation ancienne ou récente**.
- L'organisation des Jeux implique **peu de nouvelles constructions** et pas de consommation nette d'espaces naturels, forestiers ou agricoles.
- Les aménagements au niveau des villages permettront globalement **une amélioration des milieux**. Au niveau des sites temporaires, les impacts sont relativement faibles.

→ L'outil a permis de déterminer **des recommandations structurantes** telles que :

- La réduction du terrain du **stand de tir** de 13 ha à 8 ha en raison de la présence de Crapauds calamite
- Un tracé de **parcours de cross** qui préserve les alignements des Chênes et limite le piétinement des sols, ainsi que le dérangement des oiseaux d'eau sur le bassin au Château de Versailles

3.1.1.3 SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UN PLAN DE MANAGEMENT DES RESSOURCES POUR ÉVALUER SON « EMPREINTE MATIÈRE »

À travers la réalisation d'un Plan de management des ressources, Paris 2024 a mis en place une **démarche d'évaluation de son « empreinte matière »**. Dans ce cadre, Paris 2024 identifie l'ensemble des ressources nécessaires aux événements intermédiaires et à la phase opérationnelle des Jeux. Par ressource, est entendu l'ensemble des produits, matériaux et déchets qui seront achetés, loués, utilisés ou produits par Paris 2024. L'objectif de cette démarche est de se doter d'une **vision claire de la consommation de ressources par Paris 2024**, de manière à **minimiser les flux entrants**, et ainsi, à **réduire le volume de déchets** associés. Le diagnostic est assorti d'un plan d'action, pour limiter le volume de déchets, structurer les filières locales de réemploi et de réutilisation en conséquence, et anticiper le traitement et la valorisation des déchets résiduels.

Les travaux ont commencé en **février 2021** par la définition de la méthodologie et une collecte de données en lien avec les directions. Le plan est prévu pour la fin de l'année 2021.

En parallèle de la formalisation du Plan de management des ressources, **des actions de prévention de la consommation de ressources** et de la production de déchets sont menées. Pour ce faire, Paris 2024 outille ses directions opérationnelles pour intégrer pragmatiquement l'économie circulaire et spécifiquement l'éco-conception. A titre d'exemple, la rédaction d'un guide d'éco-conception des emballages ou encore l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour éco-concevoir les éléments de signalétique et les supports de communication lors des événements sont en cours.

UNE POLITIQUE ZÉRO DÉCHET POUR GUIDER ET ACCOMPAGNER L'ÉCOSYSTÈME

En s'adossant au Plan de management des ressources, Paris 2024 exprimera son ambition en matière d'économie circulaire au travers d'une **Politique zéro déchets**, prévue pour fin 2021. Ce document a vocation à compiler les enjeux en termes de ressources et de déchets de Paris 2024 et la manière dont Paris 2024 participe à l'atteinte des grands objectifs territoriaux; un plan d'action co-élaboré avec ses parties prenantes y sera associé. Ce plan d'action élargi présentera des indicateurs permettant un suivi fin des engagements ainsi qu'un manifeste à communiquer au plus grand nombre.

Par le biais de cette Politique, Paris 2024 veut aller au-delà de l'exemplarité pour **transformer durablement les filières** au profit d'une **économie circulaire et inclusive**.

3.1.14 SUR SON SIÈGE

« PULSE », UN NOUVEAU SIÈGE QUI INCARNE LES ENGAGEMENTS DE PARIS 2024

En installant son nouveau siège en Seine-Saint-Denis, Paris 2024 a réaffirmé **le rôle essentiel du département** dans la mise en oeuvre du projet des Jeux de 2024 et illustre ainsi sa volonté de contribuer durablement au développement des territoires. L'immeuble **Pulse**, situé à Saint-Denis, est depuis début 2021 le coeur battant des équipes de Paris 2024.

Chaque étape de la vie du siège a été pensée **pour répondre à des enjeux de durabilité et de rayonnement** sur le territoire : de la construction à l'aménagement, du fonctionnement à son devenir post-Jeux. La stratégie responsable des achats (présentée en section 1), levier crucial de démarche d'exemplarité et de responsabilité de Paris 2024, a guidé le choix, l'aménagement et le fonctionnement de Pulse.



Le choix d'installer PULSE au coeur de la Seine-Saint-Denis rappelle d'ailleurs que le travail sur l'héritage commence dès maintenant avec des recrutements locaux et un lien privilégié avec les entreprises du territoire dont le dynamisme et la capacité d'innovation ne sont plus à prouver. PULSE, c'est aussi le modèle du bâtiment durable qui fait de l'économie circulaire et de la maîtrise de son empreinte carbone les conditions de son bon fonctionnement. Par son ancrage territorial et les valeurs qui l'animent, PULSE vient ainsi conforter la place primordiale de la Seine-Saint-Denis dans le projet des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Stéphane Troussel, Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis



ECONOMIE CIRCULAIRE :

- **Zéro gaspillage alimentaire :** optimisation des commandes et des stocks, collecte et méthanisation des déchets organiques, redistributions de paniers repas aux associations
- **Zéro plastique à usage unique pour la restauration :** zéro vaisselle jetable, zéro bouteille en plastique
- **Mobilier éco-responsable :** mobilier éco-conçu et solutions identifiées pour la réutilisation, le réemploi ou le don du mobilier après les Jeux



INCLUSION :

- **Bâtiment 100% accessibles aux personnes en situation de handicap** et formation du personnel de restauration à l'accompagnement des PSH
- **Recrutement inclusif par nos prestataires :** 25% des effectifs de maintenance technique sont en situation de handicap
- **Au total, 15 marchés ont été passés** pour le nouveau siège, et mobilisent une trentaine d'entreprises, dont 60% issus de l'économie sociale et solidaire et 40% de TPE-PME.



© Thierry Courmaceul



MAÎTRISE DE NOTRE EMPREINTE CARBONE :

- **Alimentation bas carbone** pour le restaurant d'entreprise
- **Mobilités douces pour les collaborateurs :** Garage à vélo de 375 places, plus de 30 bornes électriques et 10 lignes de transport en commun autour du siège
- **Énergie 100% verte :** 300 m² de toitures avec des panneaux solaires, 100% d'énergie renouvelable (biogaz et électricité verte)
- **Bâtiment bas carbone :** 6 000 m³ de matériau mixte bois/béton composent la structure du bâtiment ; 12 000 litres d'eau pluviale récupérée
- **Compensation carbone intégrale** des émissions carbone liées aux opérations de PULSE



ANCRAGE TERRITORIAL :

- **1/3 des entreprises issues de la Seine-Saint-Denis** pour les marchés de l'accueil, de la maintenance, de la restauration...
- **20% de produits locaux**, à moins de 200 km du siège



EDF a rejoint l'aventure Olympique et Paralympique en 2019, devenant ainsi partenaire Premium de Paris 2024. En tant que fournisseur officiel d'électricité et de gaz des Jeux, EDF va largement contribuer à la réalisation des objectifs environnementaux définis par Paris 2024.

EDF s'est engagé à fournir **100% d'énergie renouvelable pour les sites Olympiques et Paralympiques** et s'engage à mobiliser ses équipes pour proposer des solutions énergétiques innovantes. Cet engagement a vu le jour dès 2021 à travers le nouveau siège de Paris 2024. La fourniture de l'énergie de Pulse est garantie 100% renouvelable et française (biogaz et électricité renouvelable traçable grâce à une innovation fournie par EDF).



Pulse, le siège de Paris 2024, est la première illustration de l'engagement d'EDF pour accompagner Paris 2024 dans l'organisation de Jeux verts. Avec la contractualisation d'une offre de fourniture d'électricité assortie d'une option énergie renouvelable, Paris 2024 bénéficie de garanties d'origine provenant du parc éolien de Clitourps, dans la Manche.

Caëlle Salaün,
Directrice Commerce EDF Ile-de-France



© Fernando Javier Urquijo

3.1.2 LES INNOVATIONS TECHNIQUES STIMULÉES PAR PARIS 2024

Dans une volonté de léguer un héritage pour d'autres marchés et besoins, Paris 2024 stimule également un certain nombre d'**innovations techniques** en collaboration avec les services de l'Etat :

- L'appel à projets « **Démonstrateurs de solutions propres pour la production d'énergie hors réseau** » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour encourager la création de solutions exemplaires en matière de fourniture temporaire d'électricité d'origine renouvelable ;
- L'appel à projets « **Concours d'innovation i-Nov** » du PIA, pour accélérer le développement des start-ups et PME proposant des projets innovants pour les Jeux.

L'APPEL À PROJETS DEMONSTRATEURS ÉCO-GENERATEURS

Organiser un événement de l'ampleur des Jeux implique **une importante mobilisation d'énergie** réseaux mais également hors réseaux. Lors d'une compétition sportive, comme lors de n'importe quel grand événement (concerts et festivals, rassemblements), d'importants groupes électrogènes de secours fonctionnent pour anticiper et compenser une éventuelle panne d'électricité. Alors qu'ils sont aujourd'hui sources d'émissions et de pollution, mais indispensables pour l'événementiel et d'autres secteurs, des générateurs fonctionnant aux énergies renouvelables apporteraient une **solution répliquable à beaucoup plus grande échelle** et donc un bénéfice environnemental et climatique démultiplié.

Paris 2024 s'est donc donné pour objectif de déployer des solutions exemplaires en matière de fourniture temporaire d'électricité d'origine renouvelable. Pour stimuler le secteur, Paris 2024 a collaboré avec les services de l'Etat pour lancer l'appel à projets « **Démonstrateurs de solutions propres pour la production d'énergie hors réseau** ».

Lancé en juillet 2019, cet appel à projets a eu pour objectif de cibler la mise en oeuvre de **démonstrateurs de fourniture d'énergie hors réseau**, non émetteurs ou très faiblement émetteurs de polluants et gaz à effet de serre, innovants et modulables, pour des besoins de secours ou d'utilisation permanente.



Grâce à cet appel à projets, l'État souhaite engager l'innovation dans des solutions écologiques adaptés aux besoins des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024. Ce concours d'innovation soutiendra des projets qui permettront, par exemple, d'alimenter en énergies propres des futurs sites sportifs ou bien de remplacer des groupes électrogènes pour ces grands événements sportifs à venir. Paris 2024 a fait de l'adaptation au changement climatique une de ces grandes priorités.

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire



© Ministère des Sports

← Emmanuelle Wargon (Secrétaire d'Etat à la transition écologique), Tony Estanguet, Roxana Maracineanu (Ministre chargée des Sports) et Guillaume Boudy (Secrétaire Général pour l'Investissement)

Lancement de la collaboration, 3 juillet 2019

LE CONCOURS I-NOU 4 DE 2019

En plus de l'appel à projets présenté précédemment, Paris 2024 a également collaboré avec le PIA³² pour le « **Concours d'innovation i-Nov 4** », un concours d'excellence finançant des projets de recherche, de développement et d'innovation de PME françaises.

Les projets en lien avec la thématique « Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 » devaient répondre à la fois aux critères d'innovation du PIA et aux enjeux suivants, propres à Paris 2024 :

- Représenter une **innovation de rupture** en termes de produit ou d'usage, grâce à la technologie ou à la spécificité des services proposés.
- Être **industrialisé** sous un **horizon de 24 mois** (du fait de la date des Jeux).
- Offrir des **perspectives de commercialisation** au-delà des Jeux.

³² En collaboration également avec l'ADEME, Bpifrance et FranceAgriMer



Au total, **8 projets lauréats** ont remporté un soutien du PIA pour un montant total de plus de 3,5 millions d'euros et bénéficient d'un **accompagnement de Paris 2024** de la conception à la réalisation de leur projet. Ils peuvent ainsi être mis en contact avec des organisateurs d'autres grands événements sportifs d'envergure internationale et/ou avec des partenaires commerciaux de Paris 2024.

Les parties prenantes de Paris 2024 s'inscrivent dans la dynamique des Jeux pour **soutenir des innovations techniques** permettant de **faire évoluer les modes de vie**. À ce jour, elles ont mis en place :

LES FONTAINES UNIVERSELLES DU XXI^{ÈME} SIÈCLE : UNE INNOVATION AVEC UN IMPACT POSITIF POUR LA LIVRAISON DES JEUX

Un défi d'innovation a été lancé par la Ville de Paris et Eau de Paris pour **inventer les « Fontaines universelles du XXI^{ème} siècle »** : accessibles, visibles, saines, durables, bas-carbone et susceptibles de devenir des lieux d'information et d'interactions.

Le cahier des charges a été co-construit avec **Paris 2024**, la **SOLIDEO**, l'**APF** (Association des Paralysés de France) et l'établissement public territorial **Plaine Commune**.

Aujourd'hui, Plaine Commune avec son schéma directeur des fontaines, la SOLIDEO dans la construction et supervision des infrastructures olympiques, la Ville de Paris et Eau de Paris conduisent des réflexions sur **l'accès gratuit à l'eau dans l'espace public**.

L'enjeu de ce défi est de proposer un **héritage matériel et immatériel**, durable pour les générations présentes et futures.

Par ailleurs, l'ensemble des sites olympiques et paralympiques seront équipés en fontaines à eau.

UN SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS DE CONSIGNE ET AU VRAC : FAIRE EMERGER DES SOLUTIONS DURABLES EN VUE DES JEUX

Afin d'encourager les festivals et les événements sportifs les plus importants à adopter une démarche « zéro déchet » et « bas carbone », la Région Ile-de-France a apporté son **soutien financier à 20 projets de consigne pour réemploi et au développement du vrac** pour favoriser de nouvelles pratiques limitant le recours aux emballages dans la perspective des Jeux de Paris 2024.

La **Région Ile-de-France** a soutenu une entreprise de développement de solutions industrielles et logistiques pour la réutilisation de contenants et emballages consignés. L'entreprise accompagne les acteurs de la restauration et de la distribution alimentaire à **sortir du tout jetable en développant des solutions industrielles pour le réemploi des emballages**.

Le 15 février 2021 la jeune entreprise s'est installée à Neuilly-sur-Marne (93) dans son premier centre industriel de 1300m² qui permet de laver **40 millions de contenants par an**, évitant ainsi 3300 tonnes de déchets et générera plus de **40 emplois d'ici 5 ans**.

Elle ambitionne également de mailler le territoire de **7 autres centres industriels** de lavage d'ici fin 2022.

Dans une logique similaire, la Région va également lancer un **appel à manifestation d'intérêt** pour faire émerger des solutions dans une logique d'innovation afin de faciliter, d'amplifier et de consolider **la réduction, le réemploi, la réparation et le recyclage des déchets** en Ile-de-France, notamment pour le sport, la culture et le tourisme en vue des Jeux de Paris 2024.

3.2 CONTRIBUER À LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU MOUVEMENT SPORTIF ET DES TERRITOIRES

Paris 2024 se saisit de la caisse de résonance que sont les Jeux pour faire prendre conscience du rôle et des responsabilités du sport en matière environnementale, pour inspirer et partager ses avancées afin de bâtir un héritage avec et pour le mouvement sportif et les territoires.

Pour accélérer la transformation écologique actuelle, Paris 2024 fait du sport un levier en soutenant le rapprochement des éco-entreprises et le monde du sport et le WWF France ainsi qu'en participant à la mobilisation des acteurs internationaux via l'initiative « Sports for Climate Action ».

3.2.1 RAPPROCHER LES ÉCO-ENTREPRISES ET LE MONDE DU SPORT

LE RÉSEAU DES ÉCO-ENTREPRISES (LE PEXE) AU SERVICE DU SPORT

Alors que le monde du sport a pris conscience de son impact et qu'il s'organise pour se transformer, **les différents acteurs publics et privés du sport identifient parfois difficilement des solutions** répondant à leurs ambitions d'excellence environnementale. C'est pourquoi, Paris 2024, avec le Ministère chargé des Sports, soutient le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE) dans son projet visant à **rapprocher le monde du sport et les éco-entreprises** pour accélérer sa transition écologique en renforçant les liens avec les éco-entreprises via un accès facilité à des solutions responsables.

Très concrètement, le PEXE s'engage à développer deux démarches parallèles :

- Créer et valoriser **des annuaires des solutions innovantes** pour le sport durable ;
- Animer un **réseau d'acteurs** (création de référents, espaces dédiés aux événements du PEXE) pour mobiliser les éco-entreprises membres du réseau pour le monde du sport.



Le 8 avril 2021, à l'occasion du 12^{ème} Forum national des éco-entreprises organisé par le PEXE **le premier annuaire des solutions innovantes pour un sport durable a été lancé**. Portant sur les infrastructures pérennes et temporaires, il recense les entreprises proposant des solutions en matière de conception, construction, rénovation, installation et opération des infrastructures. A date, environ 600 entreprises sont référencées. Deux autres annuaires seront lancés en 2021 sur :

- **L'économie circulaire** dans la restauration événementielle
- **La communication événementielle**

Et les liens entre les acteurs se créent déjà ! À l'occasion du Forum, une quinzaine d'acteurs du monde du sport (clubs professionnels, fédérations sportives, organisateurs d'événements) ont pu présenter leurs besoins aux centaines d'entreprises présentes lors d'ateliers dédiés.

3.2.2 SOUTENIR LE MONDE DU SPORT DANS SA TRANSFORMATION

Tant les Jeux de Paris 2024 et les autres grands événements sportifs que la pratique quotidienne du sport représentent une **formidable opportunité de développer de nouvelles solutions et méthodes** à destination des acteurs du mouvement sportif qui veulent proposer des pratiques plus responsables et durables.

PARIS 2024 ET LE WWF FRANCE S'ENGAGENT POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DURABLES

En 2019, Paris 2024 s'est engagé aux côtés du WWF France pour soutenir **son programme d'accompagnement à la transformation écologique du sport**. Ce travail vise à mener des actions concrètes et à réaliser des expérimentations grandeur nature lors d'événements sportifs. En effet, cette démarche s'adapte aux différents périmètres de responsabilité et aux niveaux de maturité hétérogènes des organisateurs d'événements par rapport aux questions environnementales pour répondre à leurs besoins et contraintes spécifiques.

Le programme du WWF repose sur **3 axes** :

- **L'accompagnement de la transition écologique des événements sportifs français** afin d'encourager et d'outiller les acteurs de l'écosystème des Jeux pour leur permettre de tenir compte des enjeux écologiques dans leurs activités (achats responsables, restauration durable, etc.). Pour cela, WWF France s'appuie sur une démarche de co-construction à travers la création et l'animation de groupes de travail. Cette initiative rassemble près de 80 signataires représentant plus de 200 événements et permet d'**identifier les acteurs et leviers d'actions** en lien avec l'organisation des événements sportifs pour établir des recommandations adaptées aux contraintes de toutes les parties prenantes ;



© Benjamin Boccas

← ISABELLE AUTISSIER (PRÉSIDENTE D'HONNEUR WWF FRANCE) ET TONY ESTANGUET LORS DE L'ANNONCE DE LA CONVENTION, 12 NOVEMBRE 2019



Pour contrer l'emballlement climatique et la perte de biodiversité, nous devons créer un emballlement d'actions et d'initiatives autour de la protection de l'environnement. Nous devons faire en sorte que l'engagement environnemental d'une organisation quelle qu'elle soit devienne un indicateur de performance incontournable. Le sport, par son pouvoir d'influence et sa capacité à catalyser les dynamiques et les moyens, peut nous aider à créer cet élan.

Isabelle Autissier,
Présidente d'honneur du WWF France

- **La sensibilisation et l'accompagnement des spectateurs à l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement** : les supporters ont un rôle primordial à jouer dans la réduction de l'impact environnemental des événements sportifs. Le WWF France souhaite développer **une expérience spectateur éco-responsable** et changer les comportements durablement à travers des travaux de recherche et l'utilisation de l'influence des athlètes ;
- **Développement de la mobilité active³³ lors des événements sportifs** : le WWF a pour but de réaliser un **guide des bonnes pratiques** et des recommandations concrètes pour la mise en place d'un **plan de mobilité active** ponctuel lors d'événements sportifs. Ce projet sera réalisé en collaboration avec toutes les parties prenantes impliquées sur les sujets de la mobilité.

³³ Tout moyen de transport entraînant une activité physique : marche à pied, vélo, trottinette, rollers, etc.

Les parties prenantes de Paris 2024 jouent un rôle essentiel dans la **transformation du monde du sport** en les mobilisant et en les accompagnant dans la prise en compte **des enjeux sociaux et environnementaux**.

LA « CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES » POUR TRANSFORMER L'ORGANISATION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Au-delà du spectacle que constitue la rencontre sportive en tant que telle, les grands événements sportifs internationaux jouent un rôle particulier : ils représentent une **vitrine pour la France et participent à son rayonnement international**. Toutefois, les grands événements sportifs internationaux ont aussi la **responsabilité de limiter leurs effets négatifs sur l'environnement**. Conscients du rôle d'exemplarité qu'ils peuvent jouer, les organisateurs d'événements et gestionnaires d'équipements signataires ont choisi de s'inscrire dans une dynamique ambitieuse impulsée par le ministère chargé des Sports.

Le 12 janvier 2017, le **ministère chargé des Sports**, en partenariat avec le **WWF France**, ont lancé la « **Charte des 15 engagements écoresponsables** » des organisateurs d'événements sportifs. A ce jour, cette Charte est signée par près de 80 organisateurs et gestionnaires d'événements sportifs (fédérations, ligues et clubs professionnels, organisateurs privés) dont **Paris 2024**.

Les axes prioritaires de la charte sont :

- **L'alimentation et les achats responsables**
- **Le recyclage des déchets**
- **La maîtrise des consommations** d'eau et d'énergie
- **La mobilité durable**
- La préservation de la **biodiversité**
- **L'accessibilité**
- La promotion de **l'égalité Femme/Homme** dans les postes à responsabilités



La plateforme RSO du CNOSF a été lancée en septembre 2019 et compte au printemps 2021 **442 auto-évaluations** et **131 fiches dans la boîte à outils**. Des vidéos interactives sont en cours de réalisation et viendront prochainement compléter les nombreux outils déjà présents sur le site.

LA « PLATEFORME RSO » DU CNOSF³⁴ : UNE SENSIBILISATION ET UN ACCOMPAGNEMENT DES FÉDÉRATIONS SUR LES SUJETS DE DURABILITÉ

Afin d'accompagner les acteurs du Mouvement sportif dans la **structuration et/ou la valorisation de leur démarche**, le **CNOSF** a mis en ligne une **plateforme dédiée à la RSO** (Responsabilité Sociétale des Organisations) permettant à toute organisation sportive (fédération, ligue, comité territorial, club) de mieux comprendre les enjeux et les pistes d'actions de la **RSO**, de s'évaluer et identifier ses axes de progrès et de se **doter d'outils**, partager et valoriser ses pratiques.

La plateforme RSO du CNOSF permet aux acteurs sportifs de remplir **4 objectifs** :

1. Assurer la **durabilité** de son organisation sportive
2. Améliorer sa **performance** dans un **esprit solidaire**
3. Renforcer sa **crédibilité** et la **fidélisation des pratiquants**
4. Développer **l'attractivité de son sport** au bénéfice de son **territoire**

Le développement harmonieux de la pratique sportive et des équipements sportifs dans les territoires, **la diversification des pratiques, le poids économique du sport, l'innovation, la formation**, sont entre autres, autant de notions qui trouvent leur place dans la RSO. Cette plateforme apparaît aussi comme un outil essentiel visant à montrer que les événements sportifs tout comme la pratique des activités physiques et sportives, possèdent une **véritable vertu éducative** et permettent de **sensibiliser le public aux valeurs du développement durable**.

SORTIR DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE : LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE PARIS ET WWF FRANCE

L'objectif de suppression du plastique à usage unique à Paris à horizon 2024 implique aussi bien une évolution des comportements individuels que des pratiques institutionnelles et commerciales. C'est pourquoi la **Ville de Paris** travaille sur les « **nudges** », ou « **coups de pouce** », ces dispositifs incitatifs basés sur les sciences du comportement et qui visent à modifier certains comportements sans contrainte, obligation ni sanction - en l'occurrence en rendant les bonnes pratiques plus ludiques, visibles et attractives.

Dans ce cadre, la **Ville de Paris** a mené une expérimentation avec le **WWF** dans 3 sites sportifs pilotes pour accompagner la réduction de l'utilisation des bouteilles en plastique via l'approche des sciences comportementales.



En 2019, **70 tonnes de matériel ont été collectées** dans **22 points de collecte réguliers** et lors d'événements. 465 animations ont été organisées dont 200 ateliers de co-réparations. Près de 8000 ventes ont été faites en boutiques solidaires (Massy Palaiseau et Paris Bessières) et 18 braderies ont été organisées. La collecte se fait principalement auprès des magasins de sport (68%), des ressourceries (15%), des particuliers (7%) et des institutions (10%).

En 2020, **100 tonnes de matériel ont été collectées**. Au sein d'un écocentre de 1200m², 75% des matières ont été réparées, réemployées ou réutilisées.

LA « RECYCLERIE SPORTIVE » : FAVORISER LA RÉUTILISATION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS SPORTIFS

La Région Ile-de-France soutient des projets d'allongement de la durée de vie (réemploi/réparation) d'équipements sportifs et a accompagné à titre d'exemple, la **Recyclerie Sportive**, première recyclerie spécialisée dans les équipements et matériels sportifs ouverte en 2016, qui propose des collectes d'équipements, des animations Sport Zéro Déchet et des ateliers d'autoréparation.



© Recyclerie sportive



CO IN SEINE SAINT DENIS

→ **264 structures** référencées à ce jour

→ **30 petites annonces postées** (allant du recyclage de matériel, à appels à résidence, offres de stages...)

→ **25 annonces/mises en relation** via le mail de Co

→ 3 newsletters dédiées avec un **taux d'ouverture à 38%**

→ **Déambulations vidéos** (ReStore, Ici Montreuil et la Recyclerie de la Noue en compagnie de la Réserve des Arts) : **8 000 vues cumulées**

« CO IN SEINE SAINT DENIS » : CONNECTER LES ENTREPRENEURS ET LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENT POUR RÉINVENTER L'ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF

Le Département de la Seine-Saint-Denis, via sa marque territoriale « In Seine-Saint-Denis », a lancé le 25 juin 2020 la plateforme « **CO** »³⁵, une **plateforme collaborative et participative** pour l'organisation **d'événements écoresponsables** en Seine-Saint-Denis.

Alors que l'évènementiel a été totalement bousculé durant ces derniers mois, la crise traversée a montré la nécessité pour ce secteur de se réinventer, en particulier autour de solutions écoresponsables pour devenir **un évènementiel solidaire, raisonné et en circuit court**. La plateforme « CO » souhaite accompagner cette évolution en mettant en lien les entrepreneurs, acteurs de l'écoresponsabilité et organisateurs d'événements.

³⁴ <https://rso.franceolympique.com/>

³⁵ <https://co.inseinesaintdenis.fr/>

3.2.3 MOBILISER AU PLUS HAUT NIVEAU

Paris 2024 compte s'appuyer sur l'élan fédérateur des Jeux pour **mobiliser et engager les acteurs sportifs internationaux** à poursuivre un objectif de réduction des émissions liées à leurs activités et compétitions, sur le soutien à l'égalité homme-femme, aux réfugiés, et sur la mobilisation des banques de développement pour le sport.

PARIS 2024 S'ASSOCIE À L'INITIATIVE « SPORTS FOR CLIMATE ACTION » AUPRÈS DE LA CCNUCC

À l'occasion de la 24^{ème} Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP24) en 2018, Paris 2024 a concrétisé son **engagement de livrer des Jeux durables** en signant officiellement l'initiative « Sports for Climate Action » de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques).

Depuis, avec plus de 200 signataires à travers le monde, cette initiative pose cinq engagements majeurs :

1. Promouvoir des **pratiques environnementales plus responsables**
2. **Réduire l'impact climatique** des événements sportifs
3. **Éduquer** sur les enjeux climatiques
4. Promouvoir **des modes de consommation plus durables et responsables**
5. Promouvoir les **actions en faveur du climat** par des **campagnes de communication**



La direction de l'Excellence Environnementale participe activement aux différents groupes de travail opérationnalisant les engagements de l'initiative. Elle est particulièrement impliquée sur le principe n°2 « Reduce overall climate impact » pour lequel elle co-pilote le groupe de travail. Les participants se retrouvent bi-mensuellement pour partager les meilleures pratiques et travailler ensemble pour améliorer la prise en compte de l'impact carbone.



© Comité International Olympique (CIO)

→ PREMIÈRE RÉUNION DES SIGNATAIRES DU SPORTS FOR CLIMATE ACTION FRAMEWORK, LAUSANNE, 19 SEPTEMBRE 2019

3.3 OUVRIR LES OPPORTUNITÉS DES JEUX AU PLUS GRAND NOMBRE

Les Jeux sont un gigantesque événement qui mobilise un grand nombre d'acteurs. Pour s'assurer que toutes les personnes, y compris celles qui sont éloignées de l'emploi et toutes les entreprises soient prêtes à saisir ces opportunités, Paris 2024 a créé et déployé un certain nombre d'outils.

Les Jeux représentent également une opportunité de développement urbain, économique et sportif pour les collectivités hôtes. Paris 2024 s'est engagé avec ses parties prenantes à organiser des Jeux au service du développement des territoires qui contribuent au renforcement de l'accès au sport de proximité et qui améliorent la qualité de vie dans les collectivités hôtes.

3.3.1 FAIRE DES JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

Afin d'**informer**, de **mobiliser** et de **préparer** toutes les **entreprises**, y compris les TPE-PME et les acteurs de l'ESS, et toutes les personnes, y compris celles qui sont éloignées de l'emploi, pour leur permettre **d'accéder aux opportunités économiques** liées aux Jeux, Paris 2024 a très tôt mis en place :

- Une série d'engagements pour garantir l'exemplarité sociale des Jeux en signant une **Charte sociale Paris 2024** et une convention avec le **Yunus Centre**³⁶, la **SOLIDEO** et les **Canaux**³⁷.
- Des outils pour informer, accompagner et fédérer les entreprises, à l'image de la **plateforme Entreprises 2024** et du **programme ESS 2024**.
- Une **Cartographie des emplois** pour mieux identifier et anticiper les besoins en emploi et formations liés aux Jeux.
- Un projet d'**Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC)**.

³⁶ Centre de ressources et d'informations permanent sur le social business en France
³⁷ Maison des économies sociales et solidaires

UNE SÉRIE D'ENGAGEMENTS POUR GARANTIR L'EXEMPLARITÉ SOCIALE DES JEUX

LA CHARTE SOCIALE DES JEUX DE PARIS 2024

Le 19 juin 2018, Paris 2024 a adopté avec la SOLIDEO, les entreprises, les collectivités et les représentants de tous les partenaires sociaux³⁸, la **Charte sociale des Jeux de Paris 2024**. Cette charte, qui avait été conçue et signée une première fois en phase de candidature, présente **les engagements sociaux qui guident l'action de Paris 2024 et de la SOLIDEO** jusqu'aux Jeux. Cette charte constitue donc une **référence en matière sociale** pour Paris 2024, les entreprises, les collectivités mais aussi pour la SOLIDEO et les 28 autres maîtres d'ouvrage publics et privés mobilisés dans le cadre de la préparation et l'organisation des Jeux de Paris 2024.

Parmi les **engagements de la Charte Sociale**, figurent notamment :

- La mise en place d'une **gouvernance** et un **pilotage** qui assurent **l'exemplarité sociale des Jeux** de Paris 2024 (constitution d'un comité consultatif, représentations des organisations syndicales de salariés et d'employeurs etc.). Cette gouvernance est totalement inédite et implique les partenaires sociaux dans l'organisation des Jeux, au-delà de leurs rôles traditionnels de prestataires ou de partenaires commerciaux. Leur rôle au sein de ce comité de suivi est d'accompagner, de conseiller, d'alerter Paris 2024 et la SOLIDEO. Deux représentants³⁹ des signataires de la charte (une organisation syndicale et une organisation patronale) siègent également au Conseil d'administration de Paris 2024.
- **Le soutien à l'emploi durable** et la garantie de conditions de travail décentes à tous les salariés et employés qui travaillent à l'organisation des Jeux (prévention de toutes formes de discriminations, anticipation des besoins en compétences des entreprises, etc.).
- L'appui au **développement des compétences** et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l'organisation des Jeux.
- La volonté de faire du **sport** un moteur du **développement économique, social et solidaire** (assurer une reconversion exemplaire du Village olympique, promouvoir le sport en entreprise, etc.).

↓
"CHARTÉ SOCIALE PARIS 2024, 1919-2019 : LA GENÈSE"
LE 28 JANVIER 2020
À PARIS.

© PHILIPPE MILLEREAU / KMSP



De gauche à droite : Tony Estanguet ; Nicolas Garier (réalisateur du film) ; Cyril Cosme (Directeur du bureau de l'OIT en France) ; Marie Barsacq

Pour cela, le **Comité de suivi de la Charte sociale** se réunit tous les 3 mois pour suivre les projets menés par la SOLIDEO et Paris 2024.

Il contribue également à la **mobilisation des entreprises** en participant à des **meet-up dédiés aux achats responsables** de la SOLIDEO ou de Paris 2024. Il est également partie prenante d'un projet de Charte pour d'autres événements sportifs à l'échelle européenne.

LA CONVENTION ENTRE PARIS 2024, LE YUNUS CENTRE, LA SOLIDEO ET LES CANAUX

Afin d'organiser des **Jeux inclusifs et solidaires**, Paris 2024 et la Ville de Paris ont signé, le 23 mai 2018, une convention avec le Yunus Centre, la SOLIDEO et l'association Les Canaux. A travers cette convention, Paris 2024 et les signataires souhaitent partager les objectifs suivants :

- **Accompagner le développement économique local** et permettre le changement d'échelle de structures porteuses d'innovations sociales et environnementales dans les domaines de l'ESS, de l'insertion et du travail adapté.
- **Soutenir la création d'entreprises** dans les quartiers de Paris, de Seine-Saint-Denis, du Grand Paris et plus globalement de la Région Île-de-France et la création d'emplois liés à l'organisation et aux infrastructures des Jeux dans tous les secteurs économiques concernés.
- **Apporter des solutions concrètes et diffuser les principes de l'économie inclusive et de l'économie circulaire** dans toutes les initiatives de Paris 2024 et de la SOLIDEO afin de maximiser le développement de l'innovation et les impacts sociétaux et environnementaux.
- **Informier et mobiliser l'ensemble des entreprises locales** et des acteurs de l'ESS, de l'insertion, et du handicap sur les opportunités économiques liées aux Jeux.
- Garantir que le secteur de **l'entrepreneuriat social et solidaire**, ainsi que les PME/TPE aient accès aux marchés pour le développement des infrastructures et à la fourniture des services de toute nature liés à l'organisation des Jeux.

© PHILIPPE MILLEREAU / KMSP



→
SIGNATURE
DE LA CONVENTION
À PARIS,
23 MAI 2018

Tony Estanguet, Pr Muhammad Yunus, Anne Hidalgo (Maire de Paris)

³⁸ CFDT, CFTC, CPME, CGT, CFE-CGC, FO, MEDEF, U2P

³⁹ Bernard Thibault, membre du Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) et Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF.

DES OUTILS POUR INFORMER, ACCOMPAGNER ET FÉDÉRER LES ENTREPRISES

LE PROGRAMME ESS 2024

Paris 2024 et la SOLIDEO, en collaboration avec Les Canaux et le Yunus Centre ont lancé **ESS 2024, un programme d'accompagnement des entreprises de l'ESS**.

Ce programme vise à remplir 3 grands objectifs :

- 1. Informer :** ESS 2024 développe un programme d'animation et d'accompagnement des acteurs de l'entreprenariat social. La plateforme ESS 2024, ainsi que la newsletter hebdomadaire, servent de relais des actualités juridiques, des actualités liées aux marchés et des prochains rendez-vous d'accompagnement des entreprises de l'ESS ;
- 2. Favoriser la relation avec les grands groupes :**
 - **Des sessions d'information mensuelles** (petits-déjeuners et ateliers) sont organisées pour présenter des modèles de coopération entre les grands groupes et les acteurs de l'ESS, des témoignages d'expériences observées de collaborations hybrides (succès et échecs) et des conseils sur la manière de se regrouper ;
 - **Une tournée a sillonné la France** pour présenter tous ces outils et toutes ces opportunités : avec le soutien du Secrétariat d'Etat à l'Economie Sociale et Solidaire, l'équipe ESS 2024 des Canaux se rend dans chaque région pour **informer et mobiliser les écosystèmes régionaux** ESS sur les opportunités économiques des Jeux de Paris 2024 : CRESS, l'Union des SCOP, la Fédération des Entreprises d'Insertion, les réseaux du handicap France Active, mais également les acteurs du mouvement sportif (CROS, CDOS, etc.).
- 3. Mettre en lumière des réussites sous la forme de Cahiers d'Impact :** en collaboration avec les acteurs économiques, les collectivités territoriales et les têtes de réseau de l'ESS, ces cahiers **recensent les solutions et les innovations proposées** par les structures de l'ESS dans les secteurs économiques liés aux Jeux. Les Cahiers d'Impact sont ensuite transmis aux maîtres d'ouvrage Olympiques et Paralympiques et futurs donneurs d'ordre.



21 000 entreprises connectées à Entreprises 2024 (60% en Ile-de-France dont 90% de TPE/PME) à la fin de l'année 2020.

LA PLATEFORME ENTREPRISES 2024

Pour que toutes les entreprises soient prêtes à saisir les opportunités liées aux Jeux, **Paris 2024** et la **SOLIDEO** se sont associés au **MEDEF**⁴⁰ pour lancer la plateforme **Entreprises 2024**, point d'entrée principal pour permettre aux entreprises de s'informer sur les marchés liés à l'organisation des Jeux.

À travers cette plateforme, toutes les entreprises inscrites reçoivent en temps réel **les informations sur les marchés publiés** ainsi que des conseils pour y répondre. Entreprises 2024 a vocation à perdurer au-delà des Jeux pour faire connaître les appels d'offres liés à l'organisation de grands événements sportifs en France.

ESS 2024, À FIN 2020

150 000

ENTREPRISES RÉFÉRENCÉES
SUR LA PLATEFORME
ESS 2024 DONT 55%
EN ILE-DE-FRANCE

7



CAHIERS D'IMPACT
THÉMATIQUES
RECENSANT LES
BONNES PRATIQUES

124

ENTREPRISES
DE L'ESS DÉJÀ
LAURÉATES
DES MARCHÉS

5



MEET-UP
EN SEINE-SAINT-DENIS

⁴⁰ Mouvement des entreprises de France

⁴¹ MEDEF, Chambres Régionales de l'Economie Sociale, Les Canaux, France Active, Chambres de Commerce et d'Industrie, etc.



Le groupe BPCE est devenu le **premier partenaire Premium** de Paris 2024 en 2019. Dans le cadre de leur engagement, les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne ont lancé de nombreuses initiatives en ligne avec les engagements et la vision de Paris 2024 pour promouvoir et soutenir les **TPE-PME** et les structures de l'**ESS**.

Le groupe a alors lancé en 2020 le programme d'accompagnement « **Entreprendre 2024** » et a initié une tournée pour faciliter l'accès des entreprises aux opportunités économiques et sociales liées à l'organisation des Jeux. Depuis plus d'un an, **20 banques** du Groupe ont participé au programme, 13 sessions ont été organisées en régions et plus de **2 000 entreprises et partenaires**⁴¹ ont répondu présents à l'invitation du Groupe BPCE, de Paris 2024 et de la SOLIDEO.

Les résultats du programme sont encourageants : 5 % des marchés ont été lancés et les premiers appels d'offres ont été attribués, avec à la clé déjà quelques succès pour les entreprises accompagnées par les banques du Groupe. **En 2021, la dynamique continue.** Trois rendez-vous ont déjà eu lieu (Banque Populaire du Sud, Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, Focus Seine-Saint-Denis) et trois autres sont planifiées.



En 2020, nous avons transformé le dispositif Entreprendre 2024 pour être encore plus proches de nos clients et des entreprises susceptibles de bénéficier du dispositif. Et 2021 sera une opportunité de donner encore plus de relief et de valeur à notre engagement aux côtés de Paris 2024.

Jean-Yves Forel, directeur général en charge du projet des Jeux de Paris 2024 à la BPCE

MIEUX IDENTIFIER ET ANTICIPER LES BESOINS EN EMPLOI ET FORMATIONS LIÉS AUX JEUX

LA CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS⁴²

Afin de permettre aux habitants d'accéder aux différentes opportunités liées aux Jeux⁴³, Paris 2024 a lancé, dès 2018, avec la SOLIDEO et les maîtres d'ouvrage, une étude pour **identifier précisément les emplois et les formations** qui seront nécessaires à la préparation et l'organisation des Jeux. Cette cartographie permet ainsi d'identifier et de quantifier les emplois mobilisés grâce aux Jeux.

Les Jeux de Paris 2024 devraient nécessiter la **mobilisation de 150 000 emplois** au total. Les trois secteurs retenus pour l'analyse seront diversement impactés :

- **78 300 emplois** seront mobilisés au sein de la **filière événementielle** ;
- **60 000 emplois** seront mobilisés au sein de la **filière touristique** ;
- **11 700 emplois** seront mobilisés au sein de la **filière de la construction**.

Cette cartographie fait l'objet d'une **actualisation**, qui sera présentée au second semestre 2021, afin de répondre aux évolutions de la conjoncture économique, sociale et sanitaire.

L'EDEC DES GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Porté par les deux opérateurs de compétence en charge de la formation professionnelle des secteurs de l'événementiel et de la sécurité, un projet d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) lie Paris 2024, 18 branches professionnelles et le ministère du Travail afin de **mieux anticiper les besoins en emplois et en compétences générés par les Grands événements culturels et sportifs**. Ce projet participe également à la sortie de la crise sanitaire et économique.

Cet objectif se décline, à ce jour, en **trois grands axes** d'intervention :

- Axe 1** : Identifier, préparer, adapter et certifier les compétences des acteurs de la filière Grands événements ;
- Axe 2** : Accompagner les entreprises dans leurs recrutements et intégrer des nouveaux collaborateurs (notamment les publics éloignés de l'emploi) pour sécuriser les parcours ;
- Axe 3** : Développer l'attractivité et l'appartenance à une filière Grands événements au travers de la RSE et de la communication.

Afin de garantir la livraison de **Jeux porteurs d'opportunités pour tous**, les parties prenantes de Paris 2024 ont, elles aussi, mis en place :

- Une **série d'engagements**, notamment la **SOLIDEO** à travers sa « Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial »
- Des outils et programmes pour former les habitants et les préparer aux opportunités des Jeux avec, par exemple, la « **Plateforme numérique QIOZ** » développée par la **Région Ile-de-France** ou le programme de formations « **Paris Tous en Jeux** » de la **Ville de Paris**.

LA CHARTE SOLIDEO : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES ET LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Le 5 juillet 2018, la **SOLIDEO** a adopté une **Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial** pour les opérations de construction liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La **Charte décline ainsi de manière opérationnelle la Charte sociale Paris 2024** pour les travaux liés aux équipements pérennes des Jeux. Elle se donne entre autres les objectifs suivants :

- Réserver **10% des heures travaillées à l'insertion professionnelle** (personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville).
- Rendre accessible **25% du montant des marchés aux TPE, PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)**.
- **Créer des chantiers socialement exemplaires** : lutter contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles, les discriminations, garantir la qualité des conditions de travail.

↓
CHANTIER DU VILLAGE DES ATHLÈTES, SOLIDEO



© SOLIDEO / Semse - W. Beaucardet

À ce jour, **148 M€ de marchés** ont été attribués à **600 TPE et PME** ainsi qu'à **30 structures de l'ESS**, réparties dans toute la France.

Les maîtres d'ouvrage ont d'ores et déjà réalisé **178 765 heures d'insertion**.

⁴² <https://www.paris2024.org/fr/cartographie-emplois/>

⁴³ Montée en compétences, accès aux offres d'emploi, sécurisation des parcours, etc.

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE QIOZ : ENCOURAGER L'EMPLOYABILITÉ À TRAVERS L'APPRENTISSAGE DE LANGUES ÉTRANGÈRES

La Région Ile-de-France a pour ambition d'améliorer les compétences linguistiques de la population francilienne pour devenir une « **région multilingue** » d'ici à 2022, une nécessité pour l'**employabilité des Franciliens** et l'attractivité du territoire notamment en vue des Jeux.

Pour répondre à cet objectif, la Région Ile-de-France a lancé en 2019 la **plateforme numérique QIOZ** qui permet d'apprendre et de maîtriser les langues étrangères gratuitement via une application. Le service QIOZ facilite l'apprentissage des langues de façon innovante et sans contrainte : l'apprentissage se fait essentiellement en vidéo, à travers des extraits de films, séries TV, clips musicaux ou documentaires.

→
PARIS TOUS EN JEUX,
VILLE DE PARIS



- Lancée en 2019, QIOZ recense près de **247 459 inscriptions** pour apprendre, ou progresser, dans une ou plusieurs des 6 langues proposées : anglais, espagnol, allemand, français langue étrangère, portugais et chinois.
- L'application propose également un **test de niveau** selon l'échelle CECRL⁴⁴ : parmi les apprenants ayant passé au moins 2 tests, **50% ont progressé d'un niveau ou plus**.

PARIS TOUS EN JEUX : FORMER LES PARISIENS AUX OPPORTUNITÉS LIÉES AUX JEUX

Initié au printemps 2019 par la Ville de Paris, « **Paris Tous En Jeux** » est un **programme de formations** qui vise à **répondre aux enjeux identifiés par la cartographie des emplois établie par Paris 2024**. Le public concerné par ce dispositif est très large. « Paris Tous En Jeux » donne l'opportunité d'acquérir des compétences à des Parisiens en recherche d'emploi, prioritairement habitants des quartiers populaires, à des jeunes, à des personnes en seconde partie de carrière, à des demandeurs d'emplois en difficulté car sans qualification professionnelle mais motivés pour se former.

PARIS TOUS EN JEUX

- Le périmètre des métiers en tension ayant été modifié par la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de covid-19, **l'édition 2020 s'est centrée particulièrement des formations à la fois utiles aux Jeux de 2024 et pertinentes** compte tenu de la réalité d'un marché de l'emploi transformé par l'épidémie.
- En 2020, **les secteurs d'activités** ainsi retenus ont été les suivants : organisation et logistique, construction, services à la personne, artisanat local, agriculture durable.
- Malgré la situation sanitaire qui a fortement impacté le déroulement des sessions de formation, **635 personnes ont bénéficié du programme** de formations vers les métiers des Jeux.

3.3.2 CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT L'HÉRITAGE DES JEUX SUR LES TERRITOIRES

Pour que les Jeux soient ceux de toute la France, pour que l'héritage des Jeux profite au plus grand nombre de territoires, Paris 2024 travaille à :

- **Mobiliser et co-construire avec les territoires** notamment via le label « **Terre de Jeux 2024** » pour s'inspirer des territoires et essaimer des initiatives en matière de climat et d'environnement, de lutte contre la sédentarité, etc. ;
- **Participer au développement des territoires en favorisant la venue d'athlètes de haut niveau** au sein d'infrastructures sportives sélectionnées comme Centres de préparation aux Jeux (CPJ).

MOBILISER ET CO-CONSTRUIRE AVEC LES TERRITOIRES : LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 »

Lancé en 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » permet d'impliquer et de rassembler les **collectivités françaises et les acteurs du mouvement sportif**⁴⁵ dans l'aventure des Jeux pour co-construire l'héritage des Jeux dans les territoires. À travers ce label, Paris 2024 déploie sa vision sur tous les territoires en valorisant les **acteurs impliqués dans l'aventure des Jeux**. Son lancement à l'international avec la **labellisation d'ambassades françaises** en 2021 permettra d'engager les populations françaises et francophiles au-delà des frontières françaises.

Avec ce label, les forces vives des territoires sont mobilisées pour démultiplier l'impact social et environnemental des Jeux. Paris 2024 s'inspire des collectivités et fédérations labellisées, valorisent leurs actions et travaillent avec elles à la mise en place d'initiatives qui :

- Utilisent le sport comme un outil de développement de **l'éducation** et d'amélioration de la **santé**
- Ouvrent pour faire du sport un **outil d'inclusion**
- Font du sport un **levier d'action** durable et responsable
- Rendent les **activités physiques** plus accessibles à tous

⁴⁴ Cadre européen commun de référence pour les langues (A1 à C2)

⁴⁵ Fédérations, ligues et clubs sportifs

⁴⁶ Fédération Française des Sports de Glace, Fédération Française de Billard, Association Française du Corps Arbitral Multisports, Fédération des Clubs de la Défense, Fédération Française des Clubs Omnisports, Fédération Française Sports pour Tous, Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, Fédération Sportive des ASPTT, Union Nationale des Clubs Universitaires, Union Nationale Sportive Léo Lagrange

20
TERRE
DE JEUX
24

- Deux ans après son lancement en 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » compte déjà un grand nombre de labellisés, dont **1643 communes et intercommunalités**, plus de **90 départements**, plusieurs régions, et des **dizaines de fédérations** Olympiques et Paralympiques.
- **Le label se veut global** pour **représenter la diversité des territoires** de France, à l'image de la première commune labellisée, Bellefosse, village de 149 habitants, des territoires outre-mer qui ont également fait partie de la première promotion des labellisés.
- En juillet 2020, le Comité a lancé le défi « **#ExploreTerredeJeux2024** » pour **valoriser les espaces naturels de pratique sportive** des territoires, tout en incitant à la pratique sportive du grand public. Cette opération a notamment recours à des outils digitaux pour mettre en lumière les parcours, itinéraires et sentiers sportifs qui font la richesse des territoires.
- En 2021, le label « Terre de Jeux 2024 » **s'est ouvert à l'ensemble du mouvement sportif** et notamment aux fédérations sportives qui ne sont pas au programme des Jeux de Paris 2024 pour que tous les sports bénéficient de l'héritage des Jeux de Paris 2024. **Dix fédérations**⁴⁶ sont devenues « Terre de Jeux 2024 » avec les fédérations scolaires de l'UNSS et de l'USEP et 104 CROS/CDOS/CTOS ont été labellisés par le biais du CNOSEF.

LES CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX (CPJ) : UNE OPPORTUNITÉ POUR TRANSFORMER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR LE TERRITOIRE

Véritable base arrière, permettant aux athlètes de s'imprégner de l'ambiance du pays hôte et de se projeter dans l'aventure des Jeux de Paris 2024, les CPJ jouent un rôle déterminant dans la préparation des athlètes mais également dans la mobilisation et le développement des territoires notamment sur les infrastructures sportives.

Dès la fin des Jeux de Tokyo, les athlètes du monde entier vont prendre leurs marques sur le territoire français, parmi les 620 équipements sélectionnés comme CPJ au sein de 415 collectivités territoriales labellisées Terre de Jeux 2024. Des équipements sportifs et des services d'accueil répondant aux meilleurs standards de qualité ont été sélectionnés afin de les accueillir et de leur permettre de s'entraîner dans des conditions optimales.

Pour une collectivité territoriale, accueillir un CPJ peut être un atout pour renforcer l'attractivité du territoire. Les propriétaires de ces équipements peuvent éventuellement bénéficier d'un soutien pour l'aménagement, la rénovation ou la construction de leurs équipements en participant à l'appel à projet de l'Agence nationale du Sport qui consacrera un budget de 20 millions d'euros à la rénovation des CPJ (14 millions d'euros en 2021, 6 millions d'euros en 2022).



Les services de l'État ont travaillé, aux côtés de Paris 2024 et du mouvement sportif, pour sélectionner des équipements sportifs d'excellente qualité, qui permettront d'accueillir, dès la fin des Jeux de Tokyo, les délégations sportives du monde entier. Cette labellisation concerne l'ensemble du territoire national. C'était indispensable. Depuis le début de cette aventure olympique, nous partageons avec Paris 2024 la conviction que les Jeux de 2024 doivent bénéficier, dès à présent, à tous nos territoires, car ce sont les Jeux de toute la France.

Michel Cadot, Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux grands événements sportifs, Président de l'Agence nationale du Sport



- Plus de 750 candidatures ont été présentées, entre le 15 juillet et le 30 novembre 2019.
- Les candidatures ont été évaluées sur différentes caractéristiques techniques (aires de jeu, qualité des infrastructures, services médicaux, accessibilité) et non-techniques (infrastructure de transport et accueil, programme d'accompagnement et d'accueil des délégations, héritage pour le monde sportif sur le territoire).
- Il sera également possible pour les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 de candidater à partir du deuxième semestre 2021 pour devenir CPJ concernant les sports additionnels de Paris 2024 (breaking, escalade, surf, skateboard).

⁴² Cadre européen commun de référence pour les langues (A1 à C2)

⁴³ Fédérations, ligues et clubs sportifs

Les parties prenantes de Paris 2024 participent dès aujourd'hui à l'héritage matériel des Jeux en transformant les territoires au profit de la population. Avant tout, les ouvrages et opérations nécessaires d'aménagement, placés sous la responsabilité de la SOLIDEO et financés par l'Etat français et les collectivités territoriales, seront exemplaires en matière:

- **D'excellence environnementale** pour préparer la Ville de demain ;
 - **D'accessibilité universelle** pour garantir un confort optimal à toutes et tous.
- De plus, les Jeux sont également une opportunité d'améliorer le cadre de vie de beaucoup :
- **La Ville de Paris** met en place des **quartiers à accessibilité augmentée** ;
 - Le **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis** soutient PRISME, un espace pour la pratique sportive de tous ;
 - **L'État avec la Ville de Paris** et de nombreuses autres collectivités travaille à **rendre la Seine baignable**.

LA STRATÉGIE EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA SOLIDEO : GARANTIR UN HÉRITAGE DURABLE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Face aux dérèglements climatiques, au défi carbone, à l'épuisement des ressources naturelles, la SOLIDEO, avec l'appui des parties prenantes, a souhaité se doter d'une stratégie d'excellence environnementale aux ambitions fortes. Elle s'applique autant aux projets sous sa maîtrise d'ouvrage qu'aux projets qu'elle supervise.

Les orientations de la stratégie d'excellence environnementale de la SOLIDEO sont les suivantes :

1. **Objectif neutralité carbone à horizon 2050**, sur tout le cycle de vie des bâtiments du quartier : utilisation de matériaux biosourcés et de matériaux faiblement carbonés, réemploi et recyclage des déchets de chantier ou encore, recours aux énergies renouvelables ;
2. **Garantie de confort urbain sous le climat de 2050**, prenant en compte la pression climatique et la recrudescence d'épisodes météorologiques extrêmes grâce à une atténuation des effets d'îlots de chaleur urbaine, au développement d'ouvrages résilients et réversibles, et à l'attention portée sur la qualité de l'air intérieur ;
3. **Contribution positive du projet urbain à la biodiversité** : création d'un écosystème, de biotopes nouveaux, végétalisation adaptée aux enjeux climatiques de 2050 et pour accroître la trame verte, prise en compte des enjeux liés au cycle de l'eau.

CETTE STRATÉGIE SE DÉCLINE DÉJÀ PAR DE NOMBREUSES AVANCÉES :



INTÉGRATION DU BOIS

La charpente du Centre Aquatique Olympique (CAO) représentera la plus grande charpente concave en catènes bois au monde, avec une portée de plus de 80m.



MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Sur l'Arena 2, la Ville de Paris va mettre en oeuvre des cloisons intérieures de grande hauteur en terre crue, grâce à un financement du Fonds d'innovation de la SOLIDEO.



ÉCONOMIE DE MATIÈRE, MODULARITÉ ET RÉVERSIBILITÉ

Sur les Villages des Athlètes et des Médias, les structures poteaux-poutres-planchers ou poteaux-dalles ont été privilégiées, offrant des possibilités de réversibilité et d'évolution d'usage variées aux locaux d'activité notamment.



RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

Les sièges de gradin de l'Arena 2 et du Centre Aquatique Olympique seront réalisés à 100% à partir de déchets plastiques locaux.



PERFORMANCE ET APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUES

Le CAO valorisera les apports solaires par son orientation, son volume compact et son isolation. Sa production de chaleur sera assurée par des systèmes de récupération de chaleur, alimentés par le réseau de chaleur urbain. Enfin, il se dotera d'une importante centrale photovoltaïque avec 2 700 panneaux implantés en toiture sur 4 680 m².



LE VILLAGE DES ATHLÈTES, UN PROJET UNIQUE AU COEUR DES MUTATIONS DU TERRITOIRE

- Le Village des athlètes s'inscrit pleinement dans l'histoire et dans le projet de développement du territoire de **Plaine Commune**⁴⁷. Pensé pour répondre aux attentes de la population et pour développer le territoire sur le long terme, ce projet urbain a été accéléré par l'obtention des Jeux de Paris 2024⁴⁸.
- Le **Village des athlètes** incarnera l'urbanisme de la Ville européenne de 2050 grâce à sa **performance énergétique, sa conception bioclimatique et le recours aux matériaux biosourcés et bas-carbone et une stratégie de restauration de la biodiversité dans un contexte urbain dense**. Le bois est intégré aux structures des bâtiments dès que cela est possible au regard des conditions techniques et économiques : 100% des bâtiments de logements de moins de 28m du Village des Athlètes font ainsi intervenir du bois en structure. Le projet vise une réduction de près de 50% des émissions de carbone sur l'ensemble du cycle de vie de 50 ans par rapport à un aménagement classique sur la base des permis de construire déposés.
- L'aménagement du Village intègre également le **design actif** afin **d'encourager la pratique physique et sportive quotidienne des habitants** du quartier.
- Une fois les Jeux terminés, les logements d'athlètes seront transformés afin de créer un **quartier vivant, durable, ouvert à tous et offrant une mixité d'usages**⁴⁹.
- Pendant les trois prochaines années, le Village sera le **plus gros chantier mono-site en France**. Près de **4 000 salariés** vont y travailler, **40 grues** seront déployées sur place. Sur le **chantier du Village** et ses abords, le **recours à la logistique fluviale** est privilégié.
- Début 2021, **60% des bâtiments sur le village ont été déconstruits**. Une **démarche de réemploi et de recyclage très ambitieuse** a été mise en place très en amont. Les entreprises en charge de la déconstruction ont procédé à des déposes soigneuses des matériaux qui ont été mis en vente dans trois showrooms présents sur le site du village. Ce sont déjà plus de **65 tonnes de matériaux qui sont entrés dans leur seconde vie** : sanitaires, radiateurs, luminaires, etc. Les autres déchets générés par la déconstruction (béton, plâtre, métaux, etc.) ont été valorisés à 93%.



La déconstruction des infrastructures, le recyclage et le réemploi des matériaux ont donné de très bons résultats avec un taux de valorisation de 93 %, nous permettant de réduire considérablement notre empreinte carbone. Nous investissons à présent sur les matériaux biosourcés ou faiblement carbonés, les techniques innovantes et les modes de construction alternatifs pour maintenir nos performances environnementales dans cette nouvelle phase de chantier. La transformation du Village des athlètes après les Jeux offre un laboratoire à grande échelle pour développer un projet novateur, reposant sur une double stratégie de durabilité et d'accessibilité universelle, et capable de constituer un socle de qualité pour la ville durable de 2050.

Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO

PROJET DU QUARTIER PLEVEL À SAINT DENIS

La région Ile-de-France participe au projet du **quartier Plevel à Saint Denis** consistant en l'installation de pompes à chaleur associées à des puits de géothermie superficielle. Il permettra d'alimenter en chaud et en froid pour 3 programmes urbanistiques dont le Village des Athlètes.

LA STRATÉGIE ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE LA SOLIDEO : PENSER LES VILLES INCLUSIVES DE DEMAIN

Les projets de la SOLIDEO sont pensés comme étant au service de toutes et tous, pour une ville inclusive, fluide, confortable telle que la France l'ambitionne à horizon 2050. Avec sa stratégie d'accessibilité universelle adoptée le 22 mars 2019, la SOLIDEO affirme à la fois son ambition de fédérer autour de celle-ci l'ensemble des parties prenantes des Jeux et d'inscrire ces grandes orientations dans la conception des ouvrages.

La stratégie d'accessibilité universelle de la SOLIDEO se décline en 5 axes :

1. Mettre en place une **démarche de conception universelle** pour répondre aux besoins de tous les publics et offrir un confort d'usage optimal à tous les usagers, aussi bien en phase héritage que pour la phase Jeux ;
2. **Traiter l'ensemble de la chaîne de déplacement**, pour éviter les effets de rupture dans les cheminements et/ou la signalétique. Notre ambition se décline donc tout autant sur les bâtiments (équipements, logements, bureaux...) que sur les espaces publics, qui seront fonctionnels et agréables, donnant à toutes et tous envie de s'y retrouver
3. **Sensibiliser, informer, communiquer** pour que tous les acteurs du projet prennent en compte les enjeux de l'accessibilité universelle et communiquent sur l'accessibilité des sites
4. **Conjuguer résilience urbaine et innovation** : tout en encourageant l'innovation, les solutions trouvées pour assurer l'accessibilité universelle doivent être résilientes et ne pas dépendre de solutions techniques qui pourraient être défaillantes ;
5. **Garantir un héritage méthodologique**, afin que la démarche et les solutions mises en oeuvre puissent être répliquées sur d'autres territoires.

La SOLIDEO a mis en place un **groupe de travail dédié au sujet**, composé de membres d'associations représentatives de personnes en situation de handicap, afin de prendre les meilleures orientations sur chaque projet.



L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU VILLAGE DES ATHLÈTES ET DU CLUSTER DES MÉDIAS

- **100 % des logements du Village des athlètes seront accessibles universellement en phase héritage**, ce qui implique des prescriptions précises pour les espaces de vie (salles de bain, ascenseurs, largeur des circulations intérieures) et une exigence en termes de qualité architecturale afin que ces prescriptions soient parfaitement intégrées.
- Le **Cluster des médias offrira un haut confort d'usage**, que ce soit pour les espaces publics ou le cadre bâti. Les immeubles de logement construits à cette occasion seront l'occasion de mener une vraie réflexion sur la qualité de vie de toutes les populations, notamment les personnes avançant en âge.

De plus, les Jeux sont également une opportunité d'améliorer le cadre de vie de beaucoup :

PRISME : UN ÉQUIPEMENT SPORTIF INCLUSIF ET ACCESSIBLE

- D'ici 2023, un **espace sportif dédié à la pratique handisport** va voir le jour à Bobigny, sur le site du Stade départemental de la Motte. Le projet PRISME⁵⁰, réalisé à l'initiative du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, est unique en Europe. Guidé par le principe de **l'accessibilité universelle**, ce futur hub sportif prévoit la réalisation d'infrastructures qui accueilleront sans distinction personnes valides et en situation de handicap.
- Soutenu par Paris 2024, la SOLIDEO le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental, le choix du prestataire est prévu pour le premier semestre 2021.

⁴⁷ Etablissement public territorial (EPT) qui regroupe 9 villes du département de la Seine-Saint-Denis, situées au Nord de Paris (Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse).

⁴⁸ Situé sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, le Village des athlètes accueillera les sportifs durant toute la période des Jeux.

⁴⁹ La transformation du Village après les Jeux est développée de manière plus détaillée dans le Plan Héritage et Durabilité.

⁵⁰ Pôle de référence Inclusif Sportif Métropolitain

LES QUARTIERS À ACCESSIBILITÉ AUGMENTÉE DE LA VILLE DE PARIS ET L'AFNOR : AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À L'ÉCHELLE LOCALE

Dans le cadre de la préparation des Jeux, la Ville de Paris s'est lancée dans un **ambitieux projet de quartiers à accessibilité augmentée**. Ce projet fait partie des mesures du plan d'actions Paris+ inclusive avec les Jeux adopté par le Conseil de Paris en novembre 2020. En 2020, un référentiel de management et d'organisation de l'accessibilité a été initié en collaboration avec l'AFNOR. Cet AFNOR SPEC P96-000-FR est la première étape du processus vers la normalisation ISO. Le périmètre de ces quartiers est en cours de finalisation.

Au-delà de ces quartiers, par vague successive, la Ville de Paris toute entière s'inscrit dans une **démarche de déclinaison opérationnelle de ce référentiel**, afin de faire des Jeux une opportunité de transformer sa réputation en matière d'accueil de personnes en situation de handicap.

Pour mettre en place son projet de quartier, la Ville de Paris a travaillé avec de nombreux acteurs au sein d'un **groupe de travail sur l'accessibilité**, dont notamment APF, l'UNAFAM, l'ARIS, mais aussi la préfecture de Paris, la RATP, l'OTCP, les directions de la ville, la chambre de commerce, le CEREMA, SOLIDEO, la DMA.



© Henri Garat/Mairie de Paris

ANNE HIDALGO,
MAIRE DE PARIS



15 quartiers pilotes, situés autour des sites olympiques et paralympiques parisiens, de grandes gares et de places, permettront, d'ici 2024, à tous les publics d'accéder, sans empêchement dans les cheminements, à un ensemble complet de services de proximité accessibles universellement incluant : hôtels, commerces, écoles, services administratifs, culturels ou sportifs. Cette démarche de conception universelle sera, à l'issue des Jeux, étendue progressivement à l'ensemble de Paris.

Anne Hidalgo,
maire de la Ville de Paris.

ASSURER LA BAINNABILITÉ DE LA SEINE : UN HÉRITAGE TERRITORIAL FAVORISÉ PAR LE JEUX

Engagement phare de la candidature, la Seine sera rendue à la baignade à l'issue des épreuves olympiques et paralympiques. Cet **ambitieux programme porté par l'Etat, la Ville de Paris et les collectivités** est synthétisé dans le « **Plan Qualité de l'Eau et Baignade** » qui vise à améliorer la qualité de l'eau dans la Seine et la Marne, renforcer la biodiversité et rendre possible la baignade. Ce plan d'actions, estimé entre **1,1M€ et 1,4M€** est financé à moitié par l'Etat au travers du plan de relance et des subventions de l'**agence de l'eau Seine Normandie (AESN)**. Un protocole d'engagement, signé en octobre 2019, réunit l'ensemble des partenaires pour sa réalisation. Plus de 85% de ces coûts relèvent de mesures de rattrapage pour répondre aux obligations réglementaires : correction des mauvais branchements, zonages pluviaux, création de réseaux d'assainissement, raccordement des bateaux et établissements flottants, ouvrages de régulation et d'optimisation du réseau.

Les **aménagements nécessaires sont en cours** et un point d'étape a été fait lors du Comité de pilotage de la baignabilité de la Seine de septembre 2020 en présence de la **ministre de l'Environnement**, de la **maire de Paris** et du **préfet de la Région d'Île-de-France**. La désinfection des rejets des stations d'épuration de la Seine Amont (SAM) et de Marne Aval (MAV) a d'ores et déjà été engagée par le SIAAP. L'ensemble des acteurs se mobilise également pour la correction de 35 000 mauvais branchements en amont de Paris. Pour cela le SIAAP a mis en ligne le 12 avril le site <https://monbranchement.fr> pour inciter les franciliens à vérifier que leurs eaux usées ne partent pas directement dans les cours d'eau.



3.4 METTRE PLUS DE SPORT DANS LA SOCIÉTÉ

"Le sport change les vies" est le cœur de la vision du projet Paris 2024, conviction renforcée dans le contexte actuel de crise sanitaire. Les Jeux sont une occasion unique de mettre plus de sport dans la vie de tous les Français, de les mettre en mouvement. Car au-delà des bienfaits de l'activité physique, Paris 2024 s'appuie sur l'incroyable pouvoir du sport pour soutenir et renforcer son rôle pour répondre aux grands défis sociaux.

C'est grâce à l'engagement de tous les acteurs du projet et à la visibilité unique dont bénéficient les Jeux, qu'il est aujourd'hui possible de donner corps collectivement à cette ambition, à travers des initiatives et des projets sur tout le territoire.

3.4.1 ÉCLAIRER SUR DES CONSTATS MÉCONNUS ET OUVRIER LA PRATIQUE SPORTIVE AU PLUS GRAND NOMBRE

Paris 2024 entend s'appuyer sur l'élan et la force des Jeux pour **interpeller** les acteurs sportifs, publics et de la société civile sur des **constats trop peu connus** et **ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre** en mettant en place des initiatives telles que :

- Les **30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école** pour éclairer sur les risques de surpoids et d'obésité chez les jeunes et encourager la pratique physique et sportive à l'école.
- Une **étude sur les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap** pour lever ces freins, informer la société sur cette problématique et développer une offre de pratique sportive adaptée.

↓
JEAN-MICHEL BLANQUER (MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS) ET TONY ESTANGUET LORS DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2021



© Paris 2024



Les vertus du sport sont inestimables. En faisant de la santé le thème de la cinquième Semaine Olympique et Paralympique 2021, nous encourageons les équipes pédagogiques à offrir à notre jeunesse toutes les opportunités pour une activité physique la plus fréquente et la plus régulière possible.

Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

LES 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE À L'ÉCOLE

L'école permet de **transmettre à tous les enfants des valeurs et des savoirs fondamentaux**, quels que soient leur milieu social, leur genre, leur origine. Pour 80% d'entre eux, les **séances d'éducation physique et sportive** à l'école sont la **principale source d'activité physique**. Au collège, seuls 13% des enfants respectent le seuil d'activité physique recommandé par l'OMS pour les adolescents, et près de **25% des enfants en classe de 3ème sont en surpoids ou obèses**.

C'est suite à ces différents constats que Paris 2024 s'est engagé à **contribuer à l'éveil des enfants à l'activité physique et sportive dès l'école** afin qu'elle devienne un réflexe tout au long de leur vie. Le programme Génération 2024 développé par le Comité d'organisation permet notamment de :

- Contribuer à **développer l'activité physique des jeunes**.
- Contribuer à **renforcer les liens entre le monde scolaire et le mouvement sportif local avec les fédérations sportives scolaires**.
- Développer un univers propice à la **mixité sportive** et à la **pratique des filles**.

En février 2020, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé, en collaboration avec Paris 2024, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour déployer l'expérimentation de **30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, en complément de l'EPS.**

À destination des écoliers, ces 30 minutes quotidiennes d'activité sportive ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires par semaine, qui permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire. Les premières écoles volontaires expérimentent les 30 minutes d'activité physique quotidienne depuis novembre 2020.

Cet AMI vise à **faire connaître les initiatives, à les encourager et à les faire essaimer.** Paris 2024 a mis à disposition des équipes éducatives une « boîte à outils » sur sa plateforme Génération 2024⁵¹. Elle propose des ressources pédagogiques existantes, mais également des travaux nouveaux, à l'image des fiches-action réalisées par les équipes pédagogiques de l'académie de Créteil.

Un sondage BVA réalisé en janvier 2021 révèle que le **grand public soutient très largement (85%) la mise en place des 30 minutes d'activité physique** dans les écoles primaires. Selon les résultats du sondage, l'école aurait un rôle à jouer pour favoriser l'activité physique et sportive des enfants pour près de 9 Français sur 10 (89%).



© Nicolas JACQUEMIN

L'ÉTUDE SUR LES FREINS ET LES LEVIERS À LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le sport est un **vecteur d'insertion sociale**, d'épanouissement et de santé. Pourtant, beaucoup de personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés dans l'accès à la pratique sportive. Pour contribuer à lever ces freins et éclairer la société sur cette problématique, Paris 2024 a mené en 2019 une étude sur les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap⁵².

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- **38% des licenciés** ont rencontré des **difficultés pour pratiquer en club.** Parmi eux :
 - 34% évoquent la difficulté « à trouver un club adapté à son handicap ».
 - 26% évoquent « la crainte du regard sur leur handicap ».
 - 22% déclarent « un manque d'informations sur les offres disponibles ».
- **1 encadrant sur 3** seulement au sein des clubs affiliés aux fédérations spécialisées a reçu une formation au handicap.
- **47,2 % des clubs sportifs** issus des fédérations non spécifiques n'ont **aucun encadrant formé au handicap.**
- Pour **50,5% des licenciés** la première attente est de disposer d'un **encadrement formé** aux différents types de handicap.



Suite à cette étude, Paris 2024 s'est engagé pour soutenir et co-financer une formation avec la Ville de Paris et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) afin de **former 20 clubs sportifs parisiens à l'accueil de PSH et à la création d'une section paraspportive à la rentrée scolaire de 2021.** Au-delà de ces formations, en coopération avec le CPSF et les Comités départementaux Handisport et Sport adapté, la Ville de Paris et Paris 2024 oeuvrent pour lever le maximum de freins à la pratique des personnes en situation de handicap.

Les parties prenantes jouent un rôle clé dans le développement de la pratique sportive et éclairent aussi la société sur certaines problématiques actuelles. Elles ont mis en place des réalisations visant à :

- Développer la pratique physique et sportive chez les jeunes, à travers par exemple la « **Carte passerelle** » ou les « **Jeux des Jeunes** », dispositifs mis en place par le **CNOSF** ;
- Alerter la société sur certains risques et en formant des jeunes à la natation, à l'image du « **Plan aisance aquatique** » développé par l'**Etat** ;
- Encourager la pratique sportive en ville grâce au concept de Design actif, mis en avant par le programme de l'**Etat** « **Action Coeur de Ville** » et les **mobilités actives** via les réalisations de l'**Etat**, de la **Ville de Paris** et du **Conseil de la Seine-Saint-Denis.**

LA CARTE PASSERELLE : UN OUTIL POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE CHEZ LES PLUS JEUNES

Le CNOSF développe la **Carte Passerelle**, qui offre à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés, USEP ou UGSEL, la possibilité de **tester gratuitement différents sports au sein des clubs sportifs participants.** Entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint, les jeunes pourront bénéficier de **3 séances pour découvrir un sport dans un club**, avant de prendre une licence s'ils le souhaitent.

Enfin, pour promouvoir la pratique sportive dans les clubs, le CNOSF a également lancé « **J'ai l'esprit club !** », une campagne de communication nationale et la plateforme digitale « **Mon club près de chez moi** », en collaboration avec la société Be Sport, pour référencer l'ensemble des clubs fédérés de France (150 000 clubs référencés à ce jour).

- **8108 clubs labellisés Carte Passerelle**, dans un contexte complexe lié à l'appropriation de deux dispositifs : la Carte Passerelle et la plateforme « Mon club près de chez moi ».
- **57 % des élèves ont pris une licence en club** à l'issue de l'initiation, soit plus d'1 élève sur 2.
- À partir de septembre 2021, le **CNOSF déploiera son dispositif** sur l'ensemble de l'année et aux élèves de **6^{ème} licenciés UNSS et UGSEL.**



La carte passerelle offre l'opportunité incroyable pour les élèves de CM1 et CM2 de pouvoir s'essayer gratuitement à tous les sports de leur choix. L'année dernière, une belle première étape a été menée sur trois départements et près d'un jeune bénéficiaire de la carte passerelle sur deux a transformé l'essai en prenant ensuite sa première licence dans un club sportif. Le dispositif carte passerelle grandit et c'est une fierté pour nous de pouvoir mettre en place cette année au niveau national cette opération jumelée avec la plateforme monclubpresdechezmoi.com.

Denis Masegla, président du CNOSF

LES JEUX DES JEUNES : SENSIBILISER LES ÉLÈVES À L'IMPORTANCE DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les Jeux des Jeunes sont un **programme de sensibilisation à la santé par l'activité physique et sportive qui s'adresse aux élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}.** Ce programme est lancé par le CNOSF en association avec l'UNSS et l'UGSEL. Il permet de tester l'état de forme, d'éduquer les plus jeunes à l'utilité d'adopter un mode de vie actif et de sensibiliser les jeunes aux valeurs de l'olympisme, du sport et de l'engagement. Ces Jeux se décomposent en 2 étapes : une départementale, au sein des établissements scolaires, et une nationale organisée à l'INSEP. La première édition des Jeux des jeunes a été lancée en mars 2021.

⁵¹ <https://generation.paris2024.org/>

⁵² Étude sur les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap menée en 2019 par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga Événements mandatée par Paris 2024.

LE PLAN « AISANCE AQUATIQUE » : PRÉVENIR LES RISQUES DE NOYADES EN FAVORISANT L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Lancé le lundi 15 avril 2019, par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur, et de la Santé, le plan « Aisance aquatique » est un dispositif ambitieux et global qui propose une approche renouvelée du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour **faciliter la familiarisation avec l'eau** dès le plus jeune âge, **favoriser l'apprentissage de la natation** et, ainsi, **mieux prévenir les risques de noyades**.

Le déploiement de l'aisance aquatique s'est construit autour de quatre axes visant à :

- **Lancer une expérimentation pour densifier les séances en augmentant le temps effectif dans l'eau** pour les élèves des écoles maternelles, en complément des séances hebdomadaires de natation scolaire.
 - **Transmettre directement aux familles les apprentissages de base** pour savoir flotter par le déploiement de mini-vidéos didactique.
1. **Harmoniser les étapes de l'apprentissage** en lançant un grand chantier de rénovation de l'apprentissage de la natation impliquant l'ensemble des parties prenantes (fédérations, MNS, Education Nationale, etc.).
 2. **Renforcer l'accès à l'aisance aquatique** grâce au financement par l'ANS de classes et de stages bleus pour des enfants de 4 à 6 ans, ainsi que des formations pour les encadrants.



Il faut régler le problème des noyades. Pour cela, il faut initier les enfants le plus tôt possible. Il suffit d'une heure trente par jour pendant cinq jours pour qu'un enfant soit capable de se débrouiller seul dans une piscine. Les enfants ne prennent pas conscience, qu'au contraire, ils flottent. Leur apprendre tôt, c'est aussi leur faire voir le monde autrement, privés de certains sens. L'eau vous porte, devient une amie. Ce plan a notamment pour objectif de proposer aux familles, une méthode accessible pour familiariser les enfants au milieu aquatique..

Roxana Maracineanu, Ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports

- En 2019, **1 M€** ont permis de financer des projets qui concernaient 20 000 enfants et 700 encadrants en aisance aquatique
- En 2020, **1,7 M€** ont permis de financer des projets qui concernaient 75% des départements français, 30 000 enfants et 2000 encadrants en aisance aquatique ;
- En 2021, **2,7 M€** de financement sont prévus.

ACTION COEUR DE VILLE : ENCOURAGE LA PRATIQUE SPORTIVE EN VILLE

Une convention a été signée le mercredi 20 janvier 2021 pour développer une collaboration entre Paris 2024, via son label « Terre de Jeux 2024 », et le **ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales**, via son programme national « **Action coeur de ville** ».

Cette collaboration s'adresse de manière pionnière aux 148 villes du réseau **Action Coeur de ville** labellisées « Terre de Jeux 2024 ». Au-delà des **partages d'informations** et **outils de communication** conjoints, ces villes bénéficieront d'une nouvelle initiative permettant de favoriser le **développement du « design actif »**⁵³ dans leurs espaces, outil novateur au service de l'attractivité des centres-villes comme de la lutte contre la sédentarité de ses habitants.



S'APPUYER SUR LES JEUX POUR ENCOURAGER LES MOBILITÉS ACTIVES

Certaines parties prenantes de Paris 2024 s'appuient sur les Jeux pour soutenir les mobilités actives et notamment l'usage du vélo à travers, par exemple, le programme « **Savoir rouler à vélo** » ou le « **Plan vélo olympique** » de l'Etat qui prévoit des itinéraires à vélo vers chaque site olympique et paralympique ou encore la stratégie « **Pour une Seine-Saint-Denis 100% cyclable en 2024** » du **Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**.

⁵³ Le design actif renvoie à des logiques de conception et d'aménagement des espaces publics et des bâtiments pour favoriser l'activité physique et sportive au quotidien, pour tous. (Source : [Banque des Territoires](#))



Cette convention répond à l'ambition croisée de Paris 2024 et d'Action Coeur de Ville de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 un événement qui rassemble tous nos concitoyens et, par le sport et les valeurs qu'il promeut, un vecteur d'attractivité et de développement de nos territoires, premiers contributeurs à la pratique sportive.

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

3.4.2 FÉDÉRER LES ACTEURS POUR QU'ILS TRAVAILLENT ENSEMBLE

À travers les Jeux, Paris 2024 souhaite **fédérer des acteurs et les faire travailler dans la même direction**, à l'image de ce qui a été entrepris à travers la stratégie Génération 2024, qui englobe à la fois les sujets liés à l'éducation et à l'engagement citoyen. Afin de **fédérer les acteurs éducatifs et sportifs** autour des Jeux, et au-delà de la stratégie Génération 2024 instaurée, Paris 2024 a conçu :

- Un levier d'action, à travers le **label Génération 2024** qui permet aujourd'hui de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif ;
- Des outils et **ressources pédagogiques** à l'image de la plateforme **Génération 2024** qui s'adresse à la communauté éducative, aux jeunes, aux parents et éducateurs ;
- Des événements pour fédérer les élèves autour des sports olympiques et paralympiques, tels que la **Semaine Olympique et Paralympique (SOP)**.

LE LABEL GENERATION 2024

Afin de contribuer à l'héritage des Jeux, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont mis en place le **label Génération 2024** à destination des écoles et établissements scolaires et d'enseignement supérieur. L'objectif de ce label est de **développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif** pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Pour obtenir le label, 4 critères doivent être respectés :

1. Développer des **projets structurants avec les clubs sportifs du territoire**, ce qui nécessite pour le primaire l'existence d'une association sportive (USEP ou UGSEL).
2. Participer aux **événements olympiques et paralympiques**.
3. **Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau**.
4. **Ouvrir les équipements sportifs** des établissements aux associations sportives locales pour favoriser la pratique sportive.



- La première labellisation a eu lieu en 2018. Fin 2020, **plus de 3 000 établissements sont déjà labellisés**.
- Une deuxième labellisation a eu lieu en 2021 en élargissant le périmètre des bénéficiaires. En 2021, certains **Instituts Médico-Educatifs (IME) et Instituts d'Education Motrice (IEM)** d'Ile-de-France ont bénéficié du label Génération 2024. Ce projet en lien avec le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a vocation à se déployer au niveau national ultérieurement. **L'ouverture de ce label aux Etablissements ou Services Médico-Sociaux (ESMS)** constitue un levier important du développement de la pratique physique et sportive des jeunes en situation de handicap et a permis une intégration plus effective des élèves en situation de handicap dans les activités de temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

[Découvrir les établissements labellisés Génération 2024](#)

LA PLATEFORME GÉNÉRATION 2024.ORG

Lancée en novembre 2020, la plateforme [Génération2024.org](#) recense les **ressources pédagogiques en lien avec le sport**, sa pratique, l'Olympisme, le Paralympisme et l'ensemble des matières enseignées tout au long de la scolarité. Cette plateforme vise à **accompagner les professeurs dans la construction de leurs cours et de leurs projets**. Elle s'adresse à toute la communauté éducative, aux parents, aux éducateurs, et aux jeunes eux-mêmes.

Pour réaliser cette plateforme, Paris 2024 s'est appuyé sur les acteurs engagés à ses côtés : le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et ses services déconcentrés, ainsi que le CNOSE, le CPSF et les fédérations du sport scolaire et universitaire. Les fédérations sportives ont également construit des **ressources pédagogiques qui permettent aux enseignants de mieux appréhender leurs disciplines**.

L'ambition est de **créer une communauté Génération 2024**, pour les élèves, à travers le sport et les Jeux. Des actualités et projets y seront présentés pour valoriser les acteurs de terrain, notamment les professeurs d'EPS. Les contenus seront harmonisés et complétés afin de proposer des **outils cohérents** aux enseignants **pour construire des projets** tout au long de l'année.

À mi-février 2021, un peu plus de 3 mois après son lancement, la plateforme était déjà plébiscitée par **39 000 utilisateurs**



© Nicolas JACQUEMIN

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP)

Mise en place pour la première fois en janvier 2017, la SOP est désormais inscrite dans le calendrier du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et a vocation à se dérouler chaque année. Pendant une semaine, **acteurs sportifs, éducatifs, collectivités Terre de Jeux 2024 et partenaires commerciaux** sont mobilisés aux côtés du Comité d'organisation pour mettre en avant les valeurs des Jeux auprès de la Génération 2024.

À destination de l'ensemble des écoles, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, la SOP a pour objectifs de :

- **Sensibiliser les élèves et étudiants** aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme ;
- Utiliser le sport comme **outil pédagogique** ;
- **Découvrir** avec les élèves et les étudiants les **disciplines olympiques et paralympiques** ;
- **Changer le regard des jeunes sur le handicap** et amener les jeunes à la pratique ;
- Éveiller les jeunes à l'**engagement citoyen**.

Ces projets, majoritairement **portés par les enseignants**, accompagnés par les fédérations du sport scolaire et universitaire, permettent de fédérer les élèves autour des sports olympiques et paralympiques, de **favoriser la rencontre de jeunes**, d'étudiants et d'athlètes, d'utiliser le **sport comme outil pour l'apprentissage** d'autres disciplines et de sensibiliser au handicap. Ils sont également impulsés par les **collectivités labellisées Terre de Jeux 2024** qui peuvent proposer et organiser différents événements à destination des publics scolaires pendant cette semaine.

Au service de la stratégie Génération 2024, la SOP permet **d'accélérer les prises de conscience** et de **mettre en valeur les bienfaits de la pratique sportive**. Par ailleurs, thématisée chaque année au regard d'enjeux sociétaux (la mixité, l'interculturalité, la santé, etc.), elle donne à voir l'étendue des possibilités qu'offrent le sport et ses valeurs comme outil éducatif.

←
SEMAINE OLYMPIQUE
ET PARALYMPIQUE 2021

- En 2021, malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, la SOP a mobilisé plus de **2 800 établissements**, **470 000 élèves** ont été sensibilisés et 80% des projets déposés ont traité des parasports (450 000 élèves ont été sensibilisés en 2020 et environ 70% des projets déposés ont traité des parasports).
- En raison du contexte sanitaire, la SOP 2021 s'est déclinée dans un **format digital** avec un programme vidéo inédit mettant en scène des duos d'athlètes et influenceurs pour aider enseignants et élèves à adopter des bonnes habitudes actives. **Plus de 200 athlètes** ont été toute la semaine à la rencontre des enfants dans les établissements scolaires dans toute la France.
- Chaque jour, du 1er au 6 février, **une vidéo de 30 minutes** d'activité physique et sportive animée par un duo d'athlètes ou de personnalités du web a été partagée en live sur la page Facebook de Paris 2024, et diffusée dans toutes les écoles participant à la SOP. Après chaque vidéo, **30 minutes d'échanges en direct** ont été réalisés entre les élèves et les participants.



J'ai adoré intervenir dans le collège Gisèle Halimi à Rubervilliers, c'était la première fois que je participais la SOP. Les échanges avec les 3^{ème} ont été vraiment constructifs tant sur l'arrivée des Jeux sur leur territoire que sur les risques de la sédentarité, l'importance de faire du sport. C'était tout autant bénéfique pour eux que pour nous !

Laetitia Kalipe, Gestionnaire paie et administration du personnel, Paris 2024



© Paris 2024

↑
SARAH OURAHMOUNE
ET SANDRA LAOURA
PENDANT LA SOP 2021



Souhaitant tout particulièrement s'engager sur le volet Héritage de Paris 2024, la **CASDEN Banque Populaire**, banque coopérative de la Fonction publique, historiquement ancrée dans le monde de l'éducation, mobilise son réseau de militants autour de la SOP. De quelques projets en 2019, ce sont **70 projets** qui ont vu le jour en 2020, regroupant **253 établissements scolaires**, 750 enseignants et 9 000 élèves. En 2021, ce sont près de **115 projets** qui ont été portés par des Délégués CASDEN avec près de **1 350 classes** et **30 000 élèves** mobilisés.

La CASDEN a également mis à disposition des établissements scolaires participant à la SOP 2021, 250 exemplaires de l'exposition « **Histoire, Sport et Citoyenneté 1896-2024** » retraçant les 30 olympiades de 1896 à 2024 au travers d'une sportive ou d'un sportif et d'une valeur citoyenne qu'elle ou qu'il incarne. Tout au long des 3 années à venir ce sont 4 000 établissements scolaires qui accueilleront cette exposition.

Enfin, dans le cadre de la SOP 2021, **Manon Genest**, parathlète, soutenue par la CASDEN dans le cadre de Pacte de Performance, est intervenue dans une école primaire du Village, à Irigny lors d'une journée organisée par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP).

Ce travail autour de l'éducation et des valeurs du sport est également effectué par les parties prenantes de Paris 2024 qui ont développé :

- Des ressources et programmes pédagogiques complémentaires à Paris 2024 comme le film « **La couleur de la Victoire** » utilisé par l'**Académie de Créteil**, le programme « **PEVO** » et « **I'mPossible** » du CIO et de l'IPC ou encore le programme « **Pédagogie en mouvement** » de l'ONG **Play International** ;
- Des actions de sensibilisation des collégiens aux valeurs du sport et des Jeux à travers le programme « **1000 Stages de découverte des JOP** » de la **Région Ile-de-France**.

DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES POUR VÉHICULER DES VALEURS ET FAVORISER L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Paris 2024 a développé des contenus pédagogiques à l'attention des professeurs d'EPS pour changer le regard de la Génération 2024 sur le handicap et l'**académie de Créteil** s'est appuyée sur le film *La Couleur de la Victoire*⁵⁴ pour travailler sur les valeurs républicaines.

ÉDUCER À TRAVERS LES VALEURS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES : L'EXEMPLE DU PROGRAMME I'MPOSSIBLE

Paris 2024 soutient l'utilisation des **programmes d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO)** développé par le CIO et **I'mPossible**, développé par le Comité International Olympique (IPC). Le programme **I'mPossible** est un outil particulièrement riche pour les professeurs des écoles. Il permet une prise de conscience et **contribue au changement de regard sur le handicap**. Paris 2024 souhaite accompagner la prise en main par les professeurs de ces programmes d'éducation pour qu'ils puissent les exploiter au mieux.

LE PROGRAMME DE PÉDAGOGIE EN MOUVEMENT POUR FAVORISER L'ÉDUCATION DES ENFANTS

En phase de candidature, un projet pilote mené en collaboration avec l'ONG **Play International**⁵⁵, Paris 2024 et l'UNICEF visait à faire vivre les valeurs olympiques de respect, d'amitié, d'excellence pour **favoriser l'éducation des enfants sur plusieurs territoires**, le tout en jouant dans la cour de récréation !

Fort de cette expérience, Paris 2024 continue à promouvoir la **Pédagogie en mouvement**, une méthode d'éducation par le sport mettant en activité les enfants de 6 à 12 ans tout en les faisant travailler sur le vivre ensemble. Elle fait appel à un programme déjà testé et éprouvé.

Mis à disposition de tous sur la plateforme **Génération2024.org**, le programme de **Pédagogie en mouvement** a été déployé plus largement, partout en France, notamment dans les territoires d'outre-mer, les territoires des villes hôtes et dans le réseau des cités éducatives, dans le temps scolaire ou extra-scolaire.

LE PROGRAMME « 1000 STAGES DE DÉCOUVERTE DES JOP » : SENSIBILISER LES COLLÉGIENS AUX VALEURS ET MÉTIERS DES JEUX

Le programme « **1000 Stages de découverte des JOP** » pour les collégiens de 3ème a pour objectif de les **sensibiliser aux valeurs de l'olympisme**, au **rôle de volontaire**, et aux **métiers liés à l'organisation des Jeux**.

Grâce à un **travail partenarial mené avec les trois rectorats** (Versailles, Paris, Créteil), c'est toute la jeunesse, issue de l'ensemble des départements franciliens qui bénéficie de ce dispositif.

La Région prévoit pour chacune des promotions un **accueil au siège du Conseil régional d'Ile-de-France** à Saint-Ouen, mais également sur différents sites tels que le Golf national à Guyancourt, le Château de Versailles, le Stade de France, l'Aéroport Paris Charles De Gaulle, le Vélodrome national, l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), l'Arena Paris - La Défense ou encore le CREPS d'Ile-de-France.

Depuis 2019, plus de **1 000 élèves** ont bénéficié du dispositif malgré l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19.



↓
STAGIAIRES DU PROGRAMME "1000 STAGES DE DÉCOUVERTE DES JOP"

© Région Ile-de-France

⁵⁴ En milieu scolaire, Paris 2024 donne accès gratuitement à ce film.

⁵⁵ L'ONG Play International dispose d'un agrément par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour proposer des programmes et des activités éducatives complémentaires aux enseignements dans le respect des projets d'école et d'établissement.



3.4.3 AMPLIFIER L'IMPACT SOCIAL DU SPORT EN SOUTENANT LES PORTEURS DE PROJETS

Source d'engagement, de lien social et d'épanouissement personnel, le sport est aujourd'hui largement reconnu pour l'**impact social positif qu'il peut avoir sur notre société**. Les acteurs publics, sportifs ou associatifs ont pris conscience du potentiel que peuvent avoir les activités sportives sur l'éducation, l'engagement, la santé ou encore d'émancipation. Pour **renforcer le rôle du sport comme outil social, valoriser et soutenir les acteurs** qui s'appuient sur le sport pour résoudre un certain nombre de problématiques, Paris 2024 a mis en place :

- En partenariat avec l'Agence nationale du sport⁵⁶, le CNOSF et le CPSF, un **appel à projets « Impact 2024 »** via le Fonds de dotation Paris 2024 afin de soutenir les acteurs sportifs, publics et associatifs utilisant le sport pour répondre à des problématiques sociales ou environnementales ;
- Une mobilisation de 10 000 jeunes en **service civique Génération 2024** pour proposer aux jeunes de nouvelles formes d'engagement citoyen ;
- Un **incubateur d'athlètes-entrepreneurs** porteurs de projets sociaux et environnementaux **en partenariat avec l'AFD** pour faire du sport un levier de développement durable en France et à l'international.

L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 » DU FONDS DE DOTATION PARIS 2024

Dans le cadre de la mise en place du **Fonds de dotation** permettant d'accompagner et de financer les projets d'innovation sociale par le sport, Paris 2024, l'Agence nationale du Sport, le CNOSF et le CPSF ont lancé, ensemble en 2020, un appel à projets nommé « **Impact 2024** », à destination des acteurs sportifs et associatifs faisant du sport un levier d'innovation sociale.

Cet appel à projets, qui sera renouvelé tous les ans, dans le cadre du Fonds de dotation, vise à :

- Faire émerger des **solutions innovantes** pour répondre à des problématiques nouvelles.
- Encourager les **synergies locales** entre collectivités, associations locales, et acteurs du sport en favorisant les **projets multi-partenariaux**.
- Contribuer à l'essaiage des **outils et bonnes pratiques** pour agir durablement et sur plusieurs territoires.
- Rendre compte **des impacts** et des effets sur les enjeux investis.

Cette initiative, qui sera renouvelée régulièrement, valorise les projets favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap, la mixité, l'égalité sociale, la lutte contre la discrimination ou le respect de l'environnement. Les lauréats bénéficient d'un **soutien financier** en fonction du budget prévisionnel de leurs projets, mais également d'un **accompagnement adapté aux spécificités** de chaque projet (ex. mise en réseau, appui technique, etc.).



Cette première édition d'Impact 2024 est un grand succès qui démontre la capacité d'innovation des acteurs du sport. Je félicite les 55 premiers lauréats retenus et l'ensemble des projets sélectionnés. Dès 2021, cette action commune avec Paris 2024, le CNOSF et le CPSF va se poursuivre et encore se renforcer.

Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport

Lors de la première édition, lancée en 2020, **1 200 projets ont été déposés**. Environ 1 000 projets ont été sélectionnés et pourront utiliser la signature Impact 2024 dans le respect de ses règles d'usage. Parmi eux, **5 projets nationaux et 50 projets régionaux et locaux** bénéficieront de financements pour un montant total de **1,7 millions d'euros**.

LA MOBILISATION DE 10 000 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE GÉNÉRATION 2024

Paris 2024 promeut l'**engagement citoyen**, acte contributeur à la cohésion sociale et crucial à la vie du mouvement sportif, tant au quotidien dans les clubs que lors des grands événements sportifs internationaux, via notamment l'engagement des volontaires et au recours au **service civique**⁵⁷.

De 2019 à 2020, Paris 2024 a mené avec l'**Agence du Service Civique** et le **CNOSF** une expérimentation concluante dans 6 Comités régionaux olympiques et sportifs (**CROS**) et Comités départementaux olympiques et sportifs (**CDOS**) pour tester une mission dédiée à renforcer l'accès à la pratique sportive.

Paris 2024 a également confié à l'Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (**UFOLEP**), appuyée par l'**USEP**⁵⁸ et la **Ligue de l'Enseignement**, le déploiement de 100 jeunes volontaires en service civique en quartiers urbains et ruraux prioritaires (QPV-ZRR) pour faciliter l'accès à la pratique sportive, faire découvrir les nouveaux sports au programme des Jeux de Paris 2024 et organiser un événement sportif sur leur territoire lors de la Journée Olympique.

L'INCUBATEUR D'ACCOMPAGNEMENT D'ATHLÈTES PORTEURS DE PROJETS À IMPACT SOCIAL AVEC L'AFD

Le 6 février 2020, Paris 2024 et l'Agence Française de Développement (AFD) ont décidé de joindre leurs forces pour promouvoir la contribution du sport au développement humain et durable. Cette collaboration s'est illustrée par la création d'un **incubateur exclusivement dédié aux athlètes de haut niveau porteurs de projets à impact social et environnemental en France et en Afrique**, afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

L'objectif de ce programme d'accompagnement est d'assurer à **26 athlètes**⁵⁹ un avenir professionnel qui correspond à leurs aspirations et de **faire émerger des projets à fort impact en France et en Afrique**. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement sur leurs projets entrepreneuriaux pendant une durée de 8 mois. Dans le cadre de ce programme, les 26 lauréats ont accès à des expertises diversifiées à travers des **formations adaptées** sur l'innovation sociale, le financement, le volet juridique, la communication ou le marketing, **leur permettant de concrétiser leurs idées**. Ce programme sera amené à être renouvelé d'ici les Jeux en 2024.

© Paris 2024



↑
ANNONCE DE L'ACCORD DE CONVENTION ENTRE L'AFD ET PARIS 2024, À L'OCCASION DE LA GLOBAL SPORTS WEEK 2020 EN PRÉSENCE DE TONY ESTANGUET ET DE RÉMI RIOUX (DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFD)



Je suis très heureux que le partenariat entre Paris 2024 et l'AFD permette, un an seulement après l'avoir annoncé sur cette même scène de la Global Sports Week, le lancement d'un incubateur de projets de développement durable portés par 26 athlètes entrepreneurs, en France et en Afrique. Parce que le sport peut être un formidable levier de développement, comme l'avait indiqué le Président Macron à Ouagadougou, il nous faut continuer à rapprocher les acteurs du financement du développement et ceux du sport – et notamment le mouvement olympique et paralympique.

Rémy Rioux,
Directeur général de l'AFD

Sélectionnée par un jury composé de six membres⁶⁰, la première promotion de l'incubateur est composée de **26 athlètes choisis parmi 91 candidatures**. 10 d'entre eux développeront des projets en France et 16 en Afrique.

Cette promotion se compose de **10 femmes** et de **16 hommes** âgés de **18 à 56 ans**. Parmi eux, **12 olympiens** et **2 paralympiens**, dont des médaillés, certains toujours en activité et d'autres en reconversion.

⁵⁶ L'Agence nationale du Sport, Groupement d'Intérêt Public, garantit la collégialité nécessaire à la construction d'une dynamique commune permettant d'atteindre les objectifs définis sur les volets de la haute performance et sur le développement des pratiques (service du développement fédéral et territorial/service des équipements sportifs).

⁵⁷ Engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation, dont le sport

⁵⁸ Union sportive de l'enseignement du premier degré

⁵⁹ Athlètes en pleine carrière sportive ou en cours de reconversion.

⁶⁰ Dont Laurence Fischer, Ambassadrice pour le sport, et des représentants de l'AFD et de Paris 2024.

Les Jeux ont accéléré la mobilisation collective autour des sujets liés à l'impact social du sport et la prise de conscience que le sport pouvait être un outil important pour traiter un certain nombre de problématiques sociétales. C'est avec cette conviction que les parties prenantes de Paris 2024 ont, à titre d'exemple, mis en place :

- Une dynamique autour du renouvellement des instances dirigeantes sportives en proposant à des femmes de se former via notamment le programme « **Dirigeantes** », développé par le **CNOSF**.
- Un soutien aux projets qui utilisent le sport à des fins d'éducation, d'intégration ou d'émancipation, à l'image du plan « **Paris + sportive** » de la **Ville de Paris**.

LE PROGRAMME « DIRIGEANTES » : VALORISER L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES SPORTIVES

Le programme « **Dirigeantes** » a été lancé en janvier 2020 par le **CNOSF**. Consacrée à la **place des femmes dans les instances dirigeantes du sport** et à leur préparation en ce sens, il a pour objectif de soutenir la féminisation des instances dirigeantes sportives et de valoriser l'engagement des femmes dans le sport. Ce programme permet de **lancer une dynamique autour de ce sujet** à travers différentes actions construites pour et avec un public de dirigeantes, de futures dirigeantes mais également de dirigeants. Il se structure autour de conférences, d'ateliers. Ce programme sera étendu d'une manière plus globale aux jeunes de 12 à 35 ans (lancement prévu fin 2021) et également aux athlètes.

2 conférences, 3 webinaires et 2 ateliers en visio organisés en 2020

Plus de 650 personnes sensibilisées aux événements du programme en 2020 (inscriptions et participations)

PARIS + SPORTIVE : RENFORCER L'ÉGALITÉ, L'ÉDUCATION ET L'INCLUSION À TRAVERS LA PRATIQUE SPORTIVE

En février 2019, la ville de Paris a publié son plan « **Paris + sportive** », un document de référence permettant de fournir un fil conducteur aux politiques publiques invitant à insérer plus de sport dans la ville et dans la vie des Parisiens. De nombreux appels à projets ont été publiés pour inciter les acteurs de la ville à se saisir du sport pour renforcer l'égalité, l'inclusion et la réussite éducative à Paris.

41 projets nouveaux représentant environ **2 500 bénéficiaires ont été soutenus** sur les sujets de réussite éducative par le sport, du sport féminin dans l'espace public, de l'inclusion par le sport, du sport pour tous et de l'impact social du sport à travers notamment les dispositifs « Paris Sportives », « Éducation par le Sport », « Clubs paraccueillants », « Paris Sport Dimanche » et « Talents 2024 ».



La 1^{ère} promotion du **Réseau des Clubs Paraccueillants** se compose de 7 clubs ordinaires ayant souhaité développer une section parasport (handisport ou de sport adapté). Ceux-ci ont suivi un programme d'accompagnement complet, destiné à lever les freins à l'engagement qu'ils pourraient rencontrer dans le cadre de leur ouverture à la pratique sportive des personnes en situation de handicap (formation des dirigeants et encadrants, communication à destination des publics cibles, matériel adapté...).

L'objectif est de créer **40 sections parasports** et de multiplier par 4 le nombre de licenciés parasportifs d'ici 2024.





© Ryan Mc/ay | Getty Images

SECTION 4

LES ENJEUX DES JEUX

ENJEUX PRIORITAIRES PARIS 2024

Dans l'objectif d'avoir une vision plus large sur le périmètre de la durabilité et de l'héritage des Jeux, des **fiches** sont présentées pour chacun des **principaux enjeux identifiés par Paris 2024**. Ces fiches résument les **ambitions** de Paris 2024, les **méthodes de travail** et les **principaux indicateurs de suivi** pour chacun des enjeux.

La définition de ces 17 enjeux prioritaires sur les sujets en lien avec la durabilité et l'héritage a été réalisée à travers un **travail collectif** mené par Paris 2024 en lien avec ses parties prenantes, et ce dès la phase de candidature, comme présenté dans la section 1.

Les ambitions et la performance de Paris 2024 s'illustrent au travers des sets d'indicateurs de pilotage et de résultats présents dans les fiches thématiques suivantes. La majorité des initiatives à date étant en cours de réalisation et répondant à une mesure d'impact précise, les valeurs seront disponibles au fur et à mesure de la réalisation des actions et présentées dans les futurs rapports.

FICHE 1	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE	106
FICHE 2	ATTEINTE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE ET CONTRIBUTION POSITIVE POUR LE CLIMAT	108
FICHE 3	PRÉSERVATION ET RÉGÉNÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ	110
FICHE 4	DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	112
FICHE 5	RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE	114
FICHE 6	ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE	116
FICHE 7	DES JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS	118
FICHE 8	INCLUSION, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ	120
FICHE 9	PROMOTION DE L'ENGAGEMENT ET DE LA CITOYENNETÉ	122
FICHE 10	SANTÉ : PROMOTION DU BOUGER PLUS	124
FICHE 11	OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	126
FICHE 12	LE SPORT POUR ÉDUQUER ET POUR S'ENGAGER	128
FICHE 13	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES	130
FICHE 14	ÉTABLISSEMENT DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL	132
FICHE 15	ACTION POUR LA FRATERNITÉ ET LE LIEN SOCIAL À L'INTERNATIONAL	134



FICHE 1

L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

Paris 2024 souhaite organiser avec tous et pour tous un événement solidaire et universel, en délivrant une expérience des Jeux simple, fluide et confortable pour chacun.

POUR RENDRE ORDINAIRES LES USAGES ET BESOINS SPECIFIQUES DE CHACUN

Paris 2024 a la volonté de permettre à tous de participer pleinement aux Jeux, indépendamment des besoins spécifiques permanents ou temporaires de chacun. L'expérience des Jeux se mesurera notamment à partir du **niveau de qualité d'usage** et d'**autonomie** des spectateurs, athlètes, employés et bénévoles dès l'achat des billets jusqu'à l'arrivée sur les installations, lors des activités de compétition et de célébration.

Pour atteindre l'accessibilité universelle, Paris 2024 a trois objectifs :

- Garantir la **pleine participation** et une **expérience sans barrières** des Jeux à toutes les personnes, quelle que soit leur condition ;
- Léguer un **héritage matériel** au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques des territoires accueillant les épreuves ;
- Léguer un **héritage immatériel** au bénéfice des personnes ayant des besoins spécifiques du pays hôte et au monde, qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Paris 2024 a développé une stratégie précise, **pilotée par un programme dédié**, pour mettre en œuvre ses engagements d'accessibilité universelle. Cette approche est axée autour d'un travail de co-construction avec les principaux acteurs concernés.

Quatre groupes de travail transverses ont notamment été mis en place :

- **Groupe de travail interne sur les sujets du handicap et de l'accessibilité** : ce groupe partage les informations entre Directions et assure le suivi d'une stratégie globale inclusive au sein de Paris 2024.
- **Groupe de travail sur l'accessibilité des transports publics franciliens** avec IDF Mobilités, la RATP, SNCF Transilien, l'Etat : ce groupe se charge, entre autres, de suivre l'amélioration de l'accessibilité du réseau de transport en faveur de la mobilité des personnes ayant des besoins spécifiques.
- **Groupe de travail sur les sujets liés à la « réussite de l'héritage des Jeux Paralympiques »** avec les Ministères, le CPSF, la Ville de Paris,

le Conseil Régional d'Ile-de-France, le département de Seine-Saint-Denis, la SOLIDEO, etc. : ce groupe vise à démocratiser et promouvoir la pratique sportive pour tous ainsi qu'à renforcer la visibilité des Jeux Paralympiques et à améliorer l'accessibilité des territoires hôtes.

- **Groupe de travail sur les sujets de « tourisme accessible »** avec des Ministères, les institutions touristiques, l'Ile-de-France, la Seine-Saint-Denis et Paris : ce groupe se réunit pour identifier les domaines de collaboration et s'assurer d'améliorer l'expérience des visiteurs avec handicap.

Par ailleurs, afin d'avancer efficacement sur certains enjeux spécifiques, **Paris 2024 travaille en collaboration avec des experts** tels que l'association APF-France Handicap ainsi que différents prestataires (ex. sur les thématiques du numérique, du dernier kilomètre, de la gestion des flux de personnes, de l'expérience spectateurs).

De plus, un **travail de veille réglementaire** sur les législations françaises et internationales au regard des préconisations de l'IPC est effectué en continu pour identifier les meilleures pratiques à mettre en place.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTIONS CLÉS

→ **Mise en place du dispositif de gestion des enjeux d'accessibilité universelle** [ODD 10] [ODD 11] [ODD 16]

1. **Gouvernance et pilotage** : Mise en place d'un programme d'Accessibilité Universelle transverse au Comité, définition de la stratégie d'accessibilité universelle de Paris 2024 et création de groupes de travail
2. **Développement d'un outil de veille réglementaire** sur les enjeux d'accessibilité universelle

→ **Actions de sensibilisation et de formation auprès de l'ensemble des acteurs**

3. **Travaux de sensibilisation et de formation** des employés, volontaires, athlètes, spectateurs et téléspectateurs au sujet de l'accessibilité universelle avant et pendant les Jeux (stratégie de formation Accessibilité et Intégration paralympique).

LA PERFORMANCE

Garantir la pleine participation et une expérience sans barrières des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à toutes les personnes, quelle que soit leur condition.

Objectif : Renforcer le système d'accueil des personnes en situation de handicap et leur assurer une expérience fluide et confortable.

Indicateur : % des volontaires formés à l'accueil des personnes en situation de handicap (objectif de 100%) ; % des employés de Paris 2024 ayant suivi au moins un module de formation sur les sujets d'accessibilité universelle (objectif de 100%), % des sites de compétition et de célébration accessibles aux 4 grandes familles de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) (objectif de 100%).

Améliorer des infrastructures existantes ou créer de nouveaux équipements accessibles à tous.

Objectif : Renforcer les dispositifs mis en place pour garantir une accessibilité universelle de tous les sites permanents des Jeux, qu'ils soient existants ou nouveaux et les temporaires.

Indicateur : volume de nouveaux équipements accessibles et/ou de nouveaux dispositifs laissés en héritage.

- Équipements pour la pratique sportive : Nombre d'équipements sportifs existants ou nouveaux permettant la pratique du Para sport.

- Équipements ERP existants : Nombre d'établissements recevant du public existant du programme des Jeux accessibles lors des améliorations d'accessibilité.

- Équipements ERP temporaires : Nombre des sites temporaires du Paris 2024 accessibles.

- Logements : Nombre des logements nouveaux accessibles

Objectif : améliorer durablement l'accessibilité du réseau de transport public aux personnes ayant des besoins spécifiques.

Indicateur : Taux de satisfaction des personnes avec un handicap sur l'amélioration des moyens de transport

Contribuer au déploiement de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

Objectif : Changer le regard porté sur les handicaps et favoriser un monde plus inclusif et tolérant

Indicateur : % des Français estimant que les Jeux Paralympiques ont amélioré la perception des personnes en situation de handicap au sein de la société, % d'événements qui communiquent sur les dispositifs d'accessibilité mis en place (objectif de 100%).

Objectif : Promouvoir et permettre à tous la pratique du sport

Indicateur : Taux d'augmentation du nombre de personnes avec un handicap rejoignant un club, une fédération, etc.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 souhaite léguer un héritage pour favoriser l'accessibilité universelle des compétitions sportives et de la société dans son ensemble.

En lien avec l'objectif de « léguer un héritage immatériel [...] pour l'organisation d'événements futurs » :

- Rédaction et mise en place d'un **recueil technique en matière de gestion opérationnelle des enjeux d'accessibilité universelle** (s'appuyant sur la réglementation française, les normes et « l'Accessibility Guide 2020 » de l'IPC) ;
- Partage et mise à dispositions **d'outils de formation opérationnels à destination des acteurs de l'événementiel** pour l'organisation de futures compétitions sportives (plan de formation Accessibilité et Intégration paralympique dans le cadre de l'Académie Paris 2024) ;

Par ailleurs, en lien avec l'objectif de « léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants » :

- En collaboration avec les parties prenantes, **optimisation des infrastructures** dans les territoires accueillant les épreuves **en matière d'accessibilité et création de nouveaux équipements accessibles à tous** (ex. l'amélioration continue mais accélérée dans le cadre des Jeux de l'accessibilité du réseau de transport d'Ile-de-France, des standards d'accessibilité renforcés dans des équipements sportifs, etc.).

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

L'accessibilité universelle d'un espace, d'un objet, d'un outil numérique, d'un transport, d'une activité, d'un événement et de toute prestation correspond à l'intégration, lors de sa conception, de tous les éléments qui permettront **d'éviter aux usagers de se sentir dans une quelconque situation de handicap**. Il s'agit donc de prendre en compte tous besoins spécifiques de chacun (notamment liés à une déficience permanente ou temporaire, qu'elle soit physique, sensorielle, psychique, intellectuelle ou issue d'une maladie invalidante) mais aussi ceux des personnes ne pratiquant pas la langue française et/ou ayant des cultures différentes, pour les rendre ordinaires.

FICHE 2

CLIMAT ET CARBONE

Face au plus grand défi de l'Humanité, le plus grand événement du monde prend ses responsabilités. Paris 2024 a pris l'engagement fort d'organiser les premiers Jeux alignés avec l'Accord de Paris, c'est-à-dire des Jeux qui divisent par deux les émissions de GES par rapport aux éditions des années 2010, et de garantir la neutralité carbone en compensant 100% des émissions dès 2021. Le nouveau défi est d'apporter une contribution positive pour le climat en soutenant des projets qui permettront d'éviter ou de séquestrer plus de carbone que les Jeux en aura émis !

LE CLIMAT, UN DÉFI POUR L'HUMANITÉ

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre due à l'activité humaine (infrastructures, agriculture intensive, textile, etc.) bouleverse le système climatique et remet en cause la possibilité même de faire du sport. Les canicules de plus en plus intenses et fréquentes en milieu urbain obligent les autorités à conseiller aux habitants des villes d'éviter toute activité extérieure et parfois à reporter des compétitions sportives.

LA MÉTHODE PARIS 2024

En matière de carbone, Paris 2024 change le modèle de la prise en compte du carbone dans l'organisation d'un événement : au lieu d'être dans une logique d'empreinte prévisionnelle ou de reporting et compensation post-événement, Paris 2024 prend comme donnée d'entrée son « empreinte carbone cible » et met en oeuvre des actions ambitieuses pour l'atteindre. A l'image des budgets financiers à ne pas dépasser, l'empreinte carbone cible correspond à un « budget carbone » à respecter pour livrer les Jeux. Cette méthode vise à transformer notre rapport aux émissions de gaz à effet de serre, et renforcer ainsi le pilotage et la maîtrise de l'impact de l'événement le plus tôt possible dans son organisation.

Pour ce faire, Paris 2024 a mis en place une **approche intégrée à la stratégie**, de la conception aux opérations globales, afin d'atteindre son objectif de Jeux neutres en carbone. Cette approche comprend ainsi deux étapes supplémentaires à celle plus classique dite ERC (éviter, réduire, compenser) :

- **Anticiper** : Paris 2024 s'est doté d'un outil d'estimation de l'impact carbone, créé par et pour le Comité, pour piloter ses choix dès à présent et tout au long du cycle de préparation de l'organisation des Jeux.
- **Éviter** grâce à un concept en rupture. Paris 2024 s'appuie sur 95% d'infrastructures existantes ou temporaires, un concept compact et efficace qui limite au maximum les constructions, réduit les distances de déplacements et garantit l'accessibilité des sites par les transports en commun.
- **Réduire** en identifiant précisément les postes d'émissions et en poussant des solutions bas-carbone pour chaque activité.
- **Compenser** 100% des émissions liées aux Jeux sur le périmètre le plus large, et au-delà pour laisser une contribution positive pour le climat.
- **Mobiliser** tout l'écosystème Paris 2024, les citoyens et le mouvement sportif, en se saisissant du sport comme d'un formidable levier pour accélérer la transition écologique.

Pour aller plus loin, le Comité souhaite faire de Paris 2024 des **Jeux à contribution positive pour le climat** en permettant de compenser plus d'émission que les Jeux n'en auront généré, en soutenant des projets sur le territoire national. Les projets retenus seront définis avec les parties prenantes de Paris 2024 et laisseront un héritage concret aux territoires.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTIONS CLEFS

→ **Mise en place d'une stratégie intégrée pour l'atteinte de la neutralité carbone** [ODD 7] [ODD 11] [ODD 12]

1. **Approvisionnement** en énergie 100% renouvelable déjà sur le siège social du Comité, et pendant les Jeux, avec EDF.
2. **Construction et rénovation** de bâtiments bas carbone via la SOLIDEO ; conception bioclimatique des ouvrages en favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés et renforcement du principe de réversibilité des usages.
3. **Mise à disposition** d'une flotte de véhicule propre pour le transport de la famille olympique ;
4. **Mise en place d'un service de restauration durable** notamment en matière d'émissions.

LA PERFORMANCE

Objectif : Réduire les émissions de moitié par rapport aux éditions des Jeux des années 2010

Indicateurs :

- Budget carbone (teqCO₂) prévisionnel/engagé/consommé.
- Bilan carbone par catégories d'émissions (teqCO₂).

Objectif : Contribuer à la neutralité carbone en compensant plus de 100% des émissions.

Indicateur : Émissions (teqCO₂) compensées et co-bénéfices des projets de compensation.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Léguer un **héritage physique durable respectueux** du climat :

- Projets de compensations à co-bénéfice (environnemental et social) afin de compenser les émissions qui ne pourront être évitées, à l'international et sur le territoire français.
- SOLIDEO : Construction et rénovation de bâtiments bas carbone, résilients et adaptés au changement climatique.

Léguer un **héritage méthodologique** et des **outils innovants** pour la société :

- Méthodologie novatrice mettant le carbone au coeur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Une stratégie Responsable des Achats imposant des critères carbone ambitieux.
- Des calculateurs carbone pour accompagner l'écosystème dans la mesure de son empreinte carbone et la mise en place d'actions de réduction des émissions.



© Justin Paget | Getty Images

FICHE 3 BIODIVERSITÉ

La biodiversité est menacée par la surexploitation, la destruction et la fragmentation des habitats, l'introduction d'espèces envahissantes, les pollutions et le changement climatique. Une biodiversité préservée est pourtant essentielle au succès des événements sportifs, tout comme elle l'est pour la société dans son ensemble. L'étude de la biodiversité sur les différents territoires qui accueilleront les Jeux montre une mosaïque complexe d'habitats à caractère naturel. Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus uniquement de limiter les impacts sur ce bien commun. Il faut agir pour favoriser sa régénération.

DES JEUX POUR LA VALORISATION, LA PRÉSERVATION ET LA RÉGÉNÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, essentielle à l'existence humaine car source de nourriture, d'énergie ou de matériaux, décline à une vitesse sans précédent. Ces 40 dernières années, **60% des populations d'animaux sauvages ont disparu** ; aujourd'hui **1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction**⁶¹. Il ne s'agit plus seulement de limiter les impacts mais d'agir pour la régénération. Paris 2024 veut être le levier d'une prise de conscience de ce que revêt la biodiversité dans sa globalité. La stratégie de Paris 2024 en matière de biodiversité s'oriente ainsi autour de trois principaux axes :

- Révéler** les espèces végétales et animales sur chaque site pour mobiliser les populations des Jeux en faveur de la biodiversité ;
- Préserver** les habitats grâce à la mise en place d'actions spécifiques aux sites ;
- Régénérer** les écosystèmes sur lesquels la qualité écologique est dégradée et avec un fort potentiel de renaturation.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Au niveau de la gestion de ses sites temporaires (empreinte directe) et alors que des outils et des

méthodes existent pour les sites permanents, Paris 2024 a dû définir une approche innovante ayant pour objectif d'établir une vision claire des enjeux et effets de chacun de ses sites temporaires sur la biodiversité. Cette méthodologie, conçue par et pour Paris 2024, est valable pour tous les sites et permet d'évaluer les impacts écologiques dès aujourd'hui et jusqu'à la période post-Jeux dans un processus itératif d'amélioration. Elle a été construite en cohérence avec les ambitions et méthodes du CIO et de l'UICN présentées dans les différents guides « Sport et biodiversité »⁶². Elle repose sur quatre étapes :

- Définition des catégories d'analyse**, notamment sur la base des thématiques des études d'impacts environnementales (EIE) des orientations stratégiques et réglementations transversales et des spécificités locales à travers les Schémas Directeurs territoriaux.
- Évaluation des enjeux environnementaux** (ex : présence d'espèces, paysage, continuités écologiques, qualité de l'air et de l'eau) grâce à des outils cartographiques précis et homogènes entre les secteurs.
- Évaluation des impacts potentiels** des opérations de Paris 2024.
- Formulation d'un plan d'action** opérationnel pour atténuer ces impacts potentiels.

Au niveau de son processus de sélection de produits et services utilisés (empreinte élargie) et grâce à sa politique d'achats responsables, Paris 2024 privilégie les propositions qui participent au respect de l'environnement sur ses territoires d'implantation (préservation de la biodiversité locale, des ressources en eau, de la qualité de l'air et des sols). Le Comité valorise par exemple les prestataires qui mettent en place une mesure de l'impact environnemental des produits et services (type analyse de cycle de vie), qui proposent des solutions régénératrices pour l'environnement et la biodiversité ou encore qui prennent en compte le bien-être animal.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ Développement de méthodologies et d'actions pour la préservation de la biodiversité [ODD 6] [ODD 12] [ODD 14] [ODD 15]

- Création d'une méthodologie d'analyse de l'intégralité** des sites utilisés par Paris 2024 en trois grandes catégories : sites prioritaires (impact potentiel fort à maîtriser), sites intermédiaires (impact faible à moyen) et sites sans enjeux (impact nul à faible).
- Définition d'un guide d'éco-conception** (le « Sustainable Design Guide ») pour les infrastructures temporaires de Paris 2024.

- Mise en place d'un plan de mobilisation sur la biodiversité**, impliquant le plus largement possible l'ensemble des acteurs et parties prenantes de Paris 2024.

VILLE DE PARIS / ÉTAT

- Améliorer la qualité d'eau de la Seine** (accueil des épreuves de triathlon et de nage en eau libre) et des canaux afin de la rendre baignable et d'y régénérer la biodiversité [ODD 6 & 14].

SOLIDEO

- Une palette végétale détaillée a été développée par type d'habitat, pour le Village des athlètes et l'ensemble des ouvrages olympiques et paralympiques franciliens. Ces palettes végétales se veulent complexes afin de permettre l'établissement de cycles biologiques complets adaptés aux conditions climatiques de 2050. Un travail important est mené sur la reconstitution des sols (trame brune) et des surfaces de pleine terre sur les deux Villages pour créer des conditions pérennes au développement de la biodiversité et des continuités écologiques.

LA PERFORMANCE

Objectif : Préserver les habitats.

Indicateur : Part des sites naturels et espaces verts utilisés préservés (%).

Objectif : Régénérer les écosystèmes.

Indicateurs : Nombre d'hectares sur lesquels la qualité des habitats a été améliorée (nb).

⁶¹ Rapport IPBES, Mars 2019

⁶² « Mitigating biodiversity impacts of sports events » - <https://www.iucn.org/fr/node/33050>

L'HÉRITAGE DES JEUX

Au-delà de la réduction des impacts environnementaux, **Paris 2024 veut avec ses parties prenantes ouvrir la voie à des changements profonds**. Paris 2024 souhaite ainsi léguer :

- Un **héritage concret et physique**, via notamment la **régénération de la biodiversité** sur différents sites de Paris 2024 (e.g. Seine baignable, sites respectueux de l'environnement, espaces verts, etc.).
- Un **héritage d'ordre méthodologique** avec la méthodologie d'analyse des sites, le guide d'éco-conception ou la stratégie d'achats responsables (voir ci-dessus).
- La **mobilisation du plus grand nombre** pour la préservation de la biodiversité.

FICHE 4

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans un contexte de tension croissante sur la gestion des ressources, la sobriété relève d'une dynamique d'exemplarité et d'acceptabilité. Changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en adoptant une gestion sobre et efficace des ressources est, en ce sens, une priorité pour Paris 2024.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DES JEUX

Selon le Circular Economy Gap Report 2020, les économies mondiales consomment 100 millions de tonnes de matières chaque année. Cette consommation a été multipliée par 10 en l'espace d'un siècle, et s'appuie majoritairement sur l'extraction de ressources non renouvelables. Seuls 8,6% de ces minerais, énergies fossiles, métaux et biomasse consommés recirculent dans l'économie. Ce modèle de consommation des ressources n'est pas soutenable à long terme : flambée des prix des matières premières, risque d'approvisionnement, disponibilité de matériaux critiques pour les économies, crises sociales, écologiques et climatiques, sont autant de risques globaux à prendre en compte. C'est pourquoi la question de la gestion des ressources utilisées est clé pour atteindre cette ambition de livrer des Jeux durables et sobres.

Paris 2024 se fixe ainsi les objectifs suivants :

- **Anticiper**, et **réduire** les matières nécessaires aux Jeux en misant sur l'existant ;
- **Éco-concevoir** ce qui doit être produit et assurer une seconde vie aux produits et aux équipements ;
- **Gérer efficacement** la consommation de matières et la fin de vie des déchets pendant les Jeux ;
- **Renforcer** les filières sur les territoires.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Pour atteindre ses objectifs en matière d'économie circulaire, Paris 2024 développe une **approche spécifique qui sera finalisée fin 2021** et qui repose sur la mise en place de deux outils structurants : un plan de management des ressources et une politique zéro-déchets qui en découle.

- **Plan de management des ressources pour évaluer l'empreinte matière** : avec son Plan de management des ressources, Paris 2024 met en place une **démarche d'évaluation de son « empreinte matière »**. Ce document donnera une vision claire de la consommation de ressources par Paris 2024, de manière à **minimiser les flux entrants**, et ainsi, à **réduire le volume de déchets** associés. Le diagnostic est assorti d'un plan d'action, pour limiter le volume de déchets, structurer les filières locales de réemploi et de réutilisation en conséquence, et anticiper le traitement et la valorisation des déchets résiduels.

- **Politique zéro-déchet** : en plus du Plan, Paris 2024 exprimera son ambition en matière d'économie circulaire au travers d'une **Politique zéro déchets**. Ce document compilera les enjeux en termes de ressources et de déchets de Paris 2024 et la manière dont Paris 2024 participe à l'atteinte des grands objectifs territoriaux ; un plan d'action co-élaboré avec ses parties prenantes y sera associé. Ce plan d'action élargi présentera des indicateurs permettant d'en assurer le suivi et la mise en œuvre, ainsi qu'un manifeste pour accompagner la stratégie, de manière à en assurer une large communication.

Par le biais de cette Politique, Paris 2024 veut aller au-delà de l'exemplarité pour **transformer durablement les filières** au profit d'une **économie circulaire et inclusive**.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

Les initiatives présentées ci-dessous sont provisoires et seront validées une fois la stratégie économie circulaire établie.

- **Mise en place d'une stratégie et des engagements pour favoriser l'économie circulaire [ODD 12]**

1. **Mise en place d'une stratégie responsable des achats** dont l'économie circulaire est le premier engagement.

Mobilisation et engagement des parties prenantes [ODD 9] [ODD 12]

1. **Ville de Paris** : Faire de Paris une ville sans plastique jetable d'ici 2024.
2. **Région Ile-de-France** : lutter contre le gaspillage alimentaire avec un plan d'actions renforcé (compostage de proximité, nouveaux modes de consommation et de distribution (zéro déchet, zéro plastique).
3. **Solideo** : déploiement d'une stratégie de réemploi et de recyclage en phase déconstruction; systématisation des objectifs de réemploi et de recyclage pour la conception ou la rénovation de chaque ouvrage ; développement de la démarche servicielle de l'économie circulaire sur le village

des Athlètes notamment sur le Bâtiment Cycle démonstrateur de la circularité des flux.

LA PERFORMANCE

Objectif : intégrer l'économie circulaire aux achats.

Indicateurs : Part (en € et en T) des produits loués pour les besoins des Jeux (%).

Part (en € et en T) des produits achetés ayant fait l'objet d'une démarche d'éco-conception (produit ou emballage)

Part (en € et en tonnes) des produits achetés pour les besoins des Jeux dont la seconde vie a été anticipée, qui feront l'objet de réemploi, de réutilisation et/ou recyclage après les Jeux.

Objectif : 100% des infrastructures temporaires seront réutilisées ou recyclées sur les territoires en fonction de leurs besoins (sportifs, urbains, etc.).

Indicateur : Part des infrastructures réemployées ou réutilisées en France (%).

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 souhaite léguer un **héritage positif** par le biais de sa démarche en faveur d'une économie circulaire et attentive à la gestion des ressources :

- Léguer un **héritage auprès des territoires** grâce à l'effet d'entraînement des Jeux en :

- Renforçant voire structurant des filières circulaires sur les territoires.
- Permettant la montée en compétence des parties prenantes sur les sujets d'économie circulaire à travers les guides, les outils et les formations qui seront nécessaires à la préparation et à l'organisation des Jeux.

- Léguer un **héritage d'ordre comportemental** en :

- Transformant les habitudes des différents acteurs de l'écosystème Paris 2024 grâce au partage de bonnes pratiques et à l'exemplarité de Paris 2024 sur ces sujets.
- Démontrant que les modèles de consommation peuvent s'émanciper de l'usage de matériaux.
- Participer à la sortie du plastique à usage unique dans le sport et grâce au sport.

FICHE 5

RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE

Périodes caniculaires, pollutions atmosphériques, catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses sont autant de risques pesant sur le territoire français et donc sur les sites hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour assurer le bon déroulement des compétitions, Paris 2024 cherche à anticiper et maîtriser tout événements climatiques, pollutions locales et nuisances qui ont notamment des impacts sur la santé humaine. Paris 2024 veillera aussi à participer au renforcement de la capacité d'adaptation et de résilience face au changement climatique.

LA RÉSILIENCE DES JEUX : GARANTIR LE CONFORT ET LA SANTÉ DES PARTICIPANTS

Les conséquences de l'activité humaine sur l'environnement ont fait de l'adaptation au changement climatique un enjeu fondamental, traité au même titre que la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou l'atteinte de la neutralité carbone par les Accords de Paris. Les Jeux de Paris 2024 ne sont pas à l'abri d'imprévus climatiques et environnementaux dommageables. La **résilience environnementale**, qui désigne la capacité à anticiper, survivre et se développer quels que soient les chocs (ex : canicules, inondations) ou les stress (ex : épisode de pollution de l'air), **se présente donc comme un thème à la fois critique pour la livraison de l'événement** et potentiellement créateur de valeur et d'innovation pour les partenaires et territoires.

LA MÉTHODE PARIS 2024

La résilience s'inscrit progressivement dans la stratégie environnementale de Paris 2024, à travers différents projets. Des premiers travaux sont engagés avec des interlocuteurs internes et externes, par exemple, avec la direction des Sites et Infrastructures et la résilience constitue un axe d'analyse des impacts environnementaux des sites. La **formalisation d'une stratégie résilience est prévue en 2022**.

La méthode de Paris 2024 sera abordée selon deux angles : celui des risques considérés et celui des cibles concernées par le domaine de responsabilité de Paris 2024.

- **Le périmètre par risque** retenu pour Paris 2024 contient : les conséquences des dérèglements climatiques, les pollutions air/eau/sol et les nuisances sonores et olfactives ;
- **Le périmètre des cibles concernées** (dont la santé est exposée) : athlètes, spectateurs et personnels d'organisation.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

Les initiatives présentées ci-dessous sont provisoires et seront validées une fois la stratégie résilience établie.

→ Mise en place d'outils et de références [ODD 3] [ODD11] [ODD13]

1. **Mise en place d'outils de mesure en temps réel de la qualité de l'air et de l'eau** sur l'ensemble des sites afin d'encourager la prise de mesures visant à réduire ces pollutions et de protéger les différents acteurs (public, sportifs, etc.) en cas de potentiels pics de pollution.
2. **Mise en place d'un « Sustainable Design Guide »** plaçant la résilience au cœur de ses principes généraux
3. **Actions de mobilisation du public** au sujet du changement climatique et aux comportements à adopter en cas de phénomènes climatiques extrêmes (à l'échelle française).

LA PERFORMANCE

Les indicateurs présentés ci-dessous sont provisoires et seront validés une fois la stratégie résilience établie.

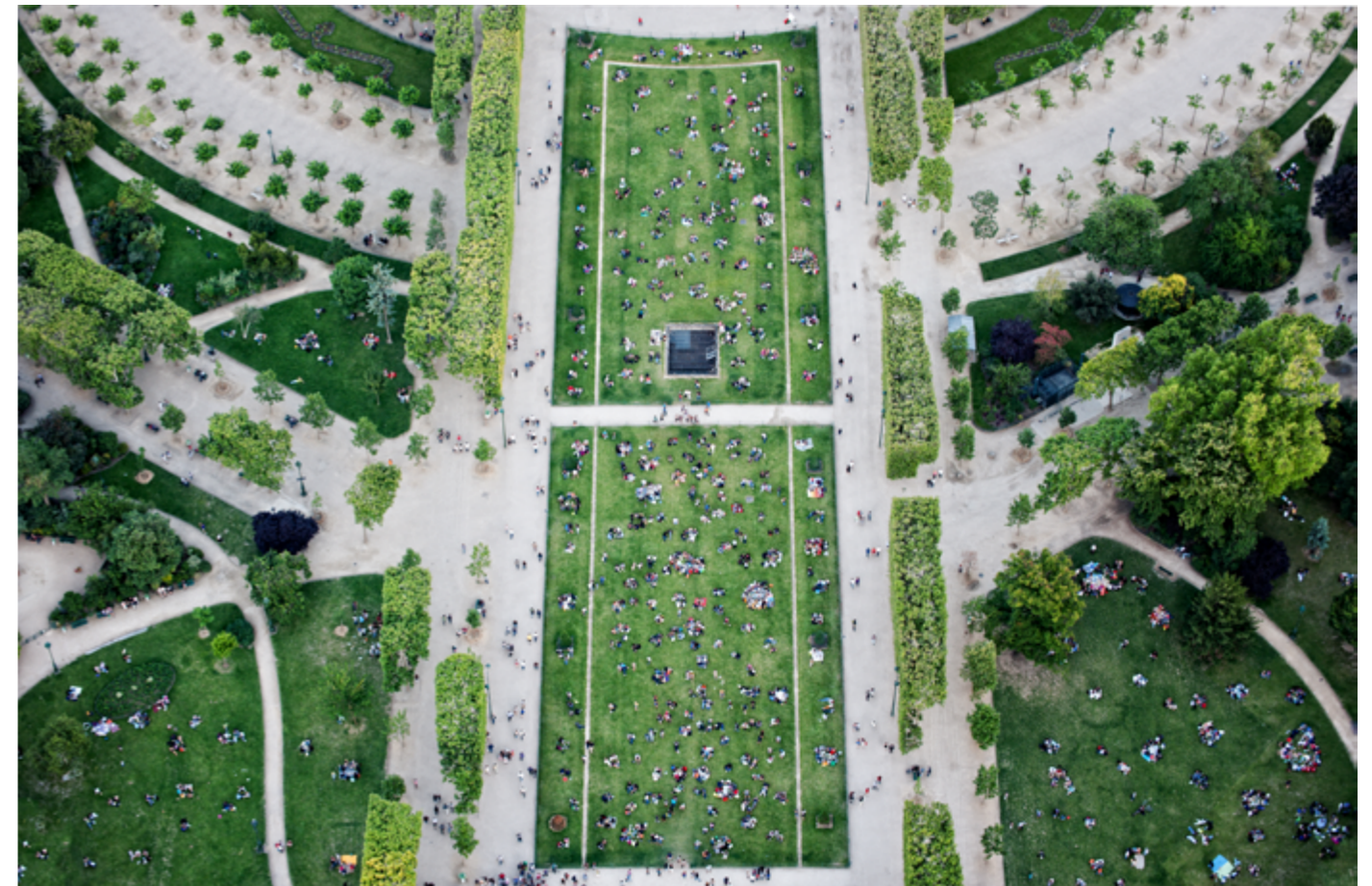
Objectif : Anticiper et évaluer la résilience des sites Paris 2024.

Indicateur : Part de lieux de compétition réalisant un suivi de météorologie urbaine (température, précipitations, qualité de l'air) avant et pendant les Jeux (%).

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 souhaite léguer un héritage résilient au changement climatique qui s'oriente autour de trois priorités :

- S'assurer de la **résilience physique** des bâtiments grâce à la SOLIDEO.
- Développer un modèle pour **favoriser la collaboration entre différentes parties prenantes** et faire des Jeux un retour d'expérience pour les événements sportifs futurs sur la capacité à anticiper et s'adapter aux imprévus climatiques.
- **Sensibiliser les différents acteurs aux risques du changement climatique** sur la santé humaine (et en particulier dans le cadre de la pratique sportive).



© Philipp Klinger | Getty Images

FICHE 6

ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le plus grand événement sportif au monde. Cet événement exceptionnel a le pouvoir de mobiliser le monde du sport et la population pour accélérer la transformation écologique. Paris 2024 et ses parties prenantes sont donc réunis pour mettre en lumière le rôle que peut jouer le sport dans cette transformation.

LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DURABLES, UN DÉFI À RELEVÉ

Grâce à l'engouement qu'ils suscitent, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont la vitrine des savoir-faire nationaux et une **occasion unique pour accélérer un changement de modèle** et des initiatives positives. Avec plus de 2,5 millions de manifestations sportives organisées chaque année en France et 55 compétitions internationales organisées ces 20 dernières années qui la placent sur le podium des pays ayant accueilli le plus d'événements sportifs d'ampleur mondiale, la France a l'ambition, la légitimité et l'opportunité de **faire de Paris 2024 un levier de changement et une nouvelle référence mondiale des événements sportifs en matière de durabilité.**

LA MÉTHODE PARIS 2024

Paris 2024 veut **accélérer la transition écologique du monde du sport** et a ainsi formalisé un programme qui repose sur deux principaux axes :

- 1. En interne**, d'une part en intégrant dès le début des réflexions la diffusion et répliquabilité des méthodes développées pour l'organisation des Jeux. D'autre part, en mobilisant et en formant l'ensemble des employés, volontaires et prestataires qui participeront à la livraison de l'événement pour les faire monter en compétences sur ces enjeux.
- 2. À l'externe**, en interaction avec tout son écosystème pour démultiplier l'impact de ses actions, Paris 2024 s'est fixé des axes prioritaires d'héritage :

- Promouvoir une pratique sportive durable.
- Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique.
- Accompagner la sortie du plastique à usage unique dans le sport et grâce au sport.
- Soutenir le développement des mobilités actives au quotidien.
- Valoriser une alimentation saine pour les humains et pour la planète.
- Faire du sport un levier pour la préservation de la biodiversité.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Actions de mobilisation et formation [ODD 12] [ODD 13]**

- 1. Mobilisation** des spectateurs pour adopter des comportements éco-responsables, avec l'aide notamment d'athlètes exemplaires.
- 2. Sensibilisation** des spectateurs aux modes de transport actifs et/ou en commun par le biais de communications autour de l'accessibilité de tous les sites. [ODD 12]
- 3. Formation** de l'ensemble des collaborateurs sur les enjeux environnementaux et climatiques. [ODD 12] & [ODD 13]

→ **Mise en place de programmes et d'outils [ODD 12] [ODD 13] :**

Initiatives de Paris 2024 et collaborations avec les parties prenantes :

- 4. Publication** d'un guide pour l'organisation d'événements responsables.
- 5. Diffusion d'un Coach Climat** en interne pour accompagner les employés Paris 2024 dans la mesure de leur empreinte carbone et la réduction de leurs émissions.
- 6. Soutien** au programme d'accompagnement du WWF France pour l'accélération de la transformation, la sensibilisation des spectateurs et le développement de la mobilité active lors d'événements sportifs.
- 7. Accompagnement** du programme PEXE, associations des éco-entreprises françaises qui vise à rapprocher le monde du sport et ces éco-entreprises.

LA PERFORMANCE

La mesure de la performance en matière d'accélération de la transformation est en cours d'élaboration.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 veut être une source d'inspiration en montrant qu'il est possible de faire différemment. Cette **approche innovante promouvant l'événementiel sportif durable**, Paris 2024 souhaite qu'elle soit répliquable par d'autres organisateurs d'événements sportifs en France et dans le monde, afin d'accélérer la transformation écologique. L'héritage que les Jeux laisseront au monde du sport sera donc à la fois méthodologique et culturel :

1. Un héritage méthodologique durable pour accompagner la transformation écologique de l'événementiel

- Une approche durable tout au long du cycle des Jeux qui pourra servir de modèle à d'autres événements sportifs (ex. stratégie responsable des achats).
- Proposition de solutions et d'outils innovants disponibles publiquement permettant l'organisation d'un événement durable et solidaire (ex. Outil de mesure de l'empreinte carbone).

- 2. Un héritage culturel**, via la sensibilisation de dizaines de milliers de visiteurs, de spectateurs, et de millions de téléspectateurs grâce à une communication spécifique sur les sujets de durabilité (ex. ambassadeurs-athlètes) et à la promotion de comportements éco-responsables.

FICHE 7

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Paris 2024 souhaite faire des Jeux un levier majeur de valorisation et de développement territorial, pour léguer un héritage d'infrastructures et d'offres sportives répondant aux besoins des habitants.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Paris 2024 porte l'ambition de contribuer au développement des territoires, notamment de l'Ile-de-France et en particulier de la **Seine-Saint-Denis** et du **Nord-Est**⁶⁵ de Paris des territoires carencés en équipements sportifs. Ces **territoires présentent de nombreux atouts**, par leur jeunesse, leur dynamisme économique et leur diversité, mais souffrent de nombreuses fractures urbaines, sociales, et économiques. Sur le plan sportif, la Seine-Saint-Denis, **manque d'infrastructures sportives**⁶⁶ et d'équipements aquatiques, puisqu'il compte 0,47 bassins pour 10 000 habitants, contre 0,94 au niveau national. La SOLIDEO, avec ses parties prenantes, construit des infrastructures et réalise des opérations d'aménagement qui bénéficieront aux populations locales après les Jeux. Ces territoires, notamment la Seine-Saint-Denis et le Nord-Est de Paris, seront ainsi plus attractifs, accessibles, sportifs et innovants.

LA MÉTHODE PARIS 2024

L'engagement de Paris 2024 et de la SOLIDEO s'articule autour de trois axes prioritaires :

- **L'amélioration de la qualité de vie** dans les collectivités hôtes, en contribuant à la transformation urbaine des territoires.
- **Le développement de l'offre sportive** des territoires, à travers la construction et la rénovation d'infrastructures.
- **Le développement du savoir-nager en Seine-Saint-Denis**, notamment grâce à une accélération des investissements en matière d'équipements aquatiques.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Des Jeux au service de la qualité de vie dans les collectivités hôtes [ODD 9]**

- 1.1 Engagements de la SOLIDEO** à travers sa [stratégie excellence environnementale](#) et sa [stratégie accessibilité universelle](#) sur l'ensemble des sites (détails page 65).
- 1.2 Transformation et réversibilité urbaine grâce au Village des athlètes et au Cluster des médias** qui ont été pensés dès la phase de conception pour répondre aux attentes de la population en phase héritage et au développement du territoire (détails page 64).

→ **Des Jeux au service du développement de l'offre sportive dans les territoires [ODD 9]**

- 2.1 Lancement du label « Terre de Jeux 2024 »** attribué aux collectivités et fédérations qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien des Français (détails en page 60).
- 2.2 Sélection des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)** qui pourront accueillir les athlètes du monde entier et leur permettre de s'entraîner avant les Jeux (détails en page 61).

→ **Initiatives des parties prenantes**

2.3 Construction d'un mur d'escalade pérenne dans la commune du Bourget au sein du [Cluster des médias](#) qui pourra bénéficier au département de la Seine-Saint-Denis après les Jeux.

2.4 Rénovation de sites d'entraînement en Seine Saint Denis et dans les quartiers populaires de Paris ce qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil du public ainsi que l'accessibilité aux services de ces sites après les Jeux⁶⁵.

3. Développement du savoir-nager en Seine-Saint-Denis :

→ **Initiatives de Paris 2024 et collaborations avec les parties prenantes**

3.1 Contribution au savoir-nager en Seine-Saint-Denis qui repose notamment sur la formation des maîtres-nageurs, l'optimisation de l'utilisation des bassins existants et la mise en place de nouveaux équipements.

→ **Initiatives des parties prenantes**

3.2 Construction du Centre Aquatique Olympique (CAO) qui a vocation à devenir un lieu d'entraînement et de compétitions de haut niveau après les Jeux mais aussi un équipement de proximité pour les habitants (détails dans le Plan Héritage et Durabilité) ;

3.3 Construction et rénovation de plusieurs bassins aquatiques en Seine-Saint-Denis qui seront utilisés comme sites de compétition, d'entraînement ou d'échauffement en amont et pendant les Jeux⁶⁶.

LA PERFORMANCE

Objectifs : Contribuer au co-développement du territoire de la Seine-Saint-Denis.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Les initiatives de Paris 2024 et des parties prenantes contribueront à développer durablement plusieurs territoires et permettront de léguer un héritage qui se concrétisera par :

- **Le développement de l'offre sportive**, particulièrement dans les territoires hôtes à travers la construction et la rénovation d'équipements d'envergure et le développement du savoir-nager en Seine-Saint-Denis.
- **Une transformation urbaine accélérée** grâce aux Jeux et une amélioration de la qualité de vie, notamment à travers la réalisation de plusieurs infrastructures telles que celle d'un mur anti-bruit en rive Sud de l'autoroute A86 et l'aménagement du canal Saint-Denis ou encore la rénovation de 4 gymnases situés en Seine-Saint-Denis.



© VenhoevenCS & Ateliers 2/3/4/ Image: Proloog

⁶⁵ Détails des sites à retrouver sur la [carte des ouvrages de la SOLIDEO](#)

⁶⁶ Détails des sites à retrouver sur la [carte des ouvrages de la SOLIDEO](#)

FICHE 8

INCLUSION, ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ

Paris 2024 souhaite faire des Jeux une plateforme de promotion des solutions qui contribuent à l'inclusion, l'égalité et la solidarité en livrant un événement exemplaire et en soutenant des projets ayant un impact social durable sur la société à travers le sport.

S'APPUYER SUR LE SPORT POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION, L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ

Pour la première fois à **Londres en 2012**, les femmes ont concouru dans tous les sports inscrits au programme Olympique et le principe de la parité a été intégré au sein du personnel du comité d'organisation. Ces Jeux ont aussi démontré que le sport permet de changer le regard sur le handicap. **Rio 2016** a mis en place une structure pour dénoncer les cas d'abus et de harcèlement. Pour **Tokyo**, l'ordre des programmes de compétitions a été modifié pour garantir une représentation égale des épreuves féminines et masculines. **Paris 2024 souhaite poursuivre cette dynamique et contribuer à son tour à faire évoluer le modèle des Jeux** et faire progresser les enjeux d'inclusion, d'égalité et de solidarité.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Paris 2024 s'appuie sur un **modèle de livraison des Jeux exemplaire**, répondant aux plus hauts standards internationaux. L'organisation des Jeux intègre, dès sa phase de conception, les **principes d'inclusion, d'accessibilité universelle, d'égalité femmes-hommes, de lutte contre les discriminations et de solidarité** pour une livraison et une expérience olympique et paralympique totalement inclusives.

Au-delà de la livraison des Jeux, et pour optimiser dès maintenant leur héritage, Paris 2024, grâce notamment à son **Fonds de dotation**, soutient les acteurs sportifs et socio-sportifs pour encourager les projets d'intérêt général qui utilisent le sport comme outil d'inclusion, d'égalité et de solidarité et qui apportent des solutions nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Des Jeux pour l'égalité et la lutte contre les discriminations [ODD 5]**

- Mise en place du Label Égalité et lutte contre les discriminations** pour assurer l'égalité professionnelle, la diversité et la lutte contre les discriminations à trois niveaux : en interne, dans l'organisation des Jeux et auprès de tous les publics pendant les Jeux⁶⁷.
- Lancement d'un premier appel à projets Impact 2024** à destination des acteurs sportifs et associatifs faisant du sport un outil d'impact social (détails page 77).
- Promotion de l'émancipation des jeunes filles par le sport à travers l'appel à projets Paris Sportives** (avec la Ville de Paris) afin de soutenir l'organisation d'activités sportives associatives régulières incitant les femmes issues des QPV⁶⁸ à utiliser les terrains d'éducation physique en accès libre.
- Création de l'incubateur des athlètes de Paris 2024** en collaboration avec l'AFD⁶⁹ dédié aux athlètes-entrepreneurs qui ont entrepris la création de projets entrepreneuriaux à impact positif (détails page 79).

- Lancement du Programme Dirigeantes** par le CNO SF visant à soutenir la féminisation des instances dirigeantes sportives et à valoriser l'engagement des femmes dans le sport (détails page 80).

→ **Le sport pour l'inclusion sociale et la solidarité [ODD 8] [ODD 10]**
Initiatives de Paris 2024 et collaborations avec les parties prenantes

- Soutien à l'enseignement inclusif grâce au sport : Application du Label Génération 2024 depuis la SOP 2020 aux IME⁷⁰, IEM⁷¹ et ITEP⁷²** pour resserrer les liens entre les établissements scolaires et le mouvement sportif local et contribuer à l'inclusion et à la participation des PSH (détails page 73).
- Déploiement du dispositif 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école aux élèves en situation de handicap.**
- Formation de 20 clubs sportifs parisiens à l'accueil de Personnes en situation de handicap (PSH)** et à la création d'une section parasportive à la rentrée scolaire de 2021 (détails page 69).

LA PERFORMANCE

→ **Utiliser le sport pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.**

Objectif : Valoriser la place des femmes dans le sport

Indicateurs : Parité femme / homme dans les actions mises en place dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage.

Objectif : Changer le regard sur le handicap grâce au sport.

Indicateur : Évolution de la perception des stéréotypes à l'encontre des PSH par les bénéficiaires des projets accompagnés dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage.

→ **Utiliser le sport pour l'inclusion sociale.**

Objectif : Remobiliser des publics vulnérables et en parcours d'intégration grâce à l'activité physique et sportive.

Indicateur : Part des bénéficiaires accompagnés dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage ayant acquis des soft-skills (savoir-être, compétences transversales, leadership, etc.) (%).



© Kali9 | Getty Images

→ **Utiliser le sport pour soutenir l'insertion professionnelle.**

Objectif : Soutenir l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi grâce au sport.

Indicateur : Taux de sorties positives à 1 an des bénéficiaires des actions d'insertion par le sport dans le cadre de la stratégie Impact & Héritage (%).

L'HÉRITAGE DES JEUX

En tant que premier organisateur d'un grand événement sportif à adopter une **approche globale de la question d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations**, Paris 2024 espère inspirer les futures éditions des Jeux et les futurs GESI et transmettre des solutions concrètes⁷³. Paris 2024 souhaite également **bâtir un héritage en renforçant durablement la mobilisation du mouvement sportif et l'utilisation du sport comme un outil d'inclusion sociale, d'égalité et de solidarité.**

⁶⁷ Détails dans le Plan Héritage et Durabilité
⁶⁸ Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
⁶⁹ Agence Française de Développement
⁷⁰ Institut Médico-Educatif
⁷¹ Institut d'Éducation Motrice
⁷² Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
⁷³ Ex : modules de formations, Label Égalité et Lutte contre les discriminations, fonds de dotation, etc.

FICHE 9

LE SPORT COMME MOTEUR D'ENGAGEMENT ET DE CITOYENNETÉ

Les Jeux seront un véritable moteur d'engagement : 70 000 volontaires seront mobilisés pour son organisation. Dès aujourd'hui, Paris 2024 s'engage pour encourager, soutenir et valoriser l'engagement citoyen, en particulier auprès de la jeunesse.

ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE DANS LA SOCIÉTÉ

La culture du bénévolat est déjà bien ancrée en France : plus de 16 millions de Français sont bénévoles⁷⁴. Environ le quart d'entre eux le sont dans le milieu sportif⁷⁵, mais le sport pourrait être encore mieux utilisé pour accroître l'engagement de la jeunesse dans la société.

LA MÉTHODE PARIS 2024

À travers la mise en place du programme Génération 2024, Paris 2024 souhaite promouvoir l'engagement citoyen de la jeunesse, qui participe à la cohésion sociale et joue un rôle crucial pour faire vivre le mouvement sportif, tant au quotidien dans les clubs que lors des grands événements sportifs internationaux, pendant lesquels les volontaires jouent un rôle essentiel.

Le programme Génération 2024 vise ainsi à :

- **Encourager** l'engagement citoyen des jeunes dans le mouvement sportif.
- **Renforcer**, au sein des dispositifs d'engagement citoyen existants, la dimension sportive des missions d'intérêt général confiées aux jeunes dans des collectivités, des établissements scolaires et des associations.
- **Faire émerger** une nouvelle génération de jeunes femmes et de jeunes hommes dirigeants du mouvement sportif.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Promotion de l'engagement et de la citoyenneté [ODD 10] [ODD4]**

1. **Mobilisation de 10 000 jeunes en service civique Génération 2024** : dans le cadre du plan Héritage de l'Etat, Paris 2024 prévoit, avec l'Agence nationale du service civique et le CNOSF, de proposer des missions qui utilisent le sport à des fins d'intérêt général, prioritairement à destination des établissements Génération 2024, des villes et départements Terre de Jeux 2024 et des clubs sportifs et associations (détails page 78).
2. **Sensibilisation des jeunes aux valeurs citoyennes, Olympiques et Paralympiques dans le cadre du Service National Universel (SNU)**. Durant la deuxième et troisième phase du SNU, Paris 2024, en lien avec le CNOSF, encourage la réalisation des missions d'intérêt général dans le mouvement sportif pour contribuer à une nouvelle génération de bénévoles et de dirigeants en club⁷⁶.

3. **Soutien du programme Dirigeants de demain du CNOSF** consistant à favoriser l'accès aux responsabilités du plus grand nombre, notamment des jeunes femmes, à diversifier et à renouveler les profils des dirigeants de clubs et de fédérations aux niveaux territorial, national et international.

L'HÉRITAGE DES JEUX

En utilisant le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté, Paris 2024 souhaite s'appuyer sur les Jeux pour **renforcer, sur le long terme, l'implication de la jeunesse dans la vie associative et sportive**. A travers le programme Génération 2024, Paris 2024 souhaite ainsi **favoriser l'émergence des bénévoles et des dirigeants de demain**.

LA PERFORMANCE

→ **Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.**

Objectif : Renforcer la place du sport dans les dispositifs d'engagement citoyen et renforcer l'engagement citoyen dans le mouvement sportif.



© mihailmilovanovic | Getty Images

⁷⁴ www.associations.gouv.fr

⁷⁵ <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/07/Chiffres-cles-Vie-associative-2019.pdf>

⁷⁶ Détails dans le Plan Héritage et Durabilité.

FICHE 10

BOUGER PLUS : LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

La volonté de développer la place de l'activité physique et sportive dans la société est au cœur du projet de Paris 2024. Les Jeux sont l'occasion idéale de promouvoir les bienfaits du sport sur la santé.

PARIS 2024, EN LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

La **sédentarité**⁷⁷ et l'**inactivité physique**⁷⁸ sont en augmentation. Les enfants et les adolescents ne pratiquent pas assez d'activité physique et cela a des conséquences néfastes sur leur santé : 87% des 11-17 ans bougent moins d'une heure par jour⁷⁹ et 20% des adolescents français sont en surpoids⁸⁰.

Or, la recherche scientifique a prouvé qu'elles ont de graves conséquences sur la santé. Une activité physique régulière diminue considérablement les risques de mortalité prématurée, de survenue de maladies chroniques et de dépression. A la lumière de ces bienfaits, **Paris 2024 souhaite donner une place centrale à la pratique de l'activité physique dans le quotidien de tous les Français.**

LA MÉTHODE PARIS 2024

Les Jeux sont une **opportunité pour prendre conscience collectivement des risques engendrés par la sédentarité et l'inactivité physique et pour encourager tous les publics à « bouger plus »**. Grâce à une stratégie conçue avec de nombreux experts⁸¹, Paris 2024 adopte une approche transversale pour promouvoir l'activité physique en tant qu'outil de santé publique et lui donner plus de place dans la société, à travers trois axes de travail principaux :

- 1. Donner envie de bouger plus**, en contribuant à une prise de conscience sur les risques de la sédentarité et les bienfaits de l'activité physique, grâce notamment à mobilisation des athlètes pour inspirer et partager leur énergie, notamment auprès du jeune public.
- 2. Bouger plus au quotidien** : à l'école, à l'âge où se prennent les habitudes actives, mais aussi au travail, et à la ville, en mobilisant tous les acteurs concernés, avec une attention pour les publics éloignés de la pratique, tel que le public féminin et les personnes en situation de handicap.

Soutenir le rôle clé du club

- 3. sportif**, au travers la dynamique du mouvement sportif tendant à enrichir l'offre de pratique sportive encadrée, et en renforçant les liens entre les clubs et les acteurs territoriaux.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Donner envie de bouger plus**

- 1. Mobilisation d'athlètes et d'influenceurs** pour donner envie de bouger plus notamment lors de la SOP 2021 qui a permis de mobiliser près de 5,2 millions de personnes ;
- 2. Mobilisation pour faire du mois de septembre le mois de l'activité physique et sportive ;**
- 3. Faire de la lutte contre la sédentarité** une grande cause nationale en soutenant l'engagement du Collectif pour une France en forme et le label Grande Cause nationale ;
- 4. La formation des médecins et des clubs sportifs au sport sur ordonnance** à travers le soutien et la participation au financement d'une expérimentation avec la Ville de Paris, le Comité Olympique et Sportif de Paris et l'association Médecine pour Tous.

→ **Mettre plus d'activité physique dans le quotidien des français, notamment des publics qui en sont éloignés [ODD 3] [ODD 5]**

1. Écoles actives :

1.1 Dispositif des **30 minutes d'activité physique quotidienne** à l'école primaire (détails page 68).

1.2 Création de **cours d'écoles actives** plus favorables à l'activité physique et sportive **mixte**.

2. Lieux de travail actif :

2.1 Échauffements et préparation physique sur les chantiers des Jeux.

2.2 Promotion des **bienfaits de la pratique sportive** au travail dans le cadre de la Charte sociale.

2.3 Exclusion de l'assiette des cotisations sociales des avantages en nature **favorisant la pratique sportive en entreprise.**

3. Villes actives :

3.1 Développement du « design actif » dans les villes pour lutter contre la sédentarité en collaboration avec le réseau Action Cœur de ville piloté par l'ANCT (détails page 71).

3.2 Réalisation de fiches-action par le Collectif pour une France en forme pour proposer à toutes les villes Terre de Jeux 2024 des solutions concrètes pour renforcer la place de l'activité physique et sportive dans toutes les politiques publiques locales.

4. Une action renforcée pour les publics éloignés :

4.1 Expérimentation de l'appel à projets Paris + Sportives.

4.2 Soutien d'actions dans les maisons sport-santé de Seine-Saint-Denis à destination des personnes sédentaires et éloignées de la pratique pour leur proposer des activités physiques.

4.3 Financement de diverses actions partout en France, comme le déploiement de jeunes en service civique sous la conduite de l'UFOLEP, pour aller à la rencontre des publics éloignés de la pratique et leur proposer des activités gratuites de découverte des disciplines olympiques.

LA PERFORMANCE

Objectif : Engager le grand public à bouger plus.

Indicateur : Evolution 2021 – 2023 – 2025 – 2029 de la perception des bienfaits de l'activité physique et sportive par les personnes sensibilisées.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 a pour ambition d'impacter positivement et durablement le mode de vie des Français, en faisant de l'activité physique et sportive un levier d'action majeur pour la santé et le bien-être, via :

→ L'enclenchement d'une **prise de conscience et d'un changement des perceptions** au sein des collectivités, des entreprises, des écoles et du grand public sur les dangers de la sédentarité et les bienfaits d'une pratique sportive régulière.

→ Un **héritage matériel** facilitant le « Bouger plus » à travers :

- De **nouveaux espaces en zone urbaine** comme les pistes cyclables pour développer le savoir-rouler à vélo et les mobilités actives, ou encore les espaces verts et des solutions d'aménagement s'appuyant sur les principes du design actif.
- Des **équipements sportifs rénovés**, modernes et accessibles permettant de renforcer l'offre de sport de proximité pour les habitants des territoires des Jeux.
- Des **liens resserrés et renforcés entre le mouvement sportif et les acteurs des territoires**, à travers les labels Génération 2024, « Terre de Jeux 2024 » ou aux milliers de projets Impact 2024.



© Nicolas Jacquemin

⁷⁷ Le temps passé assis ou allongé

⁷⁸ Absence ou insuffisance d'activités physiques

⁷⁹ Guthold, R., Stevens, G., Riley, L. and Bull, F. (2020). Global trends in insufficient physical activity among adolescents: a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1-6 million participants. The Lancet Child & Adolescent Health, 4(1), pp.23-35.

⁸⁰ Selon une étude publiée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) qui dépend du ministère de la Santé. www.drees.solidarites-sante.gouv.fr

⁸¹ Chercheurs, médecins, enseignants, etc.

FICHE 11

DES JEUX PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

Offrir des opportunités à chacun pour construire les Jeux avec tous, telle est une des raisons d'être de Paris 2024 qui a pour ambition de permettre aux TPE-PME et aux habitants de profiter des opportunités économiques liées aux grands événements sportifs et particulièrement aux Jeux.

DES JEUX PARTAGES, PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS

Face aux difficultés que rencontrent les TPE-PME et structures de l'ESS pour répondre à des marchés et les remporter, et celles rencontrées par une partie de la population pour accéder à des formations ou des emplois en lien avec les événements sportifs, Paris 2024 souhaite que les Jeux représentent une **opportunité unique pour le développement économique, l'accès à l'emploi et la montée en compétences des habitants**. L'ambition est d'**accompagner et soutenir l'ensemble du tissu économique, des plus grands groupes aux TPE, en incluant les entreprises de l'ESS**, afin de leur permettre d'accéder aux opportunités liées aux Jeux. Paris 2024 souhaite réunir toutes les conditions pour **favoriser l'accès de toutes et de tous aux opportunités d'emplois mobilisés par les Jeux** et participer à la lutte contre les inégalités économiques et sociales.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Paris 2024 a confirmé son engagement d'organiser des Jeux **socialement et économiquement exemplaires** et a adopté, avec la SOLIDEO, les entreprises, les collectivités et les représentants de tous les partenaires sociaux, la Charte sociale Paris 2024. Dans le cadre de cette charte, un **représentant des syndicats pour la France à l'OIT**⁸² a été nommé au sein du CA de Paris 2024, gage de respect des normes et d'un standard social de haut niveau. Les Jeux de Paris 2024 pourraient ainsi devenir une référence sociale internationale pour les GESI à l'avenir.

Par ailleurs, Paris 2024 s'appuie sur des **outils concrets** pour la mise en œuvre de sa stratégie qui s'articule donc autour de deux grands objectifs :

- **Créer des opportunités économiques et sociales**, en favorisant l'accès des TPE-PME, structures ESS et du secteur adapté aux marchés des Jeux⁸³. À ces dispositifs s'ajoute la **stratégie responsable des achats de Paris 2024**, qui met l'accent sur 5 engagements en faveur de l'innovation environnementale et sociale dans les marchés des Jeux.
- **Faire des Jeux un moteur pour l'emploi et le développement des compétences** en favorisant l'emploi local et la montée en compétences, notamment des publics éloignés de l'emploi. L'un des enjeux principaux de Paris 2024 est que les emplois des Jeux soient ouverts au plus grand nombre, en particulier aux publics qui en sont le plus éloignés⁸⁴.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTIONS CLEFS

→ De Jeux porteurs d'opportunités économiques et sociales [ODD 8] [ODD 10] [ODD 11]

1. **La stratégie responsable des achats** qui permet l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux pour toutes les catégories d'achats applicables à Paris 2024, ses prestataires et partenaires (détails page 24).
2. **Création et pilotage de la plateforme Entreprises 2024** par le MEDEF afin de permettre à toutes les entreprises d'être informées sur les marchés liés aux Jeux (détails page 57).
3. **Lancement du programme ESS 2024** avec Les Canaux et le Centre Yunus afin d'informer, mobiliser et accompagner les acteurs de l'ESS sur les opportunités liées aux Jeux (détails page 56).
4. **Lancement du programme Entreprendre 2024** à l'initiative du Groupe BPCE, une « tournée » qui vise à informer et faciliter l'accès des TPE-PME régionales et des structures de l'ESS aux opportunités générées par les Jeux (détails page 57).

5. **Signature de la Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial par la SOLIDEO** pour les opérations de construction liées à l'organisation des Jeux de Paris 2024 (détails page 59).

→ Des Jeux moteurs pour l'emploi et le développement des compétences [ODD 4]

1. **Réalisation d'une cartographie des emplois générés par les Jeux** pour anticiper les besoins en emplois et en formation nécessaires liés aux Jeux (détails page 58).
2. **Signature d'un projet d'EDEC**⁸⁵ avec le ministère du Travail et Paris 2024 pour actualiser la cartographie des emplois générés par les Jeux et valoriser les compétences de la filière « grand événements » (détails page 58).
3. **Création de la plateforme Emplois 2024** par Pôle Emploi pour recenser et faire connaître les emplois mobilisés par les Jeux.
4. **Programme Impact 2024** : Du stade vers l'emploi avec la Fédération Française d'Athlétisme et Pôle Emploi, un dispositif innovant qui consiste à utiliser le sport pour créer des sessions de recrutement innovantes entre demandeurs d'emploi et employeurs.
5. **Programme Toutes Championnes, Tous Champions 2024** avec la Ville de Paris et Plaine Commune pour former 1 000 personnes éloignées de l'emploi.

LA PERFORMANCE

Objectif : Favoriser l'accès des TPE et PME aux marchés des Jeux, notamment locales.

Indicateur : Parts de marchés des Jeux attribuées à des TPE-PME en nombre de marchés et en montants (%).

Objectif : Favoriser l'accès des structures de l'ESS et du secteur adapté aux marchés des Jeux (travailleurs en situation de handicap)

Indicateur : Parts de marchés des Jeux attribuées à des structures de l'ESS en nombre de marchés et en montants (%).

Objectif : Favoriser l'emploi local et la montée en compétences, notamment des publics fragiles.

Indicateurs :

- Pourcentage de travailleurs des Jeux, habitant en Ile-de-France, ayant bénéficié d'une formation comparé à la moyenne régionale (Ile-de-France) sur les 3 secteurs d'activités ciblés par la cartographie des emplois (150 000 emplois mobilisés) (%).
- Nombre d'emplois (en ETP) mobilisés pendant les Jeux attribués à des personnes en insertion, notamment via l'ESS, en France et par territoire (%).

L'HÉRITAGE DES JEUX

La **Charte sociale de Paris 2024** vise à laisser un héritage social fort à l'action du Comité et de la SOLIDEO. A travers les engagements définis par la charte et les réalisations concrètes mises en œuvre, Paris 2024 et ses parties prenantes souhaitent s'appuyer sur les Jeux pour :

- **Renforcer le développement des compétences et sécuriser les parcours professionnels des salariés et des bénévoles** engagés dans l'organisation des Jeux et favoriser leur employabilité en leur permettant d'acquérir des compétences mobilisables après 2024.
- **Renforcer les TPE-PME et les entreprises de l'ESS françaises** sur le long terme en transmettant des outils et des méthodes qui perdureront après les Jeux et inspirer, au-delà des Jeux, les futurs organisateurs de grands événements sportifs internationaux.

⁸² Organisation Internationale du Travail

⁸³ Travailleurs en situation de handicap

⁸⁴ Valorisation des métiers et des parcours professionnels, montées en compétences, accès aux offres d'emploi, sécurisation des parcours

⁸⁵ Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

FICHE 12

LE SPORT POUR ÉDUQUER ET S'ENGAGER

Valoriser et renforcer la place de la jeunesse est une priorité pour les Jeux. Avec son programme éducatif, Paris 2024 veut fédérer les acteurs de l'éducation et du sport en faveur de la pratique sportive, de l'apprentissage à travers les Jeux, et de la transmission des valeurs olympiques et paralympiques.

LE SPORT POUR ÉDUQUER

L'école **transmet à tous les enfants des valeurs et des savoirs fondamentaux**, quels que soient leur milieu social, leur genre, leur origine. Le sport, l'EPS, l'Olympisme et le Paralympisme sont des outils au service de la communauté éducative et au bénéfice de la santé des jeunes et de leur apprentissage. Pour 80% des élèves, les séances d'EPS à l'école sont la principale source d'activité physique, soulignant l'importance de l'école, des professeurs des écoles et professeurs d'EPS pour la pratique sportive.

La tenue des Jeux en France est une **occasion unique à saisir pour une prise de conscience collective quant à l'importance de l'APS et de l'EPS**, discipline d'enseignement essentielle pour les enfants. Dans ce contexte, Paris 2024 porte deux ambitions majeures qui sont de promouvoir l'APS auprès des plus jeunes et de leur entourage, et de **soutenir et valoriser le rôle du sport, de l'activité physique et de l'EPS** pour l'épanouissement des enfants, le plaisir d'apprendre et le vivre ensemble.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a inclus la mise en œuvre d'un **programme dédié à la jeunesse** dans le but que ces actions perdurent au-delà de 2024. C'est la raison pour laquelle a été pensé et lancé **Génération 2024**, un programme d'éducation visant à utiliser le sport pour éduquer et s'engager en s'appuyant sur une méthode fédératrice pour associer l'ensemble des acteurs, au niveau national et local⁸⁶.

Le programme Génération 2024 s'articule autour de trois objectifs :

1. **Augmenter l'activité physique et sportive, de la maternelle à l'université** : par la promotion de l'activité physique et sportive et le renforcement des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif.
2. **Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre** : en encourageant l'usage du sport à des fins pédagogiques, notamment auprès des élèves en difficultés éducatives.
3. **Découvrir les Jeux et les valeurs pour le « mieux vivre-ensemble »** en promouvant les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme, et en faisant connaître les Jeux à la Génération 2024.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université [ODD 3] [ODD 4]**

1. **Dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne** à l'école (détails page 68).
2. **Label Génération 2024** pour développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif (détails page 68).
3. **Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)** pour sensibiliser les élèves et étudiants aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme, utiliser le sport comme outil pédagogique ou encore changer le regard des jeunes sur le handicap (détails page 70).
4. **Transformation des cours d'école** pour promouvoir les solutions d'aménagement des cours d'école qui offrent aux enfants un environnement mixte, inclusif et favorable à l'activité physique quotidienne.

1. **Développement de la Carte Passerelle** par le CNOSF pour offrir à tous les écoliers de CM1 et CM2 ainsi qu'aux 6ème licenciés UNSS à partir de la rentrée de septembre 2021, la possibilité de tester gratuitement différents sports au sein des clubs sportifs participants (détails page 70).

→ **Utiliser le sport pour le plaisir d'apprendre [ODD 4]**

1. **Création de la plateforme [Generation.paris2024.org](https://generation.paris2024.org)** pour recenser les ressources pédagogiques en lien avec le sport et accompagner les professeurs dans la construction de leurs cours et de leurs projets (détails page 74).
2. **Initiative [Cartable des Jeux](#)** pour présenter les Jeux, leurs valeurs et leur histoire, à travers un livret de lecture⁸⁷.
3. Appel à projets **[Education par le sport](#)** pour encourager des démarches innovantes associant pratique sportive et réussite scolaire.
4. (Région Ile-de-France) Le programme **[1000 stages de 3ème](#)** pour engager les jeunes Franciliens dans l'aventure des Jeux (détails page 76).
Initiatives des parties prenantes :
5. **L'EPS comme enseignement de spécialité au baccalauréat général et technologique** à partir de la rentrée scolaire 2021.

→ **Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et pour mieux vivre-ensemble [ODD 4] [ODD 10]**

1. **Le Programme [Pédagogie en mouvement](#)** visant à faire vivre les valeurs olympiques de respect, d'amitié, d'excellence et à favoriser l'éducation (détails page 76).
2. **Le Film [La Couleur de la Victoire](#)** qui retrace l'exploit de Jesse Owens lors des Jeux de Berlin et qui s'accompagne d'un cahier pédagogique destiné aux élèves de 10 à 14 ans pour étayer leur réflexion sur les valeurs transmises par le sport⁸⁸.
3. **Le Programme [l'mPossible](#)**, outil pédagogique particulièrement riche pour les professeurs des écoles permettant une prise de conscience sur le handicap et l'importance du mouvement paralympique (détails page 76).

LA PERFORMANCE

Bouger plus de la maternelle à l'université

Objectifs : Déployer le label Génération 2024 auprès des écoles, établissements scolaires et universités

Indicateur : Part annuelle d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024 (%).

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 met en place des programmes pérennes soutenant **l'éducation par le sport** dans les établissements scolaires et encourageant la pratique de l'activité physique au sein des établissements scolaires. Ces initiatives ont vocation à perdurer bien après les Jeux. Sur le plan sportif, Paris 2024 souhaite contribuer à **casser les courbes de sédentarité et d'inactivité** et participer à l'essor d'une génération d'enfants et d'adolescents pratiquant des activités physiques et sportives quotidiennes.

⁸⁶ Communauté éducative, services de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, fédérations sportives scolaires et autres acteurs du mouvement sportif, collectivités territoriales.

⁸⁷ Détails dans le Plan Héritage et Durabilité

⁸⁸ Détails dans le Plan Héritage et Durabilité

FICHE 13

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Attaché aux principes d'intégrité, de neutralité et de fair-play, Paris 2024 s'engage à respecter un cadre réglementaire strict et à s'imposer les plus hauts standards éthiques et de transparence pour être à la hauteur des valeurs olympiques et paralympiques et les inspirer au plus grand nombre.

UNE RESPONSABILITÉ ET UNE EXIGENCE

Le milieu sportif est exposé à de nombreux risques éthiques tels que des manipulations de compétitions, des paris sportifs truqués ou encore l'attribution irrégulière de marchés. Paris 2024 s'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la conformité des Jeux et prévenir tout comportement de ses membres, salariés ou volontaires qui risquerait d'y porter atteinte.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Un programme de conformité a été défini et déployé afin de garantir le respect des principes éthiques et de la réglementation applicable⁸⁹. Ce programme est placé sous la responsabilité d'une Direction indépendante chargée de l'audit interne, du contrôle interne et de la conformité et est rattachée de manière opérationnelle, et non hiérarchique, au Comité d'Organisation de Paris 2024. Elle coordonne les travaux du Comité d'audit, du Comité d'éthique ainsi que du Comité des rémunérations, et fait le lien avec le contrôle général économique et financier. C'est une innovation en matière de gouvernance qui lui garantit sa liberté d'action et son impartialité.

La feuille de route de la conformité s'appuie sur une cartographie des risques où les enjeux de lutte contre la corruption, de prévention des conflits d'intérêts et de protection des données ont été identifiés comme prioritaires. La Direction a alors défini les dispositifs nécessaires pour assurer la conformité des procédures et des pratiques à la législation, notamment grâce à un programme d'audits, de contrôles, de formation des nouveaux arrivants, d'animation du dispositif d'alerte, de conseils aux autres directions sur ces sujets et d'un lien avec les organes de contrôles publics.

Ces engagements sont formalisés dans une charte d'éthique qui s'appuie sur les textes législatifs et réglementaires en vigueur et sur les valeurs et principes édictés par le mouvement olympique.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ Mise en place d'un dispositif de conformité interne [ODD 16] [ODD 17]

Initiatives de Paris 2024 et collaborations avec les parties prenantes

1. Définition d'une Charte d'éthique.
2. Création d'un comité d'éthique, d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations.
3. Publication d'un guide de bonnes pratiques qui décrit tous les outils nécessaires à l'application des valeurs des Jeux.
4. Mise en place d'un Registre de traitement des données.
5. Nomination d'un Délégué à la Protection des données au sein de Paris 2024 à partir de 2021 au sein du département d'audit interne et de la conformité.
6. Déclarations d'intérêts et de patrimoine à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) pour les principaux dirigeants.

→ Actions de sensibilisation et formation des collaborateurs [ODD 16] [ODD 17]

7. Déclaration et recensement des conflits d'intérêts des collaborateurs les plus exposés.
8. Formation et responsabilisation des collaborateurs aux sujets des règles d'achat, des règles d'éthique, de la prévention des conflits d'intérêts et de la protection des données personnelles.

LA PERFORMANCE

Indicateurs de performance du dispositif de conformité mis en place.

Objectif : Déployer des systèmes de contrôles internes afin de s'assurer du respect des règles et engagements pris en matière de conformité.

Indicateur : Nombre d'audits réalisés (externes et internes).

Valeur : 10 -total à fin décembre 2020

Objectif : Permettre à chacun de signaler toute entorse aux engagements de Paris 2024 et assurer le traitement de l'ensemble des questions ou incidents relevés.

Indicateur de signalement : Délai de réponse aux demandes d'avis / conseils / alertes sur les règles et valeurs de Paris 2024.

Valeur : 100% de réponse avec délai inférieur à 48h - depuis la création de l'adresse conformite@paris2024.org à fin décembre 2020.

Objectif : Assurer un suivi des litiges afin d'adapter le dispositif de contrôle et d'alerte pour une meilleure protection des données personnelles

Indicateur : Nombre de saisines de la CNIL.

Valeur : 0 -Total à fin décembre 2020

Indicateurs de performance en matière de formation et de sensibilisation des collaborateurs.

Objectif : Veiller à ce que Paris 2024 et tous ses collaborateurs aient connaissance des réglementations et des engagements de la Charte éthique dès leur intégration.

Indicateur : Part des collaborateurs sensibilisés ou formés aux bonnes pratiques éthiques.

Valeur : 100% - Photo à fin décembre 2020.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 souhaite léguer un héritage pour aider les événements sportifs futurs à assurer la conformité de leurs pratiques, et lutter contre la corruption et protéger des données personnelles :

- Approche innovante de gouvernance avec la création d'un Comité d'éthique et d'une Direction indépendante chargée de l'audit interne, du contrôle interne et de la conformité de l'événement sportif.
- Partage d'un guide de bonnes pratiques à toutes les organisations et parties prenantes impliquées dans l'organisation d'événements sportifs, en France et à l'international.
- Partage d'une Charte d'éthique fondée sur les principes d'intégrité, de neutralité, de fair-play, de compréhension mutuelle et de solidarité.
- Outils de formation en lien avec le corpus de documentation et de méthodes créé par Paris 2024.
- Contribution aux outils d'évaluation des risques pour les marchés d'infrastructures sportives développés par l'IPACS⁹⁰ pour les compétitions sportives futures.

⁸⁹ Association de droit privé loi de 1901, les Jeux sont cependant soumis à un certain nombre de réglementations spécifiques en application de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, qui prévoit le contrôle de plusieurs autorités indépendantes (Cour des comptes, Agence française anticorruption, Haute autorité de transparence de la vie publique).

⁹⁰ International Partnership Against Corruption in Sports

FICHE 14

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

Dans le cadre d'un projet collectif sans précédent Paris 2024 souhaite garantir à tous ses employés les meilleures conditions de travail ainsi qu'un dialogue social fluide et constructif.

ÉTABLISSEMENT DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL

Dans un contexte de pleine croissance, où la mobilisation et la diversité des ressources humaines sont conséquentes, Paris 2024 s'engage au quotidien à **garantir la conformité à la réglementation française en matière de conditions de travail et de dialogue social** pour tous, dans la limite de son champ de responsabilité.

L'ambition de Paris 2024 est de **mettre en place les conditions nécessaires à un environnement sain**, qui assure la **sécurité** et la **santé** de chacun et où toutes les personnes concernées, salariés et représentants du personnel, peuvent confronter leurs idées pour trouver de manière participative des solutions exhaustives et pertinentes au regard du projet.

Paris 2024 s'engage à tout mettre en œuvre pour fédérer les forces en présence afin de **favoriser l'épanouissement** et la **pleine expression des compétences individuelles**.

LA MÉTHODE PARIS 2024

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, les engagements de Paris 2024 en matière de gestion des ressources humaines, de conditions de travail et de dialogue social ont été formalisés dans une **Charte Sociale**. Cette Charte symbolise l'union des forces du monde économique pour léguer un héritage social.

Trois principaux organes s'assurent de l'application et du respect des engagements de cette Charte ainsi que du développement continu des bonnes conditions de travail et un dialogue social transparent pour tous.

- La **Direction des Ressources Humaines** est chargée au sein de Paris 2024 de la gestion du capital humain, du pilotage des performances individuelles et collectives ainsi que de la mise en place de programmes d'engagement, de reconnaissance et de bien-être pour assurer des conditions de travail épanouissantes pour tous.
- Le **Comité Social et Economique (CSE)** de Paris 2024 constitue l'instance représentative du personnel. Il a pour mission d'assurer l'expression collective des salariés permettant la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de Paris 2024, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production. Par ailleurs, le CSE a également des

attributions en matière d'activités sociales et culturelles, en faisant vivre par exemple les œuvres sociales en lien avec le projet de Paris.

- Enfin, un **Comité de suivi** a été instauré pour veiller spécifiquement à la bonne application de la Charte Sociale. Ce comité se réunit une fois par trimestre et est composé des différents partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, Paris 2024, CPME, FO, MEDEF, U2P). Il surveille également les travaux réalisés pour de nouveaux accords entre tous les acteurs.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

→ **Mise en place d'un dispositif pour favoriser le dialogue social et assurer de bonnes conditions de travail pour tous [ODD 8] [ODD 17]**
Initiatives de Paris 2024 en collaboration avec les parties prenantes :

1. **Signature d'une Charte sociale** présentant 16 engagements pris par Paris 2024 en matière de gestion des ressources humaines avec la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, la CPME, FO, le MEDEF, U2P et la SOLIDEO.
2. **Création d'un Comité de suivi de la Charte sociale** avec les partenaires sociaux, la SOLIDEO et Paris 2024.
3. **Intégration des Organisations syndicales et patronales** au CA.

→ **Actions déployées pour assurer le bien-être de tous les collaborateurs et du plus grand nombre au-delà des Jeux [ODD 8] [ODD 17]**

1. **Déménagement du siège social sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.** Premier site qui concrétise l'ambition environnementale et sociale de Paris 2024, ce bâtiment favorise le bien-être des employés avec des installations cohérentes avec l'esprit des Jeux (salle de sport, restauration responsable, potager sur terrasse).
2. **Initiatives mises en place pour l'amélioration des conditions de travail et d'un dialogue transparent :** questionnaires d'engagement envoyés aux employés, mise en place d'une plateforme d'écoute opérée par des psychologues, incitation à la mobilité durable grâce à l'installation de parkings à vélo, de stations de rechargement et d'un forfait mobilité verte ;
3. **Mise en place d'œuvres sociales** pour refléter et contribuer aux engagements et ambitions sociales de Paris 2024 (ex. mise à disposition d'une salle de sport virtuelle).

LA PERFORMANCE

Indicateurs du bien-être au travail des collaborateurs.

Objectif : Garantir la meilleure expérience des salariés en termes d'engagement, de reconnaissance et de qualité de vie au travail.

Indicateur : Enquête satisfaction : «Êtes-vous fiers de travailler pour Paris 2024 ?» - part des employés ayant répondu de façon positive à la question.

Objectif : Maintenir un turnover fluide et raisonnable.

Indicateur : Turnover (somme des départs de l'année n / effectif mensuel moyen pour l'année n - CDI et CDD uniquement).

Valeur : turnover 4,8% - 2020.

Objectif : Maintenir un taux d'absentéisme stable.

Indicateur : Taux d'absentéisme (Nombre total de jours d'absence / nombre total de jours travaillés - CDI et CDD uniquement).

Indicateurs de performance du dispositif mis en place par Paris 2024 pour favoriser le dialogue social et assurer de bonnes conditions de travail.

Valeur : taux absentéisme 2,11% - 2020.

Objectif : Avoir un dialogue fluide, dynamique et constructif traitant des enjeux matériels pour les ressources humaines mobilisées.

Indicateur : Nombre de réunions ordinaires avec le CSE.

Valeur : 12 pour l'année 2020.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Paris 2024 souhaite léguer un héritage pour assurer le respect d'un cadre réglementaire strict, garantir de bonnes conditions de travail et favoriser le dialogue social entre tous les acteurs impliqués dans l'organisation d'événements sportifs :

- **Formalisation d'une Charte sociale** qui mobilise les syndicats et des acteurs du monde économique et qui servira de modèle pour des événements sportifs souhaitant garantir de bonnes conditions de travail et un dialogue social transparent.

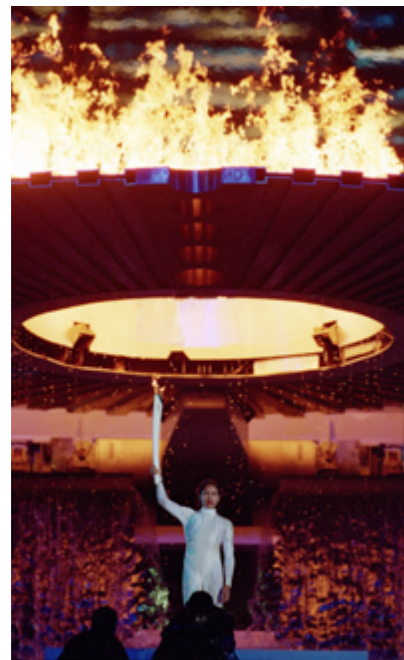
FICHE 15

ACTION POUR LA FRATERNITÉ ET LE LIEN SOCIAL À L'INTERNATIONAL

Symbole d'ouverture, de diversité et d'universalité, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont historiquement un moment exceptionnel de rencontres entre toutes les nations. Au-delà des épreuves sportives, les Jeux constituent un festival populaire et multiculturel qui s'adresse au monde entier. Le projet d'héritage de Paris 2024 dépasse donc lui aussi les frontières.

LE SPORT : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DURABLE

Affecté au même titre que l'ensemble des activités humaines par des enjeux qui touchent la planète entière, le sport peut également être porteur de solutions. Il est reconnu par les Nations Unies dans l'Agenda 2030 comme un contributeur important aux Objectifs de Développement Durable (ODD). C'est pourquoi Paris 2024 s'engage à **actionner la feuille de route des ODD** en bâtissant des coopérations innovantes, à fort impact et pérennes pour déployer à l'international la stratégie d'héritage de Paris 2024.



© Jamie Squire/Allsport | Getty Images

LA MÉTHODE PARIS 2024

Pour profiter de l'opportunité unique des Jeux pour construire un héritage international propre et inédit, Paris 2024 a créé une **équipe dédiée à la Coopération internationale** chargée de piloter et d'opérationnaliser la stratégie d'héritage et d'engagement de Paris 2024 à l'international.

La coopération entre Paris 2024, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que l'AFD⁹¹ est un pilier de la stratégie. **Paris 2024 et l'AFD** ont signé en février 2020 un accord qui formalise leur conviction que le sport est un outil d'impact social et environnemental et définit la méthode pour atteindre cet objectif. Paris 2024 soutient aussi la mise en place d'une **chaire UNESCO** sur le sport, la paix et le développement à l'université de Nanterre, qui travaillera sur la question de la contribution sociale du sport.

Le programme de la Trêve Olympique⁹² de Paris 2024 sera guidé par le **principe de la fraternité**, concept clé de la République française dont les valeurs sont incarnées dans l'emblème des Jeux de Paris 2024.

LES INITIATIVES ET CONTRIBUTION CLEFS

1. Axe « Impact social »

1.1 Avec l'AFD :

→ **Incubateur dédié à des athlètes porteurs de projets entrepreneuriaux** à impact social et/ou environnemental en France et Afrique (2021-2022) ;

→ **Appel à projets Impact 2024 International** (2021-2024) : 2 M € distribués à des associations porteuses de projets mettant le sport au service du développement en Afrique et à Haïti, dans l'alignement de la stratégie d'héritage de Paris 2024.

→ **Appel à projets dédié à la santé** (2023) : 1,5 M € distribués à trois ONG menant des projets sport & santé dans les pays en développement ;

→ **Financements pour les collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux 2024 »** qui portent des projets de coopération décentralisée en lien avec le sport (2020-∞).

1.2 Avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : série d'appels à projets de 2021 à 2023 pour financer des initiatives alignées avec

la stratégie d'héritage de Paris 2024 portées par des collectivités territoriales françaises en partenariat avec leurs homologues étrangers.

2. Axe « Livraison »

2.1 Soutien de l'AFD à des études de faisabilité et à la mise en œuvre de projets d'infrastructures durables pour les épreuves de surf des Jeux de Paris 2024 à Teahupoo.

2.2 Coordination du soutien des parties prenantes françaises à l'organisation des Jeux Olympiques de la jeunesse de Dakar 2026, au travers l'alliance Dioko gérée par Paris 2024.

3. Axe « Sensibilisation »

3.1 Sensibilisation de la jeunesse française sur la relation entre sport, développement durable et solidarité internationale à travers deux axes : la création et la diffusion de contenus, et la mobilisation des athlètes pour partager leur vision et expérience.

LA PERFORMANCE

1. Axe impact social

Objectif : Constituer un laboratoire qui démontre la contribution du sport au développement durable.

Indicateurs : Nombre de projets soutenus par Paris 2024 et ses partenaires de coopération ; pour chaque projet soutenu, résultats des indicateurs de mesure d'impact de la méthodologie Impact 2024.

Objectif : Développer l'engagement des territoires français par le sport et la coopération internationale.

Indicateur : Nombre de collectivités françaises engagées dans la coopération internationale via les appels à projets.

2. Axe projets

Objectif : Soutenir des études de faisabilité et la mise en œuvre de projets d'infrastructures durables à Teahupoo à travers la coopération avec l'AFD.

Indicateur : Nombre de projets soutenus par l'AFD dans le cadre de l'organisation des épreuves de surf à Teahupoo.

Objectif : Coordonner le soutien des parties prenantes françaises à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026, au travers l'Alliance Dioko gérée par Paris 2024.

Indicateur : Nombre de projets mis en place par les membres de l'Alliance Dioko en soutien à Dakar 2026.

L'HÉRITAGE DES JEUX

Grâce aux initiatives lancées à l'échelle mondiale avec ses partenaires de coopération, Paris 2024 souhaite générer un **impact positif et durable au-delà des frontières** à travers :

→ Un héritage **immatériel** :

- Les projets développés dans le cadre des **accords de coopération** ont pour objectif d'avoir un impact social et environnemental durable. Ils feront partie du programme Impact 2024, et s'inscriront dans la même méthodologie de mesure d'impact.

- Paris 2024 a l'ambition d'appuyer la **recherche académique** sur le sujet « Sport, paix et développement » grâce à son soutien à la Chaire UNESCO de l'Université Paris Nanterre⁹³.

→ Un héritage **matériel** :

- En vue de la tenue des épreuves de surf en 2024, la **construction d'infrastructures et d'équipements à Tahiti** qui laisseront un héritage positif et pérenne pour le territoire, grâce à l'AFD.

- En vue des Jeux de **Dakar 2026**, la construction d'infrastructures laissant un héritage pérenne pour le Sénégal, notamment pour le renforcement du sport pour tous, grâce à l'AFD, sous la houlette de l'**Alliance Dioko**.

⁹¹ Agence Française de Développement

⁹² Depuis 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies réitère son soutien au CIO en adoptant à l'unanimité tous les deux ans une résolution intitulée "Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique". Par cette résolution (symbolique), l'ONU invite ses États membres à respecter la Trêve olympique individuellement ou collectivement et à chercher à régler tous les différends internationaux par des moyens pacifiques et diplomatiques.

⁹³ La chaire devrait être créée fin 2021 pour une durée de 4 ans renouvelable et s'appuiera sur des coopérations avec plusieurs autres universités dans le monde (ainsi que des ONG comme Peace and Sport). Elle permettra également de créer un centre international de recherche sur le sujet qui contribuera à soutenir la stratégie de plaidoyer sur le long terme.



© Clkerimages | Getty Images

SECTION 5

ANNEXES

Tableau de correspondance GRI
Feuilles de route des parties prenantes en matière d'héritage et de durabilité

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
GRI 101 Foundation 2016			
General Disclosures			
GRI 102 : General Disclosures 2016	1. Organizational profile		
	102-1 : Name of the organization	Section 1 - Edito / Contexte	9
	102-2 : Activities, brands, products, and services	Section 1 - Partie 1 (rôles et responsabilités)	17-18
	102-3 : Location of headquarters	46 rue Proudhon, 93210 Saint-Denis – France	
	102-4 : Location of operations	1, France	
	102-5 : Ownership and legal form	102-5 : Ownership and legal form Le COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 est une association de droit français dont le siège social est situé 46 rue Proudhon, 93210 Saint-Denis, France, numéro de téléphone : +33 (0)1 81 20 24 00, numéro de TVA individuel : FR19 834 983 439 (« PARIS 2024 »)	
	102-6 : Markets served	Non applicable	
	102-7 : Scale of the organization	Section 1 - Partie 5.1 (ressources humaines) Fiche "Conditions de travail et dialogue social"	29-31; 132
	102-8 : Information on employees and other workers	Section 1 - Partie 5.1 (Ressources humaines) Fiche "Conditions de travail et dialogue social"	29-31; 132

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
	102-9 : Supply chain	Section 1 - Partie 5.3 (Stratégie responsable des achats) https://www.paris2024.org/fr/des-achats-responsables/	
	102-10 : Significant changes to the organization and its supply chain	Non applicable - Premier rapport	
	102-11 : Precautionary Principle or approach	Section 1 - Partie 5.4 (Démarche de mesure d'impact) Section 2 (Indicateurs) Section 3 - Partie 3.1 (Analyse de l'impact sur la Biodiversité) Fiche - Préservation et régénération de la biodiversité	39; 49; 59-60; 110
	102-12 : External initiatives	Section 1 - Partie 4.1 (Feuilles de route internationales, nationales et locales) Section 3-Partie 3.23 (Sports for climate action) Section 3 -Partie 3.3 (charte sociale) Annexe - Feuille de route des parties prenantes	23-27; 72; 74; 149
	102-13 : Membership of associations	Section 1 - Partie 4.1 (Feuilles de route internationales, nationales et locales) Section 1 - Partie 4.2 (Méthodes de travail avec les parties prenantes) Section 3 - Partie 3.23 (Sports for climate action)	23-27; 28; 74
	2. Strategy		
	102-14 : Statement from senior decision-maker	Section 1 - Edito / Contexte	9-11; 55
	3. Ethics and integrity	Non applicable	
		Avant-propos - Vision de Paris 2024 Section 1 - Parties 1, 3, 4, 5 (Valeurs, stratégie Héritage et Durabilité, feuilles de route internationales, éthique)	8; 14-45
	102-16 : Values, principles, standards, and norms of behavior	Section 1 - Partie 5.1 Les Ressources Humaines (la formation) Fiche n°13 "Lutte contre la corruption et Protection des données personnelles" Fiche n° 14 "Conditions de travail et dialogue social"	31; 130; 132

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
	4. Governance		
	102-18 : Governance structure	Section 1 - Partie 5.1 (Organigramme Paris 2024, Système de Management Durable)	30; 34
	5. Stakeholder engagement		
	102-40 : List of stakeholder groups	Section 1 - Partie 1 (Écosystème)	18
	102-41 : Collective bargaining agreements	Fiche n°14 "Conditions de travail et dialogue social"	132
	102-42 : Identifying and selecting stakeholders	Section 1 - Partie 1 (Écosystème)	18
	102-43 : Approach to stakeholder engagement	Section 1 - Partie 4 (Parties prenantes)	22-28
	102-44 : Key topics and concerns raised	Section 1 - Partie 4 (Parties prenantes) Annexe - Feuilles de routes des parties prenantes	22-28; 149
	6. Reporting practice		
	102-45 : Entities included in the consolidated financial statements	Non applicable	
	102-46 : Defining report content and topic Boundaries	Section 1 - Partie 3 (Enjeux) Partie 4 (Une stratégie co-construite) Section 4 - Introduction	20-21; 22-28; 104
	102-47 : List of material topics	Section 1 - Partie 3 (Enjeux) Section 4 - Introduction	20-21; 104

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
	102-48 : Restatements of information	Non applicable - Premier rapport	
	102-49 : Changes in reporting	Non applicable - Premier rapport	
	102-50 : Reporting period	De la création de Paris 2024 jusqu'en juin 2021 Certaines informations peuvent couvrir un périmètre plus limité, ceci est précisé dans le Rapport.	
	102-51 : Date of most recent report	Non applicable - Premier rapport	
	102-52 : Reporting cycle	Suivant les exigences du CIO Paris 2024 doit publier 3 Rapports en matière de durabilité. En particulier, le premier rapport de durabilité répond à la demande suivante : "the OCOG needs to define its own sustainability action plan to set out how it will deliver the aspects for which it is responsible. This should include specific objectives and target areas, and should be signed-off by senior OCOG management." Deux autres rapports sur la durabilité et l'héritage des Jeux de Paris 2024 seront publiés : Rapport Pré-Jeux ainsi qu'un Rapport Post-Jeux. Enfin, un Rapport dédié à l'héritage de Paris 2024 sera publié 5 ans après la tenue des Jeux, c'est-à-dire en 2029. Les rapports Pré-Jeux et Post-Jeux viseront à permettre de témoigner et de mesurer ce qui aura été accompli collectivement, réussi ou non, pour faire des Jeux de Paris 2024 un nouveau standard international en matière de durabilité.	

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
	102-53 : Contact point for questions regarding the report	Georgina Grenon - Directrice Excellence Environnementale Marie Barsacq - Directrice Impact & Héritage	
	102-54 : Claims of reporting in accordance with the GRI Standards	Avant-Propos et Editos This report has been prepared in accordance with the GRI Standards: Core Option	9-11
	102-55 : GRI content index	Section 5	138-148
	102-56 : External assurance	A ce stade, il n'a pas été décidé par Paris 2024 de faire auditer par un tiers vérificateur les éléments présentés dans le présent rapport ou une sélection d'indicateurs. Des discussions sont en cours pour envisager une assurance externe pour le prochain Rapport.	
Material Topics (Enjeux)			
Développement de l'accessibilité universelle			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°1 : L'accessibilité universelle	106-107

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
Atteinte de la neutralité carbone et contribution positive pour le climat			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°2: Climat et Carbone	108-109
GRI 305 – Emissions 2016	305-1 : Direct (Scope 1) GHG emissions 305-2 : Energy indirect (Scope 2) GHG emissions 305-3 : Other indirect (Scope 3) GHG emissions 305-5 : Reduction of GHG emissions	Fiche n°2 : La performance	108-109
Préservation et régénération de la biodiversité			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°3: Biodiversité	110-111
GRI 304 – Biodiversity 2016	304-1 : Operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, protected areas and areas of high biodiversity value outside protected areas	Fiche n°3 – La performance	110-111

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
Développement de l'économie circulaire			
GRI 103 Management Approach 2016	03-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°4: Economie circulaire	112-113
GRI 301 – Materials 2016	301-1 : Materials used by weight or volume 301-2 : Recycled input materials used	Fiche n°4 – La performance	112-113
Renforcement de la résilience environnementale			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°5 : Résilience environnementale	114-115
Accélération de la transformation écologique			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°6 : Accélération de la transformation écologique	116-117
Attractivité sociale, économique et territoriale des collectivités-hôtes			

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°7: Développement des territoires et amélioration de la qualité de vie	118-119
GRI 413 – Local communities 2016	413-1 : Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	Fiche n°7 – La performance	118-119
Inclusion, égalité, solidarité			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°8: Inclusion, égalité, solidarité	120-121
GRI 203 – Indirect economic impacts 2016	203-2 : Significant indirect economic impacts	Fiche n°8 – La performance	120-121
GRI 413 – Local communities 2016	413-1 : Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	Fiche n°8 – La performance	120-121
Promotion de l'engagement et de la citoyenneté			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°9: Le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté	122-123

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
Santé : promotion du bouger plus			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°10 : Bouger plus : la promotion de la santé par le sport	124-125
GRI 413 – Local communities 2016	413-1 : Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	Fiche n°10 – La performance	124-125
Opportunités économiques et sociales			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°11: Des Jeux porteurs d'opportunités pour tous	126-127
GRI 201 – Economic performance 2016	201-1 : Direct economic value generated and distributed	Fiche n°11 – La performance	126-127
GRI 204 – Procurement practices 2016	204-1 : Proportion of spending on local suppliers	Fiche n°11 – La performance	126-127
GRI 404 – Training and Education 2016	404-2 : Programs for upgrading employee skills and transition assistance programs	Fiche n°11 – La performance	126-127
GRI 413 – Local communities 2016	413-1 : Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	Fiche n°11 – La performance	126-127

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
Promotion du sport et ses valeurs pour l'éducation			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°12: Le sport pour s'éduquer et s'engager	128-129
Protection des données personnelles et Lutte contre la corruption			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°13: Lutte contre la corruption et protection des données personnelles	130-131
GRI 418 – Customer privacy 2016	418-1 : Substantiated complaints concerning breaches of customer privacy and losses of customer data	Fiche n°13 – La performance	130-131
Etablissement de bonnes conditions de travail et avancement du dialogue social			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°14 : Conditions de travail et dialogue social	132-133

GRI STANDARD	DISCLOSURE	RÉFÉRENCE AU RAPPORT / URL / COMMENTAIRE	N° PAGE
GRI 401 – Employment 2016	401-1 : New employee hires and employee turnover	Fiche n°14 – La performance	132-133
GRI 403 – Occupational Health & Safety 2016	403-2 : Types of injury and rates of injury, occupational diseases, lost days, and absenteeism, and number of work-related fatalities	Fiche n°14 – La performance	132-133
GRI 404 – Training and Education 2016	404-1 : Average hours of training per employee	Fiche n°14 – La performance	132-133
Action pour la fraternité et le lien social à l'international			
GRI 103 Management Approach 2016	103-1 : Explanation of the material topic and its Boundary 103-2 : The management approach and its components 103-3 : Evaluation of the management approach	Fiche n°15: Action pour la fraternité et le lien social à l'international	134-135
GRI 413 – Local communities 2016	413-1 : Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	Fiche n°15 – La performance	134-135
Indicateurs hors fiches	405-1 : Diversity of governance bodies and employees	Section 1 - Partie 5 (L'équipe et ses outils)	29
GRI 305 – Emissions 2016	305-5 : Reduction of GHG emissions	Section 2 – indicateurs	49

FEUILLES DE ROUTES DES PARTIES PRENANTES EN LIEN AVEC L'HÉRITAGE ET LA DURABILITÉ

- **La Société de Livraison Des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO)**
La SOLIDEO est l'établissement public chargé de financer, superviser et livrer les ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires aux Jeux de Paris 2024. Les ouvrages sont pensés et conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, où ils seront reconvertis en équipements, commerces, logements et bureaux.
[Découvrir la feuille de route dédiée de la SOLIDEO](#)
- **Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF)**
Le CNOSF est une association reconnue d'utilité publique qui représente le mouvement Olympique sur le territoire français et regroupe les 108 fédérations sportives. Ainsi, il assure la promotion de l'Olympisme et de ses valeurs en France et constitue et dirige la délégation française qui participe aux Jeux Olympiques. Ses statuts lui confèrent, en outre, compétence pour mener, au nom des fédérations, ou en collaboration avec elles, toute action dans l'intérêt général du mouvement sportif et de ses 17 millions de licenciés.
[Découvrir la feuille de route dédiée du CNOSF](#)
- **Le Comité paralympique et sportif français (CPSF)**
Seul interlocuteur français reconnu par le Comité Paralympique International (IPC), le CPSF assure la sélection, la direction et la promotion de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques d'été et d'hiver. Sur le territoire, il anime, coordonne et représente l'ensemble de ses fédérations sportives membres afin de développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.
[Découvrir la feuille de route dédiée du CPSF et son manifeste](#)
- **L'Etat**
À travers la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques⁹⁴ (DIJOP), l'Etat mobilise plusieurs ministères pour les Jeux dont ceux de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ; de la Transition Ecologique ; et de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour promouvoir l'héritage des Jeux. La DIJOP, est chargée de garantir la cohérence et l'homogénéité de l'action de l'Etat en faveur des Jeux, la contribution de chaque ministère au projet et d'assurer la liaison avec l'ensemble des acteurs. Dans ce sens, elle assure l'animation et la coordination des administrations et établissements publics nationaux concourant à l'organisation des Jeux, et veille à l'harmonisation des actions conduites, et à la réalisation des programmes d'équipements publics.
[Découvrir la feuille de route dédiée de l'Etat](#)
- **La Ville de Paris**
Ville hôte des Jeux, signataire du contrat ville-hôte avec le CIO et le CNOSF, la Ville de Paris s'est engagée, dès la phase de candidature, à organiser des Jeux sobres et durables, qui

impliquent pleinement la société civile. La Ville a également souhaité que ces Jeux puissent servir d'accélérateur des politiques publiques en faveur du territoire parisien et de la construction métropolitaine.

[Découvrir la feuille de route dédiée de la Mairie de Paris](#)

- **La Région Île-de-France**
La Région Ile-de-France, principal territoire d'accueil des Jeux, membre fondateur de Paris 2024, est le premier financeur public des Jeux de Paris 2024 après l'Etat. Elle porte, accompagne et finance de nombreux projets d'infrastructures d'accueil des Jeux. Elle coordonne ses efforts afin de faire de ce projet, un accélérateur de politiques publiques, un rendez-vous innovant, aux retombées durables et pérennes.
[Découvrir la feuille de route dédiée de la Région Ile-de-France](#)
- **Le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**
Engagé depuis la candidature, le Département de la Seine-Saint-Denis est un acteur majeur dans l'accueil des Jeux de 2024. De nombreuses épreuves olympiques et paralympiques y seront organisées, et de nombreuses infrastructures y seront rénovées ou construites dont les trois nouveaux équipements des Jeux – Le Village des athlètes, le Cluster des médias, et le Centre Aquatique Olympique -, puis aménagés pour répondre aux besoins des habitants...
[Découvrir la feuille de route dédiée du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis](#)
- **La Métropole du Grand Paris**
En tant que maître d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique (CAO) et du franchissement piéton qui reliera ce dernier au Stade de France, sous la supervision de la SOLIDEO, la Métropole du Grand Paris⁹⁵ se donne pour objectif, aux côtés de ses partenaires, de construire un héritage durable pour le territoire métropolitain.
[Découvrir la feuille de route dédiée de la Métropole du Grand Paris](#)
- **Les établissements publics territoriaux**
Accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 représente pour Plaine Commune, établissement public territorial (EPT) qui regroupe 9 villes du département de la Seine-Saint-Denis, situées au nord de Paris⁹⁶, une exceptionnelle opportunité de développement urbain, économique et social. Trois autres EPT vont également jouer un rôle clé dans l'héritage des Jeux : Grand Paris Grand Est⁹⁷, Paris Terres d'envol⁹⁸, Est Ensemble Grand Paris⁹⁹.
- [Découvrir la feuille de route dédiée de Plaine Commune](#)
- [Découvrir la feuille de route dédiée de Paris Terres d'envol](#)
- [Découvrir la feuille de route dédiée de Est Ensemble Grand Paris](#)
- [Découvrir la feuille de route dédiée de Grand Paris Grand Est](#)

⁹⁴ Rattachée au Premier Ministre

⁹⁵ La métropole du Grand Paris est une intercommunalité qui regroupe la ville de Paris et 130 communes des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ainsi que sept communes de l'Essonne et du Val d'Oise.

⁹⁶ Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains, Villetaneuse

⁹⁷ Noisy-le-Grand, Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble

⁹⁸ Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte

⁹⁹ Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville



Paris 2024 remercie ses Partenaires pour leur engagement.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels





www.paris2024.org

[f Paris2024](#) | [t Paris2024](#) | [in Paris 2024](#) | [i paris2024](#) | [v Paris 2024](#) | [d paris2024officiel](#)